

QUAND L'INTERNATIONAL devient local

DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les résultats
de L'ENQUÊTE
DE SATISFACTION

Monde communautaire,
une nouvelle chronique de MARIE-JOSÉE OUELLET

Entrevues avec JACQUES BEAUCHEMIN
et VANIA JIMÉNEZ, fondatrice de la Maison bleue

Portes ouvertes sur le Lac,
un laboratoire rural à découvrir

Sommaire

- 02** Résultats de l'enquête de satisfaction du lectorat de la *Revue Développement social*
par Maud Emmanuelle Labesse

DOSSIER RELATIONS INTERCULTURELLES ET IMMIGRATION

- 09** Ces gens qui sont les nôtres
par Maud Emmanuelle Labesse
- 11** Vox pop par Angèle-Anne Brouillette

DÉFIS ET ENJEUX

- 12** Interculturalisme, immigration et diversité au Québec
par Philippe Couton
- 15** La commission Bouchard-Taylor : une avancée pour le vivre-ensemble au Québec ? par Rachida Azdouz
- 17** L'intégration économique des personnes immigrées ou l'outrecuidance d'une incohérence
par Maud Emmanuelle Labesse
- 19** Le Québec, région ouvertes
par Michèle Vatz Laaroussi
- 20** L'interculturalisme représente-t-il un intérêt pour le néolibéralisme mondialisé ? par André Jacob
- 22** Entrevue avec Jacques Beauchemin
par Réal Boisvert

SUR LE TERRAIN

Accueil et intégration

- 24** L'école, entre centralité et diversité
par Angèle-Anne Brouillette
- 25** Les statuts de l'immigration au Québec et leurs impacts sur les femmes par Reine Bohbot
- 27** La diversité culturelle à la rescousse du déclin démographique
par Angèle-Anne Brouillette en collaboration avec Annie Gauvin
- 28** Au Bas-Saint-Laurent, l'immigration est une responsabilité partagée
par Angèle-Anne Brouillette

- 29** La MRC de Portneuf se mobilise afin d'accueillir des immigrants
par Alain Blanchette

- 29** Jeunes des minorités visibles de deuxième génération : enjeux identitaires et civiques
par Maryse Potvin

Échange interculturel

- 31** L'impact social de la gestion de la diversité par Ralph Rouzier
- 32** L'interculturalité, c'est oui pour la diversité par Emanuelle Dufour
- 33** Je t'écouterai, tu me comprendras
Réflexions sur la littératie et la communication interculturelle en contexte d'intervention
par Nathalie Hudon
- 35** Longueuil, la régionalisation de l'immigration à l'échelle d'une agglomération par Mathieu Forgues
- 36** La diversité à Sherbrooke, une volonté partagée
par Maud Emmanuelle Labesse
- 37** Le mentorat, une valeur ajoutée à la cohésion sociale par Doudou Sow
- 38** Hoodstock à Montréal, une nouvelle culture politique
par Guillaume Hébert
- 39** Familles immigrées et organismes communautaires Famille. Quand les familles d'ici et d'ailleurs se rencontrent par Claire Gagnon

NOS CHRONIQUES

- 01** Le mot de la rédaction
par Angèle-Anne Brouillette

CHEZ NOUS EN RÉGION

- 04** Réseau québécois de développement social
- 04** Capitale-Nationale
- 05** Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 06** Chaudière-Appalaches
- 06** Mauricie
- 07** Outaouais



SUR LA COUVERTURE : Marie-Laure M. Rozas, organisatrice communautaire au Carrefour des ressources interculturelles du quartier Centre-Sud, originaire de la Guadeloupe.
Photo : Dominique Lafond

- 07** Laurentides

- 08** Montréal

- 08** Lanaudière

40 AUTOUR DU MUNICIPAL

- 40** *Portes Ouvertes sur le Lac* et les immigrants au Lac-Saint-Jean
par Patrick Lalande

- 41** Montréal, ville inclusive
par Claudie Mompont et Mehdi Lekehal

42 D'ICI ET D'AILLEURS

- 42** Interculturalisme ou démocratie ethnique ? par Magdalena Dembinska

- 43** Haïti, séisme et promotion de la santé par Lisandra Lannes

44 INNOVATION SOCIALE

Vers des pratiques novatrices en matière d'intégration professionnelle des immigrants
par Caroline Mongrain et Hélène Brassard

45 MONDE COMMUNAUTAIRE

L'apprentissage de l'interculturalisme à Limoilou
par Marie-Josée Ouellet

46 ON A LU POUR VOUS

La laïcité modérée de Micheline Milot par Réal Boisvert

48 BRÈVES

50 VIENT DE PARAÎTRE



Des membres des comités directeur (d) et de rédaction (r) : À l'avant de gauche à droite : Caroline Mongrain (r), Maud Emmanuelle Labesse (r), Angèle-Anne Brouillette (d et r), Christiane Lussier (d) Marie-Josée Ouellet (d) À l'arrière de gauche à droite : Marcel Gélinas (d), Denis McKinnon (d), Louis Poirier (d) et Paule St-Amand (r) Étaient absents de la photo : Mélanie Chabot (rédactrice en chef), Michel Morel (d), Réal Boisvert (r) et Nathalie Savard (d).

Quand l'international devient local!

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

L'équipe de rédaction de la *Revue Développement social* est heureuse de vous offrir ce nouvel opus. Entièrement consacré aux relations interculturelles et à l'immigration, il s'ancre solidement dans l'actualité, alors même qu'un *Symposium international sur l'interculturalisme*, parrainé par le Québec et le Conseil de l'Europe, sera annoncé en mai prochain et que les débats sur le sujet reprennent de la vigueur sur Internet et dans les pages des grands quotidiens d'ici. Nous espérons que ce numéro pourra accompagner les acteurs du développement social lors des débats qui inévitablement auront cours dans l'espace public.

Dans la section *Défis et enjeux*, nous nous penchons sur l'interculturalisme comme mode d'intégration au Québec. Des suites de la Commission Bouchard-Taylor aux efforts de régionalisation de l'immigration, en passant par l'intégration économique des immigrants et immigrants, nous esquissons le portrait de quelques grandes problématiques et la manière dont l'approche interculturelle nous invite à les aborder. Grâce à la section *Sur le terrain*, nous prenons connaissance des pratiques d'accueil et d'intégration dans les villes et les communautés rurales. Nous présentons ensuite quelques valorisantes expériences d'échanges entre des citoyennes et citoyens de toutes origines, qui contribuent ainsi au développement social, économique et culturel des territoires et des communautés.

Des nouveautés

DS continue à bouger! Marie-Josée Ouellet du SACAIS est maintenant responsable de la toute nouvelle chronique *Monde communautaire*, qui vise à mettre en valeur la contribution des organismes

communautaires au développement social. Paule St-Amand, de la Direction des affaires régionales du MAMROT, se joint à la rédaction comme responsable de la section *Autour du municipal*. Elle sera aussi en lien avec ses collègues de la Direction du développement rural afin d'assurer une meilleure compréhension des préoccupations des petites communautés pour l'ensemble des thématiques de la revue. À l'heure de la démarche concertée sur l'occupation et le développement des territoires, il s'agit d'un atout majeur pour le lectorat de DS!

Le 20 janvier dernier, le Forum des partenaires de la revue s'est réuni et a salué le travail et l'engagement d'Hélène Harvey du Conseil du statut de la femme au sein de la revue *Développement social*. Elle nous quitte, en effet, après plusieurs années au comité directeur et laisse sa place à sa collègue Nathalie Savard, directrice des communications au CSF. De la part de toute l'équipe, merci Hélène de ton engagement et de ta générosité!

La parole au lectorat

Cette parution vous consacre, fidèle lectorat, un espace de choix. En novembre et décembre 2009, plus de 140 personnes ont répondu à notre enquête de satisfaction, laquelle visait à prendre votre pouls sur différents aspects de la revue, notamment la pertinence des contenus, de la forme, des chroniques et du site Internet. Elle avait aussi pour objectif de recueillir vos précieuses suggestions pour l'avenir. Si la plupart des résultats montrent que la revue reflète bien vos préoccupations, nous permettant ainsi de maintenir le cap, vos commentaires, fort pertinents, nous ont suggéré quelques changements afin de demeurer incontournable. À lire absolument! 

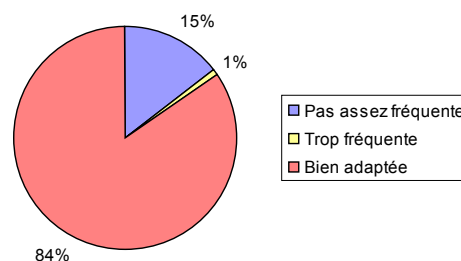
Résultats de l'enquête de satisfaction du lectorat de *Développement social*: une récolte féconde et originale!

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— De la mi-novembre à la mi-décembre 2009, nous vous avons sollicités pour que vous participiez en ligne à l'enquête de satisfaction du lectorat de *Développement social*. Nous souhaitons de prime abord vous remercier de vous être prêtés au jeu en si grand nombre: vous avez été 142 à nous faire connaître votre avis ô combien intéressant! Nous avons accueilli avec grande attention beaucoup de critiques constructives et de suggestions astucieuses. La plupart de nos questions étaient objectives, ce qui nous a permis de bien quantifier votre appréciation. Les quelques questions ouvertes restantes nous ont ensuite permis de capter le fin détail de celle-ci. Comme toujours, nous nous sommes délectés de votre vivacité d'esprit et de l'acuité de votre lecture! Enfin, nous tenons à vous exprimer à quel point votre opinion est précieuse pour nous. Si vous avez envie de nous faire part de vos réflexions à nouveau, nous sommes toujours à l'écoute, de l'autre côté du site Web...

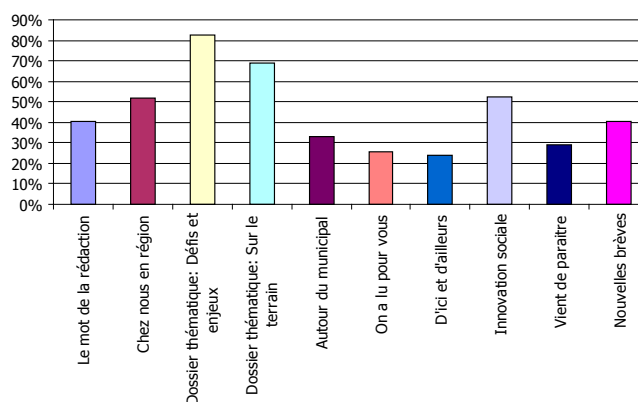
Avant de vous présenter les résultats, voici quelques données sur vous, chères lectrices et chers lecteurs. D'abord, vous êtes surtout des femmes (64 %). Vous nous lisez de partout au Québec, et même un peu de l'étranger. En outre, vous êtes principalement des professionnelles et professionnels (39 %), des gestionnaires (26 %) et des intervenantes et intervenants (23 %). Vos domaines d'activités sont à l'image du développement social: bigarrés! Ainsi, 32 % d'entre vous travaillent dans un organisme communautaire alors que 15 % sont issus de l'*Institut national de santé publique du Québec* et 10 % de la fonction publique québécoise. La plupart d'entre vous (39 %) nous lisez depuis un à trois ans. Ceci nous laisse croire que nous acquérons de nouveaux lecteurs au fil des ans, sans pour autant perdre notre lectorat plus ancien. Vos âges viennent d'ailleurs conforter cette perception, puisque ceux-ci sont distribués plutôt équitablement entre les différentes décennies de l'âge adulte. Pour tout dire, 30 % d'entre vous ont entre 50 et 59 ans, 26 % se situent entre 30 et 39 ans, 22 % sont entre 40 et 49 ans alors que 11 % ont entre 60 et 69 ans et 10 % se trouvent entre 20 et 29 ans. Nous sommes enchantés, et même épatés, de constater que la *Revue* parvient à intéresser et à rassembler toutes les générations, des étudiants aux retraités. Ceci nous donne pleine confiance, non seulement pour l'avenir du périodique, mais surtout pour celui du développement social au Québec. Merci d'être vous, merci d'être là! 

Distribution des répondants en pourcentage, selon leur niveau d'appréciation de la fréquence de parution (n = 116)



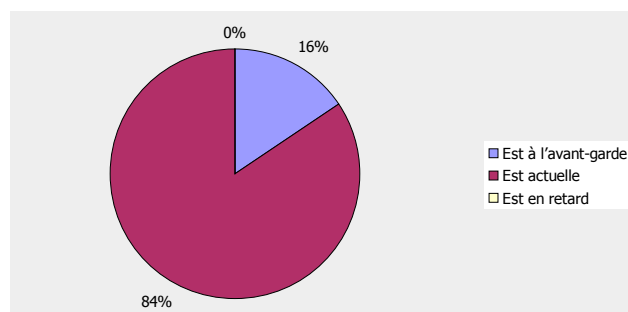
Ce graphique en secteurs nous montre que 84 % d'entre vous sont heureux de nous lire trois fois par année, et pensent que notre rythme de parution est adéquat.

Ordre de fréquentation des rubriques, en pourcentage (n = 128)



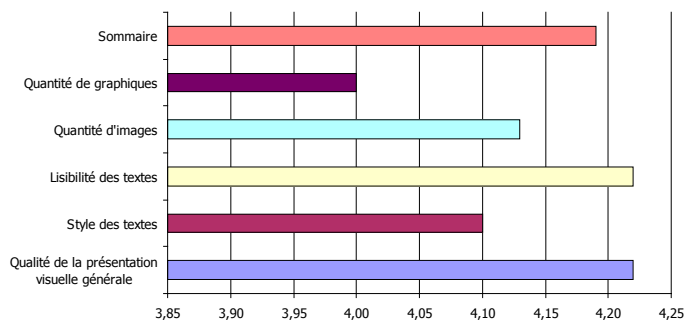
Nous vous avons demandé de nous indiquer les rubriques que vous lisiez. Nous avons été ravis de constater que chacune d'entre elles bénéficiait d'un lectorat dont la taille est confortable. Parmi vos favorites: le dossier thématique autant pour la partie *Défis et enjeux* que pour la partie *Sur le terrain* et la chronique *Innovation sociale*.

Distribution des répondants en pourcentage, selon leur niveau d'appréciation de l'actualité de *Développement social* (n = 122)



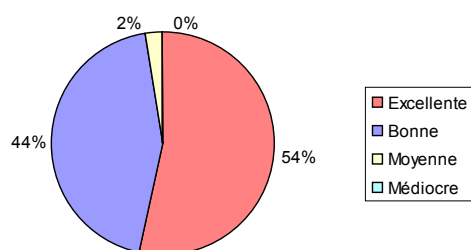
La grande majorité d'entre vous (84 %) trouve que *Développement social* présente un contenu actuel alors que 16 % vont même jusqu'à qualifier la Revue d'avant-gardiste.

Distribution du niveau de satisfaction des répondants sur une échelle de 1 à 5, selon la pertinence des sujets choisis pour les rubriques suivantes (n = 119)



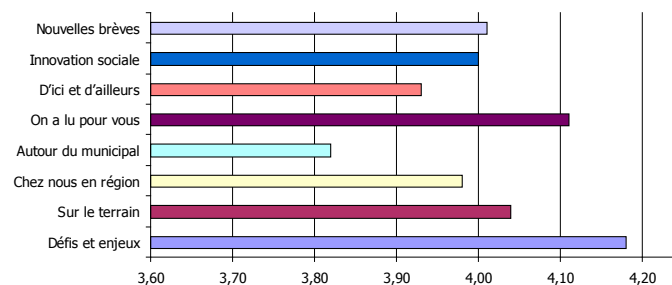
Sur une échelle de 1 à 5, nous vous avons demandé d'évaluer la pertinence des sujets que nous choisissons pour nos rubriques, numéro après numéro. Pour l'ensemble de ces dernières, vous nous avez accordé une note de moyenne de 4 sur 5. Parmi les rubriques dont vous préférez les sujets : *Défis et enjeux* et *On a lu pour vous*.

Distribution des répondants en pourcentage, selon leur niveau d'appréciation de la qualité du contenu (n = 122)



Ce graphique en secteurs est une véritable félicité pour nous puisqu'il nous révèle que 54 % d'entre vous jugent la qualité du contenu de la *Revue* excellente alors que 44 % la dit bonne. En somme, 98 % de nos lecteurs sont satisfaits de notre travail !

Distribution du niveau de satisfaction des répondants sur une échelle de 1 à 5, selon les éléments de forme (n = 119)



Nous vous avons demandé d'évaluer divers éléments visuels, ou liés à la forme, sur une échelle de 1 à 5. De façon globale, il semble que votre coup d'œil ne soit pas dépité parce que vous leurs avez accordés en moyenne 4,1. Parmi les items les mieux notés, on retrouve la qualité de la présentation visuelle générale.

RQDS

Activité d'automne du RQDS et AGA

par Christiane Lussier,
Réseau québécois de développement social

— Le Réseau québécois de développement social (RQDS) a réuni ses membres et partenaires le 12 novembre dernier pour une journée d'échanges, laquelle s'est conclue par une assemblée générale annuelle.

Un tour d'horizon du monde rural

En avant-midi, monsieur Patrice Leblanc, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, a invité les participants à réfléchir sur des éléments de comparaison et des pistes de collaboration entre le développement social et le développement rural. Si les approches, le renforcement des capacités locales, l'importance des processus, de l'innovation et de la conjugaison de l'économie et de l'environnement (notamment), ainsi que les thématiques d'intervention s'avèrent souvent similaires, la principale différence réside dans le fait que le développement rural s'appuie sur une politique nationale alors que le développement social ne possède pas d'assise et de reconnaissance gouvernementales. Les principaux liens à développer portent sur des projets communs et l'occupation du territoire, dont plusieurs exemples concrets ont été cités par les participants. Un rapprochement entre les deux regroupements provinciaux, le RQDS et Solidarité rurale du Québec, a aussi été souhaité, notamment pour des activités de formation.

Bilan et perspectives en développement social

Afin de nourrir une nouvelle démarche qui s'amorce au Québec et qui vise l'élaboration d'un bilan et de perspectives en développement social, le RQDS avait invité en après-midi deux des bâtisseurs du premier Forum de développement social de 1998, messieurs Michel Morel et Pierre Laurence, à témoigner de leur expérience. Après avoir rappelé l'historique du premier Forum, les invités ont identifié les grands succès de la démarche de 1998, soit la participation des régions aux 16 forums régionaux et la pérennité des comités régionaux. Les retombées ont été nombreuses : multiplication des initiatives locales, inscription d'un axe de développement social au sein des plans quinquennaux des conseils régionaux de développement, création de la *Revue Développement social*, fondation du RQDS, influence sur des politiques subséquentes, orientations de la santé publique au MSSS, etc. Messieurs Morel et Laurence ont aussi mis en évidence les écarts entre le portrait actuel et celui, très différent, du développement social en 1998. Le défi consiste maintenant à préserver l'appartenance locale tout en tenant compte du contexte global, caractérisé par la mondialisation et le développement durable. En terminant, les deux hôtes ont invité les participants à réaliser leur

bilan sur la base de leurs réalisations et de leurs résultats, tout en interpellant les pouvoirs centraux.

Assemblée générale 2009

L'assemblée générale a permis de dresser un bilan des réalisations substantielles de la dernière année : travail sur un outil de transfert des résultats de la recherche sur les initiatives de lutte contre la pauvreté, embauche d'une permanence, coordination du collectif chargé de la démarche de bilan et perspectives de développement social, consolidation des liens avec ses collaborateurs, développement de nouveaux partenariats, organisation d'activités bisannuelles, représentations dans les activités des membres et à l'externe. Pour ce qui est de 2009-2010, il est prévu une intensification du travail sur la promotion du développement social et sur la consolidation financière du réseau. 



CAPITALE-NATIONALE

Entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région de la Capitale-Nationale, un premier bilan

par Marie-Jules Bergeron,
Conférence régionale des élus
de la Capitale-Nationale

— Arrivée au terme de l'entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région de la Capitale-Nationale, la CRÉ est heureuse de dresser un premier bilan positif des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de cette entente.

Lors de la signature en novembre 2006, monsieur Jean Fortin, alors président de la CRÉ, parlait des objectifs de l'entente en ces termes : « Ce dont nous avons besoin, c'est de *faire ensemble* des projets qui inciteront les personnes immigrantes à venir s'établir dans notre région et à y demeurer. En nous donnant une stratégie cohérente, que nous appliquerons avec rigueur, nous ferons en sorte que les initiatives menées partout dans la région, de Charlevoix jusqu'à Portneuf, en passant par Québec, se traduiront par une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population ».

Ainsi, outre la concertation des acteurs du milieu, les objectifs de cette entente de 1 140 000 \$ étaient de favoriser l'attraction des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire de la région, de favoriser leur insertion durable en emploi en s'assurant de l'adéquation entre les profils des candidats à l'immigration et les besoins de main-d'œuvre, tout en faisant également la promotion des compétences de ces personnes auprès des employeurs de la région. De

plus, la sensibilisation de la population à l'apport de l'immigration et l'encouragement à la participation des immigrants au sein des organisations et associations de la région ont aussi fait partie intégrante des objectifs poursuivis par l'entente.

Suite à la signature, la première action de la CRÉ a été de mettre en place la Table de concertation régionale en immigration de la Capitale-Nationale. Forte de ses quelque 25 organisations membres, la Table s'est attelée à la tâche de se doter d'un Plan d'action triennal, qui allait permettre de concrétiser la poursuite des objectifs identifiés par l'entente spécifique.

Mais c'est à travers son Programme d'actions régionales en immigration (PARI) que la CRÉ a pu véritablement réaliser le Plan d'action triennal et les objectifs de l'entente. Ce programme, doté d'une enveloppe de près d'un million de dollars, aura permis de soutenir plus de 38 projets répartis sur tout le territoire de la région. Grâce à un soutien financier variant entre 5000 \$ et 35 000 \$, plusieurs initiatives ont pu ainsi voir le jour. De la maison des jeunes « La Symbiose » de Cap-Rouge avec son projet de soirées thématiques, à la Ville de Québec avec son ambitieux programme de stages en milieu de travail pour les personnes d'origine immigrante, le PARI aura réellement permis de supporter des projets qui auront, comme le souhaitait Jean Fortin lors de la signature de l'entente, contribué à rendre la région de la Capitale-Nationale plus accueillante pour les personnes immigrantes qui y vivent.

Forte de ces résultats, la Conférence s'est à nouveau associée au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), au Conseil des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale (CRPMT), au Forum jeunesse de la Capitale-Nationale, au Bureau de la Capitale-Nationale (BCN) et à la Ville de Québec afin de préparer la nouvelle entente qui sera signée au printemps 2010. 



GASPÉSIE

La Gaspésie joue la carte du transport collectif pour son développement social

par Ghislain Anglehart, Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

— L'accès au transport en commun peut faire une grande différence dans la vie de nombreuses personnes, et par ricochet avoir un impact dans le développement d'une communauté. Pour certains, il s'agit d'une façon de diminuer les émissions de CO₂ et les coûts de transport liés à l'utilisation d'un véhicule personnel. Pour les groupes les plus démunis, la disponibilité d'un transport collectif permet souvent une meilleure inclusion sociale et un accès facilité à des com-

merces. Par-dessus tout, la présence d'un moyen de locomotion peu onéreux peut aider certains à occuper un emploi ou à accéder plus facilement aux services sociaux, d'éducation, de santé et autres.

Cet enjeu ne se limite pas aux grandes métropoles; les milieux ruraux, malgré leur plus faible densité de population et leur territoire plus vaste, se trouvent face à la même problématique. D'ailleurs, l'étendue du territoire est à la fois un défi pour la mise en place d'un réseau et un élément qui motive encore plus le déploiement d'une telle initiative. En effet, l'isolement des personnes sans voiture pèse lourd dans un milieu où les distances sont grandes entre les villages, les lieux de travail, les services, les commerces, etc.

Après la Haute-Gaspésie avec son réseau de Transport Sans Frontière, c'est maintenant l'ensemble de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (GÎM) qui se dote d'un système de transport collectif. C'est la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) qui est à l'origine de ce projet porteur pour le développement social et durable de la région. Ainsi, la CRÉGÎM assure l'implantation et le fonctionnement du système de transport en commun par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif appelé *Réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine* (RÉGÎM), appuyé par les six organismes de transport adaptés de la région.

Les activités du RÉGÎM débiteront au cours du premier trimestre de 2010. Afin de mettre sur pied un réseau approprié et qui contribue véritablement à combler les besoins de la population, la CRÉGÎM s'est appuyée sur une vaste étude et sur la collaboration de nombreux partenaires dans toutes les MRC concernées. Le résultat est concluant, puisque plus d'une quinzaine de circuits de base ont été créés, ce qui représente environ 1 million de kilomètres parcourus annuellement par les 16 autobus en service. Actuellement, il s'agit probablement du réseau de transport en commun couvrant le plus vaste territoire au Québec. Tenant compte du bassin de population et des besoins en termes de mobilité, le responsable du RÉGÎM, monsieur Olivier Demers, a mis en place le réseau de transport collectif de manière à réaliser plus de 150 000 déplacements par année sur tout le territoire gaspésien et madelinot.

Sous plusieurs angles, des retombées positives sont attendues de l'implantation de ce nouveau service. En effet, l'expérience démontre que « le ratio avantages-coûts du transport collectif [rural] à l'échelle nationale [américaine] a été établi à 3,35. Ce qui veut dire qu'un dollar investi dans le transport collectif rural permet d'économiser et de rapporter 3,35 dollars à la société »¹. En plus de créer des emplois directs, l'implantation d'un réseau de transport en commun induit un dynamisme soutenu par les emplois indirects qui y sont liés.

Le succès rencontré en Haute-Gaspésie laisse présager la réussite de l'implantation du RÉGÎM. À la suite de ces expériences, d'autres régions du Québec pourront capitaliser sur le savoir développé et créer elles aussi leur système de transport collectif. 

1. GENIVAR Société en commandite (2007), *Étude d'impacts socioéconomiques du transport des personnes en milieu rural, pour la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, Rapport final*, Québec.



CHAUDIÈRE-APPALACHES

Entente spécifique 2008-2011 pour le soutien communautaire en Chaudière-Appalaches : une initiative structurante pour les OMH ruraux

par Céline Bernier,
Conférence régionale des élus
de Chaudière-Appalaches

— Initiative régionale unique au Québec, l'*Entente spécifique pour l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts pour différentes clientèles vivant dans les HLM de Chaudière-Appalaches*, à l'instar du *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*, préconise une réponse concertée aux besoins de clientèles vivant en HLM ou susceptibles d'y avoir accès.

La problématique

En 2007, l'Agence régionale de la santé et des services sociaux réalisait un *Portrait de l'habitation à prix modique en Chaudière-Appalaches*, révélant plusieurs problématiques vécues par les 85 offices municipaux d'habitation (OMH) de la région, répartis sur un territoire essentiellement rural. Le *Portrait* note ainsi : une capacité limitée des milieux ruraux à se doter de services adaptés; des difficultés d'intégration des clientèles ayant des problèmes de santé mentale; des familles — ou des personnes seules avec des besoins particuliers — qui nécessitent une nouvelle approche et du soutien par les différents réseaux (santé, éducation, habitation, milieux municipaux); une absence de participation des locataires à la vie communautaire dans plusieurs HLM de la région; des besoins grandissants de logement avec services.

Les objectifs

Cette *Entente spécifique* de régionalisation vise principalement la bonification des services dans les HLM, par l'amélioration de la qualité de vie des milieux, et le développement d'options en soutien communautaire et en soutien destiné aux OMH. Elle vise aussi à augmenter l'intégration et la participation sociale des résidents et résidentes, par la promotion de la participation à la gestion des milieux de vie, le soutien et l'accompagnement à la mise en œuvre de projets, et l'exercice de la pleine citoyenneté.

Quelques résultats après 18 mois d'implantation

L'*Entente* s'avère structurante, notamment pour les OMH de petite taille qui n'ont pas de ressources permanentes dans leur organisation. En s'appuyant sur une coordination régionale et sur la mobilisation des intervenants et intervenantes du milieu, les derniers mois ont permis plusieurs avancées, notamment la concertation des partenaires signataires au sein du comité de gestion de l'*Entente* et la participation des OMH à la concertation sur les enjeux en soutien communautaire dans leur MRC. L'*Entente* a aussi permis de

développer une « enquête mobilisante », une stratégie visant des résidents d'HLM. Elle a aussi permis l'accompagnement soutenu, par les intervenants des CSSS, d'une trentaine d'OMH dans la mise en place de projets ou d'activités. Parmi ces réalisations, il faut noter la mise sur pied ou la consolidation d'associations de locataires, la dynamisation de la vie communautaire par l'amélioration d'espaces communs et la diversification de l'offre d'activités de loisir, l'organisation de conférences et d'ateliers de prévention et de promotion de la santé, ainsi que la référence de personnes vers différentes ressources.

L'*Entente* regroupe seize signataires, dont le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Société d'Habitation du Québec, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, les cinq CSSS (Beauce, région de Thetford, Etchemins, Grand Littoral et Montmagny-L'Islet) et les quatre commissions scolaires régionales (Navigateurs, Côte-du-Sud, Beauce-Etchemin et Appalaches). 



MAURICIE

Nouveau jeu sur la participation citoyenne!

par Marie-Andrée Nadeau,
Consortium en développement social
de la Mauricie

— Le comité *Développement citoyen* du *Consortium en développement social de la Mauricie* est heureux de présenter un jeu qui sort de l'ordinaire. « Bouche-à-Oreille » est un outil fort intéressant qui permet d'aborder certains enjeux importants de la société et qui, au-delà de son apparence ludique, permet même de faire de la sensibilisation sociale.

En octobre 2008, près de 3000 participants et participantes se sont rassemblés à Shawinigan dans le cadre du Forum citoyen mauricien. Cet événement avait pour but de faire ressortir les initiatives, réussites et revendications de toute la région. La déclaration citoyenne, rédigée au terme de cet exercice, exprime les défis que la Mauricie doit relever afin d'assurer un devenir régional épanouissant pour tous et toutes. La démocratie, la lutte contre l'exclusion sociale, l'environnement, l'accessibilité aux services publics, l'emploi, la famille et la vie communautaire en sont quelques exemples.

Suite au Forum, les responsables de l'événement ont souhaité que les valeurs de la déclaration soient transmises à la population. Le *Consortium en développement social de la Mauricie* a alors choisi, de même que la Conférence régionale des élus de la Mauricie, de devenir porteur des valeurs de cette déclaration et a ainsi créé le comité Développement citoyen. Ce comité a pour mission de s'assurer, d'une part, que les organisations intègrent ces valeurs et, d'autre part, que des outils originaux soient conçus... d'où le jeu Bouche-à-oreille!

Par des mises en situation souvent amusantes et diverses questions d'éthique, ce jeu 100 % mauricien lutte contre le décrochage citoyen! Certaines cartes demandent de «faire le bon choix», d'autres de «prendre position», et pour ceux et celles qui le désirent, d'incarner un autre citoyen ou citoyenne. Bouche-à-Oreille est présentement mis à l'essai par les membres du comité Développement citoyen et on peut déjà se réjouir des résultats. En effet, le jeu a connu un fort succès auprès des jeunes participants de l'École d'hiver organisée par l'Institut du Nouveau Monde en janvier dernier! 

OUTAOUAIS



Favoriser l'établissement des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais : un défi à relever grâce à la collaboration

par Richard Sévigny, Conférence régionale des élus de l'Outaouais

— L'Outaouais est actuellement la quatrième région recevant le plus de personnes immigrantes au Québec. Afin de relever le défi de la régionalisation de l'immigration en Outaouais et d'en faire une région encore plus diversifiée, plus accueillante, plus tolérante et plus ouverte, une entente spécifique (2008-2012) a été conclue entre la Conférence régionale des Élus de l'Outaouais et quatre ministères québécois : Immigration et Communautés culturelles; Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire; Éducation, Loisirs et Sport; Emploi et Solidarité sociale.

Les partenaires signataires désirent à la fois faciliter la venue de personnes immigrantes et favoriser leur établissement un peu partout sur le territoire de la région, tant en milieu urbain que rural. Pour relever ce défi, un réseau de collaboration a été créé. Ainsi, à la suite d'un appel de projet, divers organismes — Carrefour jeunesse emploi ou Centre local de développement — ont été choisis à titre de maître d'œuvre de la démarche sur leur territoire. De plus, une collaboration a été mise en place entre ces organismes et un organisme régional, situé à Gatineau. Celui-ci assume la coordination des actions visant à accroître le nombre de personnes immigrantes s'établissant dans la région ainsi que celles destinées à mieux soutenir ces nouveaux arrivants en Outaouais.

L'arrivée des personnes immigrantes dans les territoires ruraux pose des défis particuliers, notamment en ce qui a trait à la création de réseaux sociaux facilitant leur établissement définitif sur le territoire. Ainsi, une concertation étroite avec les agents responsables de l'intégration des jeunes sur les territoires s'est établie. En fait, le défi de l'insertion des jeunes et de celui des personnes immigrantes peuvent souvent être relevés en utilisant des moyens d'intervention similaires, c'est-à-dire le soutien à l'insertion ou la création de réseaux sociaux. En Outaouais, nous croyons qu'avec la mise en place d'une structure solide d'accueil et d'insertion, les personnes immigrantes se sentiront mieux soutenues, et ce, sur l'ensemble du territoire. 

LAURENTIDES



Le CRDS des Laurentides : dynamique plus que jamais!

par Sylvie Taillefer,
Conseil régional de développement social des Laurentides

— L'année 2008 avait déjà permis d'entreprendre la consolidation du Conseil au sein de la région en le positionnant comme porte-étendard en matière de développement social dans les Laurentides. Le bilan de 2009 fait état, quant à lui, d'un avancement de la réflexion régionale, en concertation avec les instances locales, et qui s'avère fructueux à bien des égards.

Parlons d'abord de l'implantation formelle du Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL). Grâce à l'appui du conseil d'administration et de l'apport financier de la CRÉ par son Fonds de développement régional, le CRDSL s'est enrichi d'une permanence (l'auteur de ces lignes). Depuis septembre dernier, il a aussi pignon sur rue à Mirabel et, d'ici quelque temps, sera présent sur la Toile au www.crds.com. La mise en place de cette structure a permis une présence accrue auprès de différents milieux, ce qui a consolidé la raison d'être du CRDSL, c'est-à-dire un moyen concret et efficace de partager l'information entre instances locales, afin de maximiser les efforts et les énergies des partenaires pour le développement social.

L'année 2010, quant à elle, s'annonce encore plus stimulante. Notons, en premier lieu, une intensification de la participation des organismes membres du conseil d'administration, dont sept des huit MRC de la région. Lors de l'AGA de décembre dernier, les partenaires ont accepté de s'engager dans la poursuite de la réflexion entamée en 2009 concernant une définition commune du développement social — celle de Lionel Robert, présentée dans un ouvrage collectif publié en 2006. Depuis plus d'un an donc, les membres du CA étudient les processus mis de l'avant dans cette définition. Par cette démarche, le CRDSL souhaite devenir un espace de participation respectueux des différences sociales et culturelles locales des Laurentides.

En association avec l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, le Conseil s'engagera aussi dans une démarche de recherche régionale qui s'échelonnnera sur quelques années. Ceci permettra d'orienter les actions futures et les projets des différents secteurs et instances, tant au plan politique que communautaire.

Déjà en 2009, le CRDS des Laurentides devenait le porte-étendard du développement social dans la région. En 2010 et 2011, il sera une force collective sur laquelle s'appuyer pour engager le développement sur une voie durable. 



MONTRÉAL

Le budget participatif: un outil d'intervention sociale

par Patrice Godin et Saleema Hutchinson, Centre d'écologie urbaine de Montréal

— Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), qui a piloté le budget participatif (BP) du Plateau-Mont-Royal de 2006 à 2008, travaille activement sur les enjeux de démocratie participative et d'aménagement urbain sur le territoire montréalais. À l'automne 2009, un partenariat entre le CEUM et l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a permis de revoir et de tester une nouvelle formule de budget participatif, adaptée au contexte social des complexes d'habitations à loyer modique. Les objectifs de cette intervention: réaliser un plan d'aménagement participatif, respecter le budget alloué au projet et intégrer les résidents dans la planification et la prise de décision entourant un projet de réaménagement d'espaces communs. Voici le portrait d'une démarche qui gagnerait à être connue.

Consulter les résidents et résidentes

Dans le cadre de ce projet, la consultation des résidents était la première étape pour répertorier les enjeux locaux et initier les participants au concept d'aménagement collectif. Fait particulier, certains ateliers d'initiation à l'aménagement furent réalisés avec les jeunes âgés de 9 et 17 ans. Ayant pour objectif premier de connaître l'utilisation du territoire faite par ce groupe, ces ateliers ont également permis aux jeunes de se questionner sur les principes d'aménagement, et aux animateurs de connaître les types d'aménagement répondant aux besoins de cette tranche d'âge.

S'informer, discuter et partager

Les informations récoltées lors des consultations furent transmises par l'équipe d'animation à une architecte-paysagiste. Celle-ci avait la tâche de concevoir un plan préliminaire comprenant plusieurs options d'aménagement et tenant compte des enjeux identifiés lors des consultations; les résidents pourraient donc choisir parmi ces options. Le coût de chaque possibilité a également été calculé, permettant ainsi aux résidents de prendre conscience des montants à investir pour leur réalisation. Subséquemment, des rencontres furent organisées pour l'ensemble des résidents afin qu'ils puissent s'informer, discuter et échanger en sous-groupes des avantages et inconvénients de chacun des aménagements potentiels.

Voter le plan d'aménagement

Après ces rencontres exploratoires, les résidents furent conviés à une soirée de vote pour choisir les aménagements qui seraient, selon eux, les plus intéressants pour la collectivité, et ce, en fonction du budget établi. Ainsi, à chaque aménagement choisi, grâce au logiciel Turning Point (logiciel qui ressemble à PowerPoint et qui permet d'obtenir, par l'entremise de télécommandes, les résultats d'un vote quasi instantanément), le coût rattaché à ce choix était soustrait du budget total, jusqu'à l'épuisement du budget. Les options retenues par vote seront donc utilisées par l'architecte-paysagiste pour produire le plan d'aménagement final.

Grâce à la satisfaction et l'intérêt démontrés par les résidents et les intervenants lors de chacune des étapes du processus de budget

participatif, il est possible d'espérer que cette démarche stimulante et inclusive pourra servir de modèle pour la construction de projets d'aménagement participatif, durable et respectant les fonds disponibles. Par surcroît, nous croyons que la formule du BP décrite ci-dessus permettra d'accroître les sentiments de sécurité et d'appartenance des résidents envers leur milieu et de renforcer le tissu social des complexes de logements sociaux à travers la province. **DS**



LANAUDIÈRE

Le prix Henri-Pichette pour la Table des partenaires du développement social de Lanaudière

par Chantal Lalonde, Table des partenaires du développement social de Lanaudière

— Le travail en concertation a valu à la *Table des partenaires* du développement social de Lanaudière le prix d'*Initiative communautaire Henri-Pichette*, décerné lors du gala des Grands prix régionaux de la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière le 6 novembre 2009.

Rappelons que la *Table des partenaires* possède maintenant 10 années d'existence. Dix ans de travail en concertation intersectorielle mettant à profit l'expertise de nombreux partenaires de tous les milieux et ayant permis la réalisation de nombreuses actions concrètes visant la réduction des inégalités sociales et de santé et l'amélioration de la qualité de vie de la population, notamment des familles. Dix ans pendant lesquels la *Table des partenaires du développement social de Lanaudière* s'est structurée et a établi ses règles de fonctionnement.

Membre fondatrice du Réseau québécois du développement social (RQDS), organisme régional en développement social reconnu par la Conférence régionale des élus de Lanaudière, membre fondatrice du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉ-VALE), de la Fondation communautaire de Lanaudière et du Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière, organisme mandataire de l'Engagement jeunesse pour Lanaudière, la *Table des partenaires* se veut d'abord et avant tout un lieu de concertation et de mobilisation visant à conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs du développement des collectivités.

À l'occasion du 10^e anniversaire de la *Table*, cinq grandes priorités ont été retenues: le transport collectif, la réussite scolaire, la participation de tous, la sécurité alimentaire, ainsi que l'habitation et le logement social. Certains grands thèmes devaient toutefois précéder les travaux à venir. Ainsi, le développement durable est devenu un incontournable, suivi de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que la concertation.

Ce sont donc ces pistes d'action qui ont inspiré le conseil d'administration de la *Table des partenaires* pour déterminer son plan d'action 2009-2014. La concertation comme fonctionnement de base, la réduction des inégalités sociales et de santé comme mission de base, l'habitation et le logement social, la sécurité alimentaire, le transport collectif et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes comme champs d'action et l'animation au niveau local pour tendre vers un développement durable. **DS**



Ces gens qui sont les nôtres

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Mélanie Dauphin parle joual et a une peau d'ébène. Depuis leur arrivée à Tadoussac, les Whu fêtent le Nouvel An avec les Latendresse. Cette année, leur résolution est d'apprendre à danser la salsa. Les Fournier de Granby mangent tous les same-dis soirs à leur restaurant favori: le vietnamien du coin de la rue. Le DJ montréalais Ghislain Poirier est reconnu internationalement pour ses rythmes soca. Son ami Walid adore ça... Et ainsi se décline la diversité culturelle du Québec, à la fois au cœur et en périphérie de son identité. Quoi qu'on en pense, il est impossible de passer sous silence l'importance de l'immigration dans le passé, le présent et le futur du Québec.

De tout temps, l'occupation des immenses territoires du Québec et la survivance de sa culture ont commandé un taux de natalité élevé et la venue de natifs d'outremer. Avec les développements industriels et la versatilité de l'économie de marché contemporaine, on doit aujourd'hui ajouter les pénuries de main-d'œuvre à la liste des raisons qui demandent du sang neuf. Or, les Québécois font peu ou pas d'enfants. Il faut donc s'en remettre davantage aux gens de l'immigration pour répondre aux défis pluriels que nous lance le déclin démographique. On peut prendre à témoin l'accroissement de la population québécoise entière entre 2001 et 2006 qui fut de 4,4%. Durant ces années, la population immigrée a augmenté de 20,5%, comptant ainsi pour près de la moitié (46,6%) de l'augmentation totale de la population¹. Au recensement de 2006, 8,8% des Québécois disaient appartenir à un groupe racisé² (dont 30% nés ici), alors que 11,5% avaient immigré, le plus fort ratio de l'histoire du Québec³.

Un tour de l'horizon immigration

Il n'y a là rien de surprenant puisque, depuis les années 2000, le Québec accueille annuellement 40 000 personnes immigrantes et plus, le nombre croissant tous les ans. Par exemple, le plan du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour 2010 prévoit admettre jusqu'à 59 900 individus. Toutefois, ce n'est pas parce qu'ils sont plus nombreux qu'ils sont moins ciblés, au contraire. On sollicite des personnes dont les candidatures sont soigneusement triées en trois grandes catégories, à savoir les immigrants économiques, les personnes sélectionnées sur la base d'un regroupement familial et les réfugiés. Qui plus est, ces femmes et ces hommes sont jeunes (70% ont moins de 35 ans), connaissent le français (67% d'entre eux), proviennent surtout de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine et sont très scolarisés, puisque plus des deux tiers ont au moins 14 ans d'études derrière la cravate⁴.

La grande majorité de ces gens (87%) s'installe dans la région montréalaise où ils peuvent parfois retrouver des compatriotes et quelques effluves réconfortants. Si cette concentration dote Montréal d'un dynamisme et d'un sens du « vivre-ensemble » reconnus internationalement, elle est également compromettante pour deux raisons. D'une part, les régions, hautement menacées de dévitalisation par le déclin démographique qui y est encore plus saillant, ne parviennent pas à combler leurs besoins. D'autre part, la diversité et l'esprit que l'immigration cultive constituent trop souvent des privilèges montréalais qui contribuent à creuser le fossé entre la métropole et les régions.

La régionalisation de l'immigration

C'est pour remédier à ce déséquilibre entre régions et métropole que, depuis le milieu des années 1990, le gouvernement signe des ententes de régionalisation de l'immigration avec les régions. Tablant sur les priorités régionales, ces accords comportent des objectifs tels que l'attraction des personnes immigrées, le développement de l'employabilité, la francisation ou le rapprochement interculturel.

Une dizaine de ces ententes ont été conclues à ce jour. Dans les régions où elles ont cours, on remarque un effet d'entraînement, car plus il y a de personnes immigrées qui affluent dans une région, plus celle-ci développe sa capacité à les accueillir, à les comprendre, et à les adopter. Comme nombre de programmes gouvernementaux liés à l'intégration de la population immigrée ou racisée, ces ententes sont affligées d'une myopie qui nuit à la réalisation de leur visée. De fait, elles doivent être renouvelées fréquemment, fragilisant ainsi la constance du financement. Tant que ces accords ne seront pas pérennisés, l'embauche et le maintien de ressources compétentes en intégration ne seront pas assurés dans ces milieux, hypothéquant simultanément la venue et la rétention de nouveaux arrivants ainsi que l'aptitude des milieux à apprécier la diversité. ▽

1. Destrempe, M. (2010). Immigration : au-delà de l'accueil, l'intégration. *Urbis* 30 (5), p.18.

2. L'auteure préfère la notion de « groupe racisé » à celles de « minorité visible », de « groupe racial » ou de « race ». Celle-ci se rapporte au processus de racisation, qui signifie « l'extension d'une signification raciale à des relations non-classifiées ou catégorisées en termes raciaux dans une phase antérieure ». (Voir Omi, M. & Winant, H. (1986). *Racial Formation in the United States: From the 1960s to the 1980s*. New York: Routledge & Kegan Paul Inc., 69.)

3. Fiche synthèse sur l'immigration au Québec – Année 2008. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Consulté le 21 janvier 2010 à www.micc.gouv.qc.ca/.../Note_synthese_Immigration.pdf

4. Idem

L'interculturalisme

Cette capacité à valoriser et à intégrer la multiculturalisation insufflée par les flux migratoires représente une des problématiques à laquelle se mesurent aujourd'hui les sociétés modernes. La difficulté centrale provient du fait que l'État-nation constitue l'expression d'une identité nationale exclusive. Celui-ci doit donc se recomposer une pertinence en fonction de cette nouvelle réalité.

Les nationalismes doivent maintenant s'ajuster aux demandes populaires et aux nouvelles réalités démographiques, et c'est ce que tente l'interculturalisme, modèle d'intégration favorisé par le Québec. Il valorise à la fois le pluralisme culturel et le maintien d'une communauté nationale cohérente bien qu'hétérogène, recourant au premier pour renforcer la seconde. L'interculturalisme invite ainsi les groupes minoritaires à conserver leur héritage. Le modèle insiste néanmoins sur la nécessité de l'échange entre cultures minoritaires et majoritaire, de sorte qu'une intégration réciproque procède à partir des pivots culturels québécois comme le français, la laïcité et l'égalité des droits des citoyens et citoyennes. L'interaction vise le développement de valeurs communes afin que tous puissent avoir les mêmes chances de participation à la vie sociale, politique et économique.

Malgré l'absence d'ancrage législatif formel qui le rend sujet à des interprétations variables, l'interculturalisme peut tout de même être associé à certaines valeurs dont plusieurs sont prisées par le développement social, notamment la justice sociale, l'équité, la participation citoyenne et le respect des droits et des libertés des personnes. Les deux modèles misent sur la construction d'une société émanant du déploiement libre et égal des potentiels des personnes.

Les arias de l'interculturalisme

De façon souvent retentissante, le modèle interculturel se heurte néanmoins à certaines objections. Il n'y a qu'à penser au « code de vie » d'Hérouxville qui stigmatisait des pratiques attribuées aux musulmans, ou encore à l'imparfaite Commission Bouchard-Taylor qui a laissé tout le monde aussi polarisé que perplexe. Ces embardées ainsi que bien des difficultés qu'affrontent les personnes immigrées dans leur intégration sociale touchent souvent à l'insécurité inhérente à la position minoritaire des francophones en Amérique du Nord. La quête identitaire qui en découle se fait trop souvent au détriment des citoyens d'autres origines. Au-delà de la crainte de l'extinction, le modèle interculturel reconnaît pourtant que, comme toute autre culture, la culture québécoise n'est pas un monolithe, mais bien un corpus à enrichir.

Indépendamment de cette question identitaire, il est normal qu'une population largement sécularisée appréhende la pénétration chez elle de divers fondamentalismes. Beaucoup pensent que la tolérance n'est pas suffisante pour entretenir la cohésion sociale, et qu'une adhésion à des valeurs communes est inéluctable, quitte à réinventer l'identité nationale.

Certaines élites demeurent toutefois stoïques devant les appels à la cohésion et laissent croire que l'immigration massive en cours depuis des décennies est une sinécure. Il est vrai que l'augmentation démographique entraîne plus de production, plus de consommation. Repu d'individualisme, ce système économique tend nonobstant à distraire certains citoyens non seulement de l'existence des uns des autres, mais aussi de la possibilité d'édifier une société sur des intérêts communs.

Le développement économique n'est viable à long terme que s'il épouse la promotion des droits sociaux, politiques et économiques. Échappant à cette leçon historique, des facteurs structurels ouvrent

une brèche par laquelle perce la xénophobie, fragilisant de la sorte les rapports sociaux. La pauvreté et la sous-scolarisation placent malheureusement beaucoup de personnes en compétition pour des emplois. Certaines d'entre elles élisent des boucs émissaires. Le fait est qu'ignorer les controverses culturelles et considérer les citoyens de l'immigration comme un simple levier économique tarit tout projet de société.

On oublie d'ailleurs trop souvent d'observer l'intégration sociale sous l'angle des inégalités sociales et des conditions systémiques d'insertion. Il existe des écarts politiques et socioéconomiques persistants entre les communautés racisées et la société québécoise blanche. Des pratiques discriminantes sur le marché du travail, dans les médias ou dans les institutions publiques entravent l'égalité et la participation de citoyens d'origines diverses. Cette marginalisation se traduit par de la pauvreté, du chômage, des ghettos d'emploi. La lutte à la discrimination est indissociable de la lutte aux inégalités sociales. À la suite des émeutes de Montréal-Nord, les résidents du quartier multiethnique ont d'ailleurs clairement signifié que la sécurité économique était garante de la stabilité sociale. Et ceci s'applique autant chez les minorités que chez la majorité.

Des choix s'imposent

Pour que le modèle interculturel puisse réellement lancer le processus permanent d'intégration à double sens qu'il brigue, il paraît nécessaire, d'une part, d'accroître les efforts et le financement. Il y a présentement un océan entre les besoins exprimés et les réponses disponibles. D'autre part, l'action auprès des personnes immigrées est très fragmentée. D'emblée, il ne semble pas exister de coordination entre les politiques de gestion de l'immigration et les politiques liées à l'intégration. De surcroît, il n'y a pas de concertation qui unit la pluralité d'acteurs ayant un rôle déterminant sur le terrain. Organismes communautaires, employeurs, ordres professionnels, universités et ministères poursuivent des objectifs divers à travers des méthodes différentes. Ce désordre n'est pas sans nuire à la durabilité de l'impact des actions entreprises. La formation d'un partenariat dirigé vers des buts communs est essentielle pour assurer la cohérence et la continuité des interventions visant cette population. De meilleures assises politiques et légales encourageraient sans doute un tel engagement. À l'évidence, si tous les moyens ne sont pas employés pour favoriser une pleine intégration, l'abîme entre la société d'accueil et certaines communautés immigrées risque de s'approfondir.

Tout ceci représente bien peu, comparé à l'envergure des bénéfices qu'apportent les personnes immigrées au Québec. Certes, on ne peut nier les doutes, les questionnements vertigineux et les confrontations malaisées que leur compagnie entraîne. On ne peut pas non plus ignorer qu'elles ajoutent au poids démographique, qu'elles amènent de nouvelles compétences, développent de nouveaux marchés internationaux, et, surtout, qu'elles enrichissent notre horizon. Au fur et à mesure que les Québécois se diversifient, ils s'ouvrent sur le monde et développent d'autres formes de solidarité. Il n'y a qu'à voir la réaction émue et fraternelle que le récent séisme haïtien a suscitée. Grâce à leurs citoyens d'origines diverses, les Québécois développent une nouvelle conscience d'eux-mêmes, une autre façon d'être au monde. C'est avec cet élan qu'ils modernisent ensuite leurs communautés et, qui sait, c'est peut-être aussi avec cet élan qu'ils conforteront leur inquiétude et, qu'enfin, ils mettront au monde la société unique, libre et solidaire qu'ils appellent depuis toujours. 

Vox Pop

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

Au Marché Jean-Talon à Montréal, les saveurs des terroirs québécois se marient aux effluves des quatre coins du monde. En un clin d'œil, le lieu nous offre un voyage autour du globe : à gauche, des comptoirs de merguez, plus loin ceux du porc de Charlevoix, quelques mètres encore et on peut déguster le sarmale, plat traditionnel roumain, à l'entrée des productrices d'Oka nous offrent leurs fruits et leurs légumes. Sis au cœur de la Petite Italie, l'endroit était donc propice à nos rencontres citoyennes, portant sur la contribution des personnes immigrantes et des citoyennes et des citoyens de diverses origines au développement du Québec.

1. ALESSANDRA, DE MONTRÉAL, CHINOISE D'ORIGINE, NÉE À MADAGASCAR

Ça apporte une très grande richesse à la culture du Québec. Ces influences culturelles développent l'esprit d'ouverture et permettent un partage de connaissance et de compétences. Cette richesse nous amène beaucoup de choix, par exemple les restaurants. Cette diversité fait du Québec un endroit où il fait bon vivre.

2. CLAUDINE, DE MONTRÉAL

Je ne peux pas parler pour tout le monde, mais je dirais que c'est une source d'inspiration incroyable, tant aux plans humain et culturel que gastronomique.

3. CLAUDE, DE MONTRÉAL

Ils amènent de la couleur au Québec et de nouvelles idées! Ici, on est dans un marché et je peux vous dire que ça donne des échanges assez intéressants.

4. KATHYA, DE MASCOUCHE

Moi, je suis née ici, ma mère est Brésilienne et mon père est Italien et j'ai appris une foule de choses de la culture de leurs pays respectifs. Ils amènent leurs connaissances et ça rend les choses différentes et plus agréables.

5. YVES, DE MONTRÉAL

Il y a beaucoup de commerçants de différentes ethnies qui nous amènent une super diversité alimentaire! C'est bien.

6. NATHALIE, D'OKA

Moi qui travaille au marché depuis des années, c'est essentiel! Pour moi, ils font tellement partie de nous, comme toi et moi en fait, que je ne me rends plus compte des différences! À mon avis, ce qui amène la richesse de notre marché, c'est la diversité culturelle!

7. CATHERINE, DE MONTRÉAL

Ces gens nous offrent une telle richesse! Je pense qu'on a la chance, en les accueillant, de découvrir une foule de choses dont on ignorait l'existence.

8. CLAUDE, DE LA RIVE-SUD

Leur culture, leurs connaissances, leur alimentation!

9. FRANÇOIS, DE GATINEAU, FRANÇAIS D'ORIGINE

Ils amènent une variété intéressante et nous permettent de faire des découvertes culturelles, la musique notamment. Leur présence change aussi les façons de penser qui sont inscrites ici. C'est normal, on ne réfléchit pas partout de la même façon!

MICHEL, DES CANTONS-DE-L'EST

Je n'ai pas d'opinion là-dessus! Les gens sont là, c'est parce qu'ils ont le droit d'être là. En fait, tant qu'ils ne viennent pas menacer ma façon de vivre, moi ça ne me dérange pas. Il faut s'accommoder, c'est tout!

SERGE, DE MONTRÉAL, HAÏTIEN D'ORIGINE

Eh bien, il n'y a plus beaucoup de monde qui naît au Québec! Nous contribuons à l'épanouissement culturel! Nous travaillons beaucoup. Les gens qui travaillent dans les manufactures, pour la plupart, ce sont des immigrants! Et ça contribue énormément à l'avancement du Québec.

BENOÎT, DE MONTRÉAL, FRANÇAIS D'ORIGINE

Je suis moi-même immigrant. Pour moi, c'est inséparable du tout! C'est une richesse incroyable! 

Interculturalisme, immigration et diversité au Québec

par Philippe Couton, Université d'Ottawa

La pluriethnicité n'est pas un phénomène social récent, moins encore au Québec que dans de nombreuses autres sociétés, mais la particularité québécoise ajoute à ce domaine déjà complexe une ambiguïté qui n'existe pas ailleurs (Labelle et Lévy, 1995). Le statut social et politique du Québec, la fragmentation de la gestion de l'immigration dans la fédération canadienne, ainsi que la superposition de la diversité ethnoculturelle d'origine migratoire et de la coexistence plus ancienne des deux communautés linguistiques et des Autochtones, compliquent encore plus la situation. Il n'en reste pas moins que le Québec, à l'instar de l'ensemble nord-américain et d'autres pays occidentaux, est une société ouverte, et s'efforce de gérer les différentes dimensions migratoires (sélection, intégration, diversité, etc.) de manière cohérente tout en prenant en compte sa propre réalité sociopolitique.

Le modèle québécois

Comme ces autres sociétés d'accueil, le Québec a développé et fait évoluer un « modèle » d'immigration et d'intégration qui prend en compte les valeurs et les structures de la société d'accueil. Ce modèle, dit « interculturel », présent depuis au moins 30 ans, est désormais bien ancré dans les grandes institutions publiques québécoises, et est largement diffusé auprès du grand public, des immigrants, des organismes et des personnes qui travaillent dans des domaines pertinents. Le concept lui-même est un néologisme de facture relativement récente (Rocher et autres, 2007), mais dont l'adoption est généralisée. Il s'affiche par exemple sur l'un des sites officiels promouvant le « Québec interculturel » (www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/index.html), et figure comme objectif prioritaire (« Favoriser le rapprochement interculturel ») dans un récent rapport ministériel sur la diversité (MICC, 2008). Sans être une politique formalisée au niveau législatif, cette approche est tout de même un des aspects déterminants de la société québécoise moderne et a des répercussions importantes sur l'ensemble de sa population et de ses institutions.

La petite histoire de l'interculturalisme

Sans faire de rappel historique détaillé, un travail déjà accompli par d'autres (Rocher et autres, 2007), il est tout de même utile de mentionner quelques jalons pour mieux cerner la particularité du modèle interculturel. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province du Québec de 1961 (ou Commission Parent), dont les différents volumes paraîtront au début des années 1960, relève pour la première fois de manière publique le fait que la grande majorité des immigrants s'orientent vers la langue anglaise, et propose des mesures pour faciliter leur adoption de la langue française.

Cette réalisation s'inscrit dans le contexte de la Révolution tranquille et de la prise de conscience collective des défis qui attendent le Québec. L'autre grande étape de ce processus fut l'adoption d'un ensemble de lois linguistiques, dont la pierre angulaire reste la Charte de la langue française, adoptée en 1977, qui affirme la volonté de l'État québécois d'intégrer les nouveaux arrivants, dans un esprit d'ouverture (Québec, 1977). Ces deux grandes étapes ancrent la première période de transformation de l'espace social et politique québécois, qui recentre la langue et la culture française, dans les années 1960 et 1970.

C'est durant les deux décennies suivantes que va s'articuler l'approche proprement interculturelle. Une fois la langue et la culture française structurées et légiférées à titre de fondements de la société québécoise, l'interculturalisme se développe autour d'une notion centrale: le rapprochement culturel. Ce qui présume donc une culture de convergence, une incitation à partager et à se rencontrer, ainsi qu'une reconnaissance du pluralisme. Un document ministériel lance cette approche en 1981: *Autant de façons d'être Québécois. Plan d'action à l'intention des communautés culturelles* (Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1981). Ce plan, avec les autres énoncés et rapports qui suivront, contribue à l'élaboration et au développement de l'interculturalisme.

Ces différentes étapes constituent un cheminement généralement cohérent qui cherche à définir une identité nationale claire (langue, valeurs, etc.), démarche encore active aujourd'hui. Le Québec adopte donc, au même titre que de nombreuses autres sociétés, une aspiration clairement nationale mais aussi résolument universalisante. Associé à d'autres transformations sociopolitiques majeures (laïcisation, étatisation, etc.) l'avènement du modèle interculturel joue un rôle de premier plan dans l'évolution de la société québécoise. En parallèle aux efforts déployés par différents gouvernements québécois pour contrôler la sélection et l'intégration des flux migratoires sur son territoire, l'interculturalisme changera irrévocablement le paysage social québécois. L'immigration au Québec est maintenant marquée du sceau de ces efforts politiques, étant à la fois majoritairement d'expression française et gérée par une politique qui s'inspire du modèle pluraliste dominant, mais qui s'en écarte aussi de manière très significative.

Les modèles québécois, canadien et américain

Le modèle interculturel se démarque en effet très explicitement, et ce, dès son émergence, d'autres approches possibles, dont trois des plus souvent mentionnées dans les énoncés de politique ou par les chercheurs et observateurs: le *melting pot* américain, la mosaïque canadienne (donc le multiculturalisme), et l'assimilationnisme répu-



blicain français. Chacun de ces modèles est, bien entendu, plutôt une version épurée et idéalisée de la réalité sociale de chacune de ces sociétés qu'un réel modèle concrétisé par des politiques spécifiques. Mais le Québec, en se positionnant de la sorte, s'inscrit dans la lignée d'autres sociétés d'accueil tout en se démarquant et en dégageant une voie médiane entre l'assimilation et la simple juxtaposition de cultures. L'interculturalisme est donc une forme d'organisation sociale, dont le but premier est de dégager des principes permettant des rapports sociaux harmonieux entre personnes et communautés plurielles dans un cadre national.

Les avancées

C'est dans sa mise en œuvre, plutôt que dans une comparaison généralisante avec d'autres modèles, qu'apparaît la spécificité de l'interculturalisme. Est-il possible aujourd'hui, près de trente ans après les débuts de l'interculturalisme, de faire sinon un bilan du moins une évaluation préliminaire de ses résultats? Un premier constat s'impose: le poids du français dans l'immigration et l'intégration des immigrants est aujourd'hui beaucoup plus important qu'avant l'avènement de ce modèle: 60,4 % des nouveaux immigrants déclaraient en 2008 connaître le français, contre environ 30% au début des années 1990; cette proportion monte à 75,6 % pour les immigrants sélectionnés (MCCI, 2009; MRCI, 2003)¹. Le Québec demeure également une importante société d'immigration, avec 11,5 % de sa population née à l'extérieur du Canada; cette proportion est la plus élevée mesurée à ce jour, certes plus basse que dans le reste du Canada, mais comparable à celle de la France ou des États-Unis. L'attraction du français pour les immigrants est également en forte progression, même si de nombreuses inquiétudes demeurent quant à l'influence de l'immigration sur la langue française (Office de la langue française, 2008).

Le poids du français dans l'immigration et l'intégration des immigrants est aujourd'hui beaucoup plus important qu'avant l'avènement de ce modèle.

Ces résultats ne sont pas, bien entendu, uniquement attribuables à la politique interculturelle, mais ils constituent des indicateurs clairs de convergence linguistique et culturelle, l'objectif majeur de l'approche québécoise de la diversité.

Une des forces de ce modèle demeure sa flexibilité. Une transition récente, qui parallèle l'évolution d'autres modèles d'aménagement de la diversité ethnoculturelle dans le monde, fait par exemple une plus grande place à la notion de « cadre civique commun », laquelle remplace en partie le concept de « culture publique commune » (Rocher et autres, 2007 : 2). Nous sommes donc en présence d'un modèle évolutif, capable de s'adapter aux changements qui marqueront inévitablement l'avenir du Québec. ➤

1. Connaissance du français ne veut pas dire « de langue maternelle française », cette proportion étant beaucoup plus faible (environ 18%). Mais la connaissance du français est un indicateur important du potentiel de participation à la société québécoise.



Les faiblesses

Reste un certain nombre de faiblesses. L'interculturalisme n'a pas contribué de manière significative à la résolution de nombreux problèmes qui persistent. Par exemple, l'engagement associatif immigrant est accepté et fait partie de la démocratie participative, mais sa place reste floue, et il demeure d'importants clivages entre immigrants et le reste de la population (Labelle et Lévy, 1995). De même, les formations politiques traditionnelles restent assez peu ouvertes à l'inclusion de certains groupes. Enfin, il est également clair, comme l'indique la controverse actuelle sur la question des accommodements raisonnables, que l'immigration suscite encore de nombreuses appréhensions. Une des dimensions qui peut aussi être qualifiée de faiblesse est l'absence d'un cadre légal clair. Il n'existe en effet aucune loi sur l'interculturalisme, comme c'est le cas du multiculturalisme canadien, et la mise en œuvre de ses différents principes reste fluctuante et morcelée. L'interculturalisme ne fait également pas consensus, loin de là. Il ne manque pas de critiques acerbes de ce que certains voient comme une autre forme de pluralisme normatif, un discours vague et épuré de tout ancrage social précis, qui ne peut que diluer les fondements de la société québécoise, déjà fragilisée dans l'espace nord-américain (Gagnon, 2008).

Plus généralement, l'interculturalisme semble achopper sur la dimension culturelle, contribuant à un sentiment de perpétuelle crise culturelle, dont les symptômes les plus marqués seraient des tentatives constantes pour définir, identifier, codifier et légiférer la

ou les cultures. Ou alors, comme le dit le poète québécois Antonio D'Alfonso (2000), serait-ce simplement l'idée qu'on se fait de la culture qui est en crise? Devrait-on alors tenter de dépasser une simple version culturalisante de la vie sociale, alors qu'il reste, pour les immigrants en particulier, tant d'autres problèmes à résoudre? Peut-on envisager qu'un avenir et une vraie rencontre interculturelle pourront advenir sans s'encombrer des inégalités majeures et des appréhensions mutuelles qui persistent aujourd'hui? L'approche sur laquelle le Québec a jeté son dévolu s'est avérée suffisamment flexible pour à la fois anticiper et accompagner les bouleversements des quatre dernières décennies. Reste à voir si elle saura continuer ce parcours évolutif. **Ds**

D'Alfonso, Antonio (2000). *En Italiques : Réflexions sur l'ethnicité*, Montréal, Les éditions Balzac.

Gagnon, Nicole (2008). « De l'interculturalisme », *Recherches sociographiques*, vol. 49, no 3, p. 523-535.

Labelle, Micheline et Joseph J. Lévy (1995). *Ethnicité et enjeux sociaux*. Montréal, Liber.

Nuchèze, Violaine de (2004). « La Rencontre interculturelle », *Lidil – Revue de linguistique et de didactique des langues*, no 29, mis en ligne le 31 mars 2008, consulté le 8 janvier 2010, lidil.revues.org/index1243.html.

Office de la langue française (2008). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*. Montréal, Gouvernement du Québec.

Québec (1977). *La Charte de la langue française*. Projet de Loi no 101, Québec, Gouvernement du Québec.

Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (1981). *Autant de façons d'être Québécois. Plan d'action à l'intention des communautés culturelles*, Montréal, Gouvernement du Québec.

Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*. Montréal, Gouvernement du Québec.

Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (2009). *Fiche synthèse sur l'immigration au Québec – année 2008*. Montréal, Gouvernement du Québec.

Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (2003). *Caractéristiques de l'immigration au Québec : statistiques*. Montréal, Gouvernement du Québec.

Rocher, François, et Micheline Labelle, Anne-Marie Field, Jean-Claude Icart (2007). « Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme », Montréal, *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, décembre, 63 p.

La Commission Bouchard-Taylor :

une avancée pour le vivre-ensemble au Québec ?

par Rachida Azdouz, Université de Montréal

Compte tenu du contexte local et international dans lequel elle a vu le jour, la Commission Bouchard-Taylor devait remplir une triple fonction. D'abord, une fonction politique; le débat devait porter sur la pertinence d'accorder des dérogations pour des motifs religieux aux usagers et aux employés des services publics. Si oui, jusqu'où devait-on aller? Ensuite une fonction pédagogique, où on devait intégrer les citoyens à un débat jusque-là réservé aux juristes et à un cercle d'initiés, vulgariser les concepts, donner aux citoyens les outils nécessaires à une participation éclairée, sans toutefois les infantiliser. Et finalement, une fonction que je qualifierais de thérapeutique, sans aucune connotation péjorative. Cette dernière devait libérer la parole citoyenne sur des questions jusque-là considérées, à tort, comme trop délicates pour être abordées de front et permettre l'expression de toutes les positions, sans complaisance et sans à priori idéologique. Pour chacune de ces fonctions, je vais tenter de dégager en quoi la Commission a fourni des pistes intéressantes et en quoi elle a raté la cible. Je conclurai sur des questions restées en suspens et qui ont refait surface depuis.

La fonction politique

La consultation a été déclenchée par une série « d'affaires » au Québec, sur fond de dérives communautaristes dans les banlieues françaises et de quête d'un meilleur équilibre entre coexistence pacifique et cohésion sociale dans plusieurs pays d'immigration. Elle a aussitôt pris une tournure ethnicisante, couvrant ainsi simultanément deux chantiers, complémentaires mais distincts. Il y a d'abord eu un débat sur le passage de la déconfessionnalisation à la laïcité, afin de circonscrire ou d'interdire l'expression du religieux dans les institutions publiques et ensuite un autre débat sur le modèle d'intégration que le Québec souhaite proposer à ses nouveaux arrivants.

Entre l'approche républicaine à la française et le multiculturalisme canadien, le Québec a misé sur une troisième voie et s'est doté d'un énoncé de politique interculturelle en 1990. Quelque 20 ans plus tard, quel bilan peut-on dresser de cette tentative de dégagement d'un modèle distinct ?

Déconfessionnalisation, laïcité et modèle d'intégration

Le premier débat est québéco-québécois. Il s'agit du lien que les citoyens entretiennent avec le religieux et la place qu'ils sont prêts à lui accorder, ou non, dans les institutions publiques. Le second concerne les rapports entre une société d'accueil et ses nouveaux arrivants : comment et à quoi les intégrer ?

Le second débat a couvert le premier, alors qu'il aurait dû lui succéder, avec l'effet pervers que l'on connaît : réduire le vivre-ensemble à la problématique de l'immigration. Même si la diversité ethnique rend le débat plus urgent et plus complexe, le Québec devait se poser un jour ou l'autre la question de l'aménagement du pluralisme dans ses institutions, 40 ans après la *Révolution tranquille*. Comment, en

effet, traiter le fait minoritaire et les phénomènes de société émergents, qu'ils soient liés au genre, au sexe, à la condition sociale ou à l'origine ethnique? Toute organisation est appelée aujourd'hui à adapter ses pratiques de gestion pour favoriser la conciliation travail-famille, intégrer un transgenre ou une personne transsexuelle, ou faire face à la féminisation ou à la masculinisation d'une catégorie professionnelle.

La Commission n'a pas donné lieu aux interactions ou aux délibérations, lesquelles auraient permis de dégager des consensus, mais également de discerner des tendances divergentes et des tensions autour de certaines des questions traitées. La formule adoptée a réduit les discussions à une succession de présentations; le rapport, quant à lui, a mis l'accent sur les consensus en minimisant les désaccords et les zones grises, avec les conséquences désastreuses que l'on observe depuis trois ans : une radicalisation des discours sur le vivre-ensemble, des positions érigées en posture, la méfiance réciproque, les « pluralistes » étiquetés de multiculturalistes, les nationalistes étiquetés de racistes, des laïcs et des religieux unissant leurs voix pour dénoncer le concept de laïcité ouverte.

Prises de conscience

Toutefois, la controverse autour des accommodements a eu le mérite de favoriser un certain nombre de prises de conscience, plus ou moins en lien avec l'élément déclencheur, notamment la référence à Dieu dans des textes officiels, qui vient brouiller la gestion du religieux au Québec et freiner la marche vers la laïcité. On a aussi mis en évidence des problèmes d'intégration socio-économique des immigrants scolarisés, l'urgence de prévenir le repli identitaire par la mise en place de mesures d'insertion. On a aussi identifié la limite des analyses en fonction de métacatégories (nouveaux arrivants et Québécois de souche, jeunes et *Baby Boomers*, Montréal et régions), la conception du vivre-ensemble étant influencée autant par les parcours individuels que par les expériences communautaires. On a aussi pris conscience de la nécessité de poursuivre la réflexion afin de mieux cerner le noyau de valeurs communes, sans tomber dans le piège d'une recette « vivre-ensemble, mode d'emploi ».

La fonction pédagogique

Le document de consultation devait fournir aux citoyens les outils nécessaires à une participation éclairée au débat. Il devait aussi fournir un état de la situation en matière de gestion de la diversité au Québec et dans quelques pays européens et autres, notamment des chiffres, des modèles, les forces et les limites des différentes approches, le contexte politique et les enjeux identitaires particuliers au Québec. Il devait bien camper les problématiques communes, notamment les problèmes d'intégration socio-économique, la pratique religieuse radicale, la récupération politique du fait religieux, la difficulté de distinguer la foi sincère de la revendication



Festival interculturel de Rimouski

identitaire et la recevabilité juridique des lois interdisant les signes ostentatoires. Il devait aussi poser des questions claires, susceptibles de déboucher sur des recommandations concrètes et laisser des questions *ouvertes* afin, non pas de proposer des solutions, mais de sensibiliser le gouvernement du Québec à des phénomènes émergents, qui pourraient compromettre le vivre-ensemble et qu'il serait opportun de traiter dans une optique préventive.

Malgré un effort honnête pour clarifier les concepts, les coprésidents ayant systématiquement amorcé les séances par un exercice de recadrage, la Commission n'a pas réussi à dissiper le brouillard conceptuel entourant ce débat à plusieurs vitesses. À telle enseigne qu'aujourd'hui encore, plusieurs journalistes, citoyens et praticiens continuent d'utiliser l'expression «*accommodement raisonnable*» pour désigner toute situation de communication interculturelle. Sans compter toute la suspicion entourant les notions de laïcité ouverte, de pluralisme et d'interculturalisme, que d'aucuns perçoivent comme un habillage sémantique visant à déguiser l'accommodement raisonnable pour lui faire passer la frontière du Québec en douce. Même l'interculturalisme, un modèle adopté par les gouvernements québécois successifs depuis plus de 20 ans, péquistes ou libéraux¹, est perçu et parfois revendiqué comme une nouveauté issue de la Commission Bouchard-Taylor. Est-ce à dire que la Commission s'est avérée antipédagogique, et qu'il suffirait de mieux expliquer la laïcité ouverte ou l'interculturalisme aux Québécois pour susciter leur adhésion?

Il s'agit là d'un pari imprudent et d'une hypothèse condescendante, car si la confusion des genres a nui au débat, elle ne suffit pas à expliquer les désaccords idéologiques, lesquels ne sont pas tous fondés sur l'ignorance mais aussi sur des arguments et des objections. C'est donc sur le terrain de la délibération critique, et non sur le terrain pédagogique, qu'il faudra poursuivre ce débat. En attendant, on doit retenir que le vivre-ensemble ne peut se limiter à l'éloge de la différence, à la tolérance (un savoir-être) ou à la lutte aux préjugés par la connaissance de l'autre (un savoir).

Car vivre ensemble suppose aussi des *savoir-faire*: dialoguer, négocier, délibérer, arbitrer, trancher, et remettre en question des règles pour les revalider.

La fonction thérapeutique

S'il est un aspect sur lequel la Commission a réussi son pari au moins à moitié, c'est bien celui-ci. Les audiences publiques ont permis à des citoyens de naissance et d'origine de nommer des malaises, d'exprimer des frustrations ou des peurs, d'affirmer des positions plus ou moins populaires. Des citoyens d'adoption ont fait entendre leurs voix, leurs réalités et leur diversité. Nous avons entendu des récits de vies difficiles et douloureuses, des histoires d'intégration tranquille et de solidarité. Peu de censure, peu d'autocensure; après 20 ans de rectitude politique, le devoir de civilité de nos concitoyens n'était pas aussi entamé que nous aurions pu le craindre, malgré quelques dérapages. Mais la prise de parole ne suffit pas. Il aurait fallu faire écho et traduire les frustrations en besoins, reconnaître les positions marginales ou minoritaires, dégager les consensus et mettre en relief les divergences.

En voulant rassurer la population sur le climat social («*pas de crise mais perception de crise*»), le rapport a écorché ceux qui n'y ont pas retrouvé leur empreinte, minimisé des préoccupations et délégitimé des positions, prêtant ainsi flanc à des accusations d'a priori idéologique.

L'entreprise était vaste: il eut été impossible de satisfaire toutes les tendances dans les recommandations, mais opportun d'intégrer leurs préoccupations dans le diagnostic.

Et maintenant?

Que reste-t-il de cette Commission? Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, la France tente de faire interdire la *burqa* et le *niqab* aux usagers des services publics, voire dans l'espace public, et se heurte à la recevabilité juridique d'une telle interdiction.

Le Parti Québécois propose un projet de Charte de la laïcité calquée sur celle de la France. Curieusement, on y conserve, en prime, le crucifix à l'Assemblée nationale. Rappelons que la Commission recommandait son retrait. Le traitement de la pratique religieuse radicale, une question laissée en suspens, a refait surface et, avec elle, la nécessité de circonscrire davantage le champ du religieux et la contrainte excessive. Jusqu'où peut-on aller?

Le gouvernement du Québec semble avoir mis de côté la délicate question religieuse pour accorder la priorité à la problématique de l'intégration professionnelle des immigrants scolarisés, en misant sur la formation aux valeurs et aux réalités du marché de l'emploi, en offrant stages et formations d'appoint. Le travail comme antidote au repli identitaire et à l'orthodoxie religieuse? C'est une action prioritaire, mais ce n'est pas une panacée. La pratique religieuse orthodoxe n'est pas toujours l'expression d'un repli qui serait lié à l'exclusion socio-économique: la religion cache-misère existe, mais elle cohabite avec la foi sincère et avec la politisation du religieux (les trois cas de figure n'appellent pas les mêmes solutions). De plus, l'orthodoxie religieuse n'est pas l'apanage des immigrants: nous avons aussi nos orthodoxes «*maison*» qui invoquent l'argument historique, juridique ou culturel pour se soustraire à la laïcité.

La construction du vivre-ensemble ne peut donc se limiter à des solutions économiques; c'est une mobilisation sur tous les fronts qui est requise: politique, juridique, socio-économique et éducatif. 

1. L'approche civique, prônée dès 1996 par André Boisclair, alors ministre des Relations avec les citoyens, a été abandonnée suite à l'échec du Forum national sur la citoyenneté, organisé en 2000 par le ministre Perrault... marquant le retour du ministère des Communautés culturelles.

L'intégration économique des personnes immigrées

ou l'outrecuidance d'une incohérence

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Pour les personnes immigrées, l'intégration économique, qui indique que l'individu a trouvé un emploi à la mesure de ses compétences professionnelles, est laborieuse. Même après plusieurs années, l'intégration en emploi, qui signifie que l'individu travaille, reste souvent fragile. La politique d'immigration amène annuellement 45 000 personnes pour qui la politique d'intégration planifie trop peu de soutien. À n'en pas douter, cette discordance freine leur intégration économique. Tant que la politique d'intégration ne démontrera pas davantage d'engagement envers l'endiguement des inégalités qui touchent les groupes immigrés et racisés¹ en emploi, le Québec ne pourra profiter pleinement de sa politique d'immigration.

En vue de ralentir le déclin démographique, de répondre à la pénurie de main-d'œuvre et de promouvoir la diversification culturelle québécoise, le Québec a adopté une politique d'immigration ouverte. Dans la dernière décennie, un peu plus de 60 % des nouveaux arrivants appartenaient à la catégorie économique qui regroupe les candidats dont le profil a été spécialement choisi selon les attributs de l'économie québécoise.

En un mot, on note une nette augmentation du niveau de scolarité chez les personnes immigrantes. Les hommes arrivés entre 2001 et 2006 ont, par exemple, fréquenté l'université dans une proportion de 38,3 % comparativement à 16,9 % chez les hommes nés au Canada. Bien qu'un peu plus modique, on retrouve un rapport semblable chez les femmes¹. On remarque aussi que les néo-Québécois immigreront désormais davantage de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine plutôt que de pays occidentaux comme ce fut le cas antérieurement.

Malgré ses atouts, la population immigrée connaît un taux d'emploi et des revenus franchement inférieurs à ceux qu'on retrouve chez les Québécois de naissance. Il est indéniable que les personnes racisées sont surreprésentées dans les emplois précaires ou peu qualifiés, et cette réalité est encore plus fréquente chez les femmes. Des statistiques en témoignent éloquentement : en 2001, 7 % des Québécois appartenaient à une « minorité visible », mais ceux-ci représentaient 15,5 % de la population pauvre².

Les compétences linguistiques

Les immigrants économiques sont recrutés en fonction de leur bonne maîtrise du français. L'exigence n'est cependant pas la même pour les personnes admises sur la base d'un regroupement familial ou d'un statut de réfugié. Au Québec, parler la langue de Molière est avantageux pour réussir professionnellement. L'accès au cours de francisation n'est pourtant pas facile : les classes du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) sont à pleine capacité et, bien que leur nombre augmente annuellement, la liste d'attente demeure longue.

Par ailleurs, le niveau de langue enseigné dans ces classes est souvent inadéquat pour percer le marché du travail. « Ces cours per-

mettent de connaître la culture québécoise, mais plus de liens doivent être faits avec l'insertion professionnelle, remarque Marie-Thérèse Chicha, professeure à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal. Par contre, il y a les cours de francisation en milieu de travail qui sont excellents, signale-t-elle. Ils sont issus d'un partenariat État-employeur-syndicat. Ils se font toutefois à petite échelle parce que les contextes où ces trois acteurs sont présents et parviennent à une entente sont rares. »

Au demeurant, la connaissance du français ne représente pas un gage d'intégration économique. Certaines communautés connaissent le français depuis la tendre enfance et peinent à trouver du travail. C'est le cas de la communauté maghrébine qui, malgré son niveau de langue irréprochable, détient un taux de chômage de près de 28 %³.

La reconnaissance des acquis

La reconnaissance de l'expérience et de la scolarité acquises à l'étranger par les employeurs et les ordres professionnels québécois est inéluctablement complexe. D'emblée, les personnes qui veulent entreprendre une telle démarche doivent se confronter à plusieurs acteurs : universités, employeurs, syndicats, ordres professionnels, gouvernement... et autant de manières d'évaluer les acquis! La lourdeur de la démarche et l'incertitude de son résultat découragent plusieurs de s'y engager⁴.

On a entendu dire à outrance que la principale barrière à l'emploi pour les personnes immigrées était due à la rigidité des critères d'admission des ordres professionnels. Certes, la demande d'admission dans les ordres consiste en un processus fastidieux. Pourtant, seulement 20 % des immigrants possèdent un diplôme qui relève d'un ordre selon Marie-Thérèse Chicha. « Même si les personnes réussissent les examens de leur Ordre, elles doivent souvent réaliser un stage en entreprise pour pouvoir obtenir leur permis de »

1. L'auteure préfère la notion de « groupe racisé » à celles de « minorité visible », de « groupe racial » ou de « race ». Celle-ci se rapporte au processus de racisation, qui signifie « l'extension d'une signification raciale à des relations non-classifiées ou catégorisées en termes raciaux dans une phase antérieure ». (Voir Omi, M. & Winant, H. (1986). *Racial Formation in the United States: From the 1960s to the 1980s*. New York: Routledge & Kegan Paul Inc., 69.)

2. Antonius, R. & Icart, J.-C. (2008). Les profils différentiels de pauvreté : un outil pour mesurer les inégalités affectant les minorités racisées au Québec. Dans M. Labelle et F. W. Remiggi (Éds), *Inégalités, racisme et discrimination : regards critiques et considérations empiriques*, p.79. Consulté le 11 janvier 2010, à www.criec.uqam.ca/Page/Document/cahier/033.pdf

3. Bourque, O. (2008). Chômage des Maghrébins : « Une honte pour le Québec ». *Lapresseaffaires.cyberpresse.ca*, 28 mars 2008. Consulté le 11 janvier 2009, à <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/200901/06/01-686111-chomage-des-maghrébins-une-honte-pour-le-quebec.php>

4. Girard, M., Smith, M. & J. Renaud (2008), Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration, *Cahiers canadiens de sociologie*, 33 (4), p.807.

pratique entier. Encore faut-il qu'une entreprise les accueille. Alors, voyez, même quand on parvient à résoudre le problème de l'Ordre...», explique-t-elle.

La reconnaissance des acquis par les employeurs n'est donc pas plus simple. Ces derniers connaissent peu les qualifications étrangères et présumant généralement qu'elles sont de qualité inférieure. De plus, l'évaluation comparative des études hors Québec, offerte par le MICC, ne les informe que partiellement, car elle évalue uniquement les années d'études et non leur contenu⁵. «Il n'y a pas moyen pour les immigrés qui ne relèvent pas d'un ordre professionnel de faire certifier leurs connaissances», indique Marie-Thérèse Chicha.

De fait, il n'existe que très peu d'outils adéquats évaluant les acquis expérientiels en contexte d'immigration. Leur pertinence apparaît pourtant incontournable, car l'expérience est souvent plus appropriée dans le monde professionnel que le bagage académique. De telles évaluations permettraient de pallier le manque d'expérience canadienne, laquelle constitue une véritable pierre d'achoppement pour plusieurs.

«Les qualifications des personnes immigrantes sont souvent excellentes, mais elles ont besoin de "formations passerelles" qui leur permettent de s'adapter au milieu québécois et à ses pratiques. C'est ce type de formations d'appoint que le gouvernement, les universités et les entreprises devraient offrir aux personnes immigrantes», conclut Marie-Thérèse Chicha. De fait, l'offre de pareilles formations est très réduite. En définitive, ceci se traduit fréquemment par une déqualification des personnes immigrantes.

La discrimination systémique en entreprise

Les pratiques de recrutement de la main-d'œuvre ont été pensées en fonction du profil traditionnel (homogène) des travailleurs qui la composent. Par leurs biais culturels, les critères de sélection, les tests psychométriques et les questionnaires d'entrevue pénalisent les personnes immigrées. Par exemple, plus de 80 % des employeurs utilisent le bouche-à-oreille pour embaucher⁶. Cette méthode désavantage les personnes immigrées dont les réseaux informels sont moins étendus.

«On dirait que les entreprises n'arrivent pas à comprendre que les méthodes qu'elles ont toujours utilisées sans volonté de discriminer ont un effet d'exclusion. Même celles qui se prétendent préoccupées par la diversité corrigent rarement leurs pratiques», souligne Marie-Thérèse Chicha.

Ajoutons à ceci que même si les personnes immigrées traversent le processus d'embauche, la partie n'est pas nécessairement gagnée. «Les employeurs sont réticents à offrir des emplois qualifiés et à long terme à des immigrants. Consciemment ou non, plusieurs démontrent une préférence pour les Occidentaux», soutient la chercheuse.

Les programmes en place

C'est pour s'assurer que le personnel des entreprises reflète la société québécoise que les programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAE) ont été introduits dans la Charte des droits et libertés de la personne en 1985. «Le gouvernement a diversifié les modèles de mise en œuvre, rappelle Marie-Thérèse Chicha. Ceci reflète l'attitude ambiguë de l'État qui a persisté au fil du temps, l'application des PAE demeurant fragmentée. En réalité, les entreprises ne sont pas imputables des résultats obtenus», soutient-elle. Certains résultats se passent de commentaire : en 1981, l'objectif concernant l'emploi de membres de communautés ethnoculturelles dans la fonction publique était de 9 %. En 2008, on en était encore à 4 %⁷.

D'autres programmes intéressants ont été instaurés, mais souffrent de la même insuffisance. Par exemple, le *Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi* (PRIIME)

soutient financièrement les entreprises qui offrent des stages à des personnes immigrées ou racisées dans leur domaine de formation, alors que *Québec Pluriel* permet à des jeunes de bénéficier de mentorat. «Ces programmes sont appréciables, mais leur champ d'application est trop réduit, juge Marie-Thérèse Chicha, alors que plusieurs milliers de personnes en ont besoin.»

Les conséquences de l'exclusion économique

L'intégration sociale repose beaucoup sur l'intégration économique. L'expérience de difficultés économiques durables fragilise les familles, réduit l'accès aux biens sociaux, détériore l'état de santé, diminue l'engagement civique, politique et social et finit par rendre la déqualification irréversible. Les personnes immigrées sont à risque de développer une image d'impuissance minant leur confiance en elles. L'impossibilité de jouer un rôle actif et valorisé par la société sape leur participation à la vie de la majorité. Ceci ne peut que compromettre leur capacité à développer un sens de l'appartenance.

L'exclusion économique conduit certains à se replier sur eux-mêmes. D'autres peuvent tendre vers le communautarisme en se retirant dans leur communauté d'origine ou encore vers l'intégrisme en investissant leur religion. Dessinant un cercle vicieux, ce genre de comportements réactifs augmente généralement la discrimination faite par la société d'accueil.

Pour la deuxième génération, les conséquences peuvent aussi être graves. Dès le départ, leur capital financier et social nuit à leur insertion professionnelle. Témoins des efforts et des sacrifices de leurs parents pour se scolariser et trouver un travail, ils peuvent dévaloriser cette trajectoire. À la recherche de modèles de réussite alternatifs, ces jeunes présentent des taux de décrochage et de chômage élevés.

Chacun des facteurs influençant l'intégration économique est une épreuve à franchir pour une personne immigrante. L'effet de renforcement mutuel rend ces facteurs souvent insurmontables, menant ainsi à une déqualification parfois irréversible. Paradoxalement, la société québécoise a besoin de ces personnes venues d'ailleurs pour assurer sa survie et fait montre de bonne volonté. Mais ceci ne suffit pas à répondre aux besoins ni du Québec comme société d'accueil, ni de tous ces gens qu'amène sa politique d'immigration. Il ne s'agit pas ici d'une imposture passagère : l'harmonisation des politiques d'immigration et d'intégration est fondamentale.

Pour que les femmes et les hommes immigrés puissent bénéficier des mêmes opportunités d'emploi que le reste de la population québécoise, les actions menées auprès d'eux doivent être concertées et conséquentes. Il y a également un travail colossal de formation et de sensibilisation à la diversité à faire auprès des acteurs sociaux et économiques. Or, tout ceci ne peut s'accomplir sans un engagement plus robuste de l'État. Et celui-ci passe par un financement beaucoup plus important que celui qui est présentement disponible. L'insouciance actuelle ne fait pas que contrevenir aux grands idéaux d'égalité que la Charte québécoise des droits et libertés auréole, elle contribue à la dislocation du tissu social. De telles conditions risquent de précariser l'application du modèle interculturel. 

5. Voir Chicha M-T (2009) Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal. Fondation canadienne des relations raciales. Toronto. http://im.metropolis.net/frameset_f.html

6 Chicha, M.-T. & Charest, É. (2009). Accès à l'égalité et gestion de la diversité, *Gestion*, 34 (3), p.69.

7 Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes et Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées, (2009). L'adaptation de l'administration publique québécoise à la diversité culturelle : une histoire qui n'avance pas !. Consulté le 11 janvier 2010, à www.tcrci.qc.ca



La valise orange de Marie-Laure M. Rozas, le symbole de son bagage culturel.

Le Québec, régions ouvertes !

Les organismes communautaires au cœur de l'accueil et de l'intégration des immigrants

par Michèle Vatz Laaroussi, Université de Sherbrooke

Au Québec, nous avons une politique de régionalisation de l'immigration depuis 1993. Cette politique vise à attirer, intégrer et retenir des immigrantes et immigrants dans diverses régions en dehors de Montréal, et ce, pour deux principales raisons : permettre une distribution régionale plus équitable des apports de l'immigration et favoriser le développement local et régional.

En effet plus de 80 % des immigrants s'installent dès leur arrivée à Montréal où le bassin d'emplois est plus large, où les institutions d'éducation sont plus nombreuses, où les services sociaux et de santé sont plus diversifiés et où leurs réseaux ethniques sont déjà présents. Alors, qu'est-ce qui peut attirer des immigrants à venir vivre à Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville ou au Lac St-Jean ?

Des populations immigrantes dans les villes moyennes

Plusieurs régions se sont penchées sur cette question et ont passé des ententes avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour tenter de favoriser l'arrivée de nouveaux venus. Les recherches (Vatz Laaroussi, 2009) démontrent aujourd'hui que, si les villes moyennes comme Sherbrooke ou Gatineau réussissent de mieux en mieux à attirer de nouveaux arrivants, les collecti-

vités plus petites et moins pourvues en services et organisations locales ont plus de difficultés. En outre, même si c'est encore un défi, les villes moyennes retiennent mieux et plus longtemps les populations immigrantes. Plus les collectivités sont petites ou éloignées, plus les populations immigrantes vivent des mobilités secondaires après leur première installation. En fait, c'est comme si on demandait à ces immigrants de faire le développement social et économique de ces collectivités alors que par ailleurs celles-ci rencontrent de grandes difficultés.

La régionalisation, des conditions de succès

Cependant, on identifie déjà de bonnes pratiques en régionalisation de l'immigration. Quimper (2006) montre l'importance de mettre en œuvre une démarche de développement local dès le démarrage du projet. Une stratégie interpartenariale et intersectorielle de sensibilisation de la population locale est indispensable. Elle doit se poursuivre par un travail continu de mobilisation des divers acteurs, tant sociaux qu'économiques, municipaux que régionaux, institutionnels que communautaires. Pour cela, plusieurs municipalités mettent en place une politique d'accueil et des organismes locaux ↘

d'accueil aux immigrants sont financés par les subventions du MICC. Ces organismes se chargent le plus souvent du premier accueil des nouveaux arrivants, de l'orientation vers les logements ou encore de l'accompagnement vers les cours de français pour les allophones. Selon les régions, certains d'entre eux sont spécialisés dans l'accueil des réfugiés, comme le *Service d'aide aux néo-Canadiens* (Sherbrooke), ou visent à faciliter l'installation de tous les nouveaux arrivants, comme *Portes Ouvertes sur le Lac* (Saguenay-Lac St-Jean) ou *Accueil et Intégration Bas St-Laurent* (Rimouski). En fait, plus les localités sont petites, plus ces organismes jouent un rôle central dans l'accueil des nouveaux arrivants, mais aussi dans l'organisation du partenariat régional et dans la sensibilisation locale à la diversité. Les bonnes pratiques en matière d'accueil et de rétention des immigrants sont diversifiées et peuvent partir de milieux différents comme la municipalité, un organisme communautaire dédié à l'ensemble de la population – comme une maison de la famille ou un centre de femmes – ou encore des tables de concertation.

Des expériences favorables à l'intégration des immigrants en région

À titre d'exemple de ces pratiques qui ont des effets favorables sur l'intégration des immigrants en région et, partant, sur le développement social local et régional, notons : (1) les jumelages entre familles immigrantes et locales; (2) l'instauration de comités locaux dédiés à l'immigration et à l'interculturel; (3) la mise en œuvre de lignes téléphoniques sans frais qui permettent aux arrivants éventuels d'avoir des informations centralisées sur leur lieu de destination; (4) la tenue de cérémonies d'accueil; (5) l'organisation de services de transport collectif et de covoiturage; (6) l'instauration de fonds de dépannage accessibles sans dossier de crédit et finalement (7) les services d'interprétariat et de traduction. Évidemment, les villes moyennes ont plus de possibilités et de fonds pour mettre en œuvre

ces services. Dans les localités plus petites où le dossier de l'immigration est relativement nouveau, les ressources sont souvent très limitées et il faut compter sur des leaders locaux pour le faire progresser.

Par ailleurs dans tous les cas, l'intégration et la rétention dépendent aussi de l'implication des immigrants et de leurs réseaux ethniques, religieux, professionnels et transnationaux dans ce projet local. Pour cela, il est très important de favoriser la constitution d'associations, de regroupements et d'organismes des communautés culturelles et aussi d'associations multiethniques diverses. En effet, à part la recherche de l'emploi, c'est le manque de réseaux qui fait partir les immigrants vers de plus grandes villes. De tels groupes permettent aux nouveaux arrivants de se sentir compris à leur arrivée, de bénéficier d'informations complètes et pertinentes à leur situation, de bénéficier d'accompagnement à plus long terme et de se faire des amis dans la société locale. Plus ces associations des communautés culturelles sont reconnues localement, plus elles peuvent faire des liens avec les autres réseaux locaux et plus elles permettent le rapprochement interculturel au travers d'activités sociales, culturelles, éducatives, etc.

En ce sens, il faut favoriser un réseau associatif et communautaire riche et diversifié dans nos régions et faire place à des regroupements de migrants pour que, peu à peu, le tissu social local les intègre et les implique dans le développement social local. 

Quimper, Éric (2006). *Les processus d'accueil et d'intégration : Une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*. Étude de cas, Université de Sherbrooke.

Vatz Laaroussi, M. (2009). *Mobilités, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. PUQ, collection Problèmes sociaux et intervention sociale, 250 p.

L'interculturalisme représente-t-il un « intérêt » pour le « néolibéralisme mondialisé »?

par André Jacob, Observatoire international sur le racisme et les discriminations, Université du Québec à Montréal

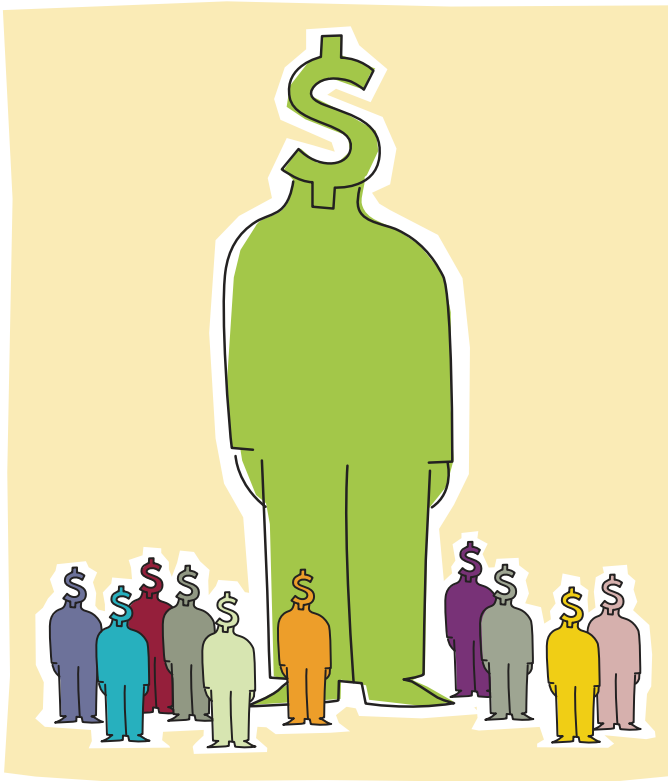
— L'interculturalisme est un concept pluridimensionnel, les interprétations en sont donc multiples, d'où la difficulté à préciser sa portée politique et sociale. Malgré ce flou, partons de l'hypothèse que le néolibéralisme et l'interculturalisme s'ignorent réciproquement. D'un côté, la société de consommation fonctionne selon ses propres crédos; de l'autre, l'interculturalisme véhicule aussi une logique particulière, souvent un peu abstraite par rapport à la dynamique sociale et économique. Politique interculturelle ou pas, dans toutes les sociétés capitalistes, l'intégration des nouveaux arrivants à la société constitue toujours un défi de taille, mais pas nécessairement pour les porteurs du développement de type capitaliste. Revenons à l'hypothèse de départ! Elle commande une explication en plusieurs volets.

Le développement capitaliste

Rappelons d'abord que la mondialisation repose sur les prémisses classiques du développement capitaliste, soit la circulation libre des capitaux, des biens et de la main-

d'œuvre. Pour croître, le capitalisme repose sur un mantra bien connu : la production et la consommation doivent générer des profits, ces derniers permettent de nouveaux investissements lesquels, à leur tour, créent toujours plus de profits. Le rouleau compresseur poursuit sa route ainsi; pour fonctionner, cette machine implacable repose sur une vaste alliance entre les États, les capitaux locaux et internationaux, les sociétés multinationales et les organismes multilatéraux, dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce. Le capital

Malgré ce flou, partons de l'hypothèse que le néolibéralisme et l'interculturalisme s'ignorent réciproquement.



financier spéculatif et le capital industriel ne perçoivent pas les différences ou les spécificités culturelles comme des barrières à leur croissance. En fait, ils en tiennent peu compte; ils adaptent simplement leur publicité et leurs tactiques d'uniformisation de la pensée et des valeurs liées à la consommation de masse. L'interculturalisme n'équivaut pas à une valeur monnayable à leurs yeux, sauf d'une manière utilitaire pour promouvoir la consommation et pour domestiquer la main-d'œuvre.

L'interculturalisme, politique d'intégration sociale et culturelle

Deuxièmement, l'interculturalisme, en tant que politique d'intégration sociale et culturelle, se heurte aux contradictions propres au néolibéralisme mondialisé. Les investisseurs et les patrons considèrent en effet que ces enjeux relèvent de la responsabilité de l'État et des individus, sauf si cela nuit aux profits. Dans certains contextes, les entreprises se voient obligées de considérer certaines dimensions culturelles. Par exemple, l'intégration linguistique est un enjeu au Québec, en raison de l'importance des luttes linguistiques, et elle a un impact sur la langue de travail; comme le soulignent Rocher et autres (2007 : 28), « La langue française est perçue comme un pôle de convergence de l'identité collective contribuant de la sorte à la cohésion sociale. La connaissance de la langue est la condition minimale de l'exercice d'une citoyenneté commune ».

L'immigration, un « problème »?

Troisièmement, dans la plupart des pays occidentaux, l'immigration est perçue comme un « problème » par la majorité de la population. Ce n'est pas toujours en raison des préjugés, mais surtout parce que la main-d'œuvre immigrante rencontre mille barrières dans son pro-

Si l'interculturalisme fait appel à la recherche de l'harmonie dans l'existence des différences dites culturelles, à l'opposé le capital perçoit d'abord l'immigrant comme un investisseur, un travailleur ou un consommateur.

cessus d'intégration au marché du travail et à la société (difficultés dans la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles, difficultés linguistiques, etc.).

Exercer sa citoyenneté

En réalité, l'enjeu principal de l'intégration culturelle se situe au plan de l'exercice de la citoyenneté. Si l'interculturalisme fait appel à la recherche de l'harmonie dans l'existence des différences dites culturelles, à l'opposé le capital perçoit d'abord l'immigrant comme un investisseur, un travailleur ou un consommateur, pas comme un problème « culturel ». Pouvoir compter sur une main-d'œuvre nombreuse, compétente et disponible, ici ou ailleurs, est le principal levier de la mondialisation, car la libre circulation de la main-d'œuvre, tel est le principe. Comme on le sait, l'immigration contribue à combler les déficits démographiques.

Être citoyen signifie pouvoir participer comme sujet actif avec des droits et des responsabilités à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Dans sa stratégie de mondialisation sans frontières, le néolibéralisme ne se préoccupe guère plus de la citoyenneté que de l'interculturalisme. Ainsi, le néolibéralisme ne reconnaît ni les droits fondamentaux (vote, santé et éducation), ni les droits sociaux, économiques ou politiques ni les politiques sociales. Par exemple, les entreprises font reposer sur les épaules des individus l'entière responsabilité de se former au plan professionnel et linguistique. Par ailleurs, les entreprises transcendent les différences culturelles sans problème et n'hésitent pas à délocaliser leur production et s'implanter dans des pays comme la Chine, le Myanmar et le Honduras, où les droits des citoyens sont bafoués.

En somme, l'interculturalisme et le néolibéralisme mondialisé roulent sur des voies parallèles. Ce dernier ne se confronte pas à l'interculturalisme mais plutôt à l'exercice de la citoyenneté. Les travailleurs immigrants se retrouvent souvent en situation de précarité au plan financier, non syndiqués, avec peu de droits reconnus, donc plus susceptibles d'accepter des conditions de travail difficiles. 

Rocher, François, Micheline Labelle, Anne-Marie Field et Jean-Claude Icart (2007). *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme. Rapport présenté à la Commission sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.*

Sklair, Leslie (2002). *Globalization. Capitalism & Its Alternatives.* Oxford University Press.

Jacques Beauchemin

ou l'art de s'accommoder de ce que l'on est

par R  al Boisvert, comit   de r  daction

— Jacques Beauchemin est directeur du D  partement de sociologie de l'UQ  M. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages portant notamment sur la question nationale dans un contexte o   la soci  t   qu  b  coise se caract  rise de plus en plus par son pluralisme. Il a   t   membre du comit  -conseil form   par la Commission Bouchard-Taylor. Il est aussi directeur de recherche    la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenn  t   et d  mocratie. Son expertise en lien avec la r  alit   identitaire qu  b  coise fait de lui un interlocuteur incontournable au regard de la th  matique de ce num  ro.

Comment en effet s'int  resser aux gens des communaut  s dites culturelles sans en m  me temps r  fl  chir    leurs rapports avec la communaut   identitaire majoritaire? Comment penser le vivre-ensemble dans un contexte politique o   s'affrontent les libert  s individuelles et les droits collectifs? Quelle place occupent l'histoire, la vision commune, l'arbitrage des diff  rences et l'adoption de convergences dans la conduite du d  veloppement social et du d  veloppement des communaut  s culturelles au Qu  bec? Beaucoup de questions pour un seul homme...

DS – Jacques Beauchemin, vous vous consid  rez comme   tant un sociologue du politique. Vous dites par exemple que l'identit   qu  b  coise s'est forg  e    la faveur de d  placements politiques successifs. Comment l'histoire politique de ce pays nous aide-t-elle    comprendre la r  alit   de ce qu'on appelle les communaut  s culturelles?

JB – En effet, la question des communaut  s dites culturelles ne se pose pas en soi. Elle se pose en rapport avec une communaut   identitaire majoritaire. C'est l'  volution historique de cette communaut  , sa gen  se et son   tat de d  veloppement actuel qui font que la participation et l'int  gration des communaut  s culturelles    la soci  t   qu  b  coise d'aujourd'hui se pr  sentent d'une certaine fa  on plut  t que d'une autre.

En fait, il faut remonter    l'Acte d'Union de 1840. Cette loi est la cons  cration politique et juridique de l'  chec de 1837. L'Acte d'Union fait suite au Rapport Durham, lequel pr  ne purement et simplement l'assimilation des Canadiens fran  ais    la majorit   anglophone. Les Canadiens fran  ais se dressent bien s  r contre cette injonction. Ils serrent les rangs. Sous la f  rule de l'  glise, ils se replient sur une posture d  fensive en se cramponnant    des traits distinctifs se caract  risant par la religion catholique, la tradition rurale et la langue fran  aise. L'Acte d'Union pr  voyait la r  union des d  put  s des colonies du Bas et du Haut-Canada en une seule assembl  e. Sans surprise, l'article 41 de l'Acte d'Union impose la langue anglaise comme langue des d  bats. Mais petit    petit, gr  ce    la pugnacit  

des d  put  s du Bas-Canada, cet article sera abrog   et la langue fran  aise, au moment de l'adoption de l'Acte de l'Am  rique du Nord britannique de 1867, se verra offrir des garanties constitutionnelles dans les deux Assembl  es l  gislatives h  ritant des pouvoirs partag  s entre les ordres de gouvernement f  d  ral et provincial.

Forts de cette reconnaissance et de leur volont   de durer, les Canadiens fran  ais sont entr  s de plain-pied dans le XX   si  cle. Ils ont contribu      leur mani  re    l'industrialisation et    l'urbanisation du pays. Ils ont particip      l'effort des deux guerres mondiales, en d  pit de leur opposition    la conscription. Ils ont   t   parmi les pionniers de l'arriv  e de la t  l  vision en Am  rique. Sous l'autorit   tut  laire du clerg  , ils se sont donn   peu    peu une petite bourgeoisie francophone nationale. Ils se sont ainsi retrouv  s en tant que groupe identitaire distinct aux portes de la *R  volution tranquille*.

Sous la pouss  e du mouvement g  n  ral qui m  ne    la cr  ation des minist  res du gouvernement qu  b  cois, de la Soci  t   g  n  rale de financement, d'Hydro-Qu  bec et de la Caisse de d  p  t, on assiste alors    un retournement sociologique important. Les Canadiens fran  ais, jusque-l   sur la d  fensive, deviennent des Qu  b  cois audacieux. Ils sont fiers de leurs succ  s. Ils sont de plus en plus nombreux    croire qu'ils devraient   tre ma  tres de leur destin  e. Ils sont plus que jamais ouverts sur le monde. La la  cit   prend le pas sur la religion. Les traditions s'effritent. Puis, au tournant des ann  es 1970, l'image identitaire de la majorit   se retrouve radicalement modifi  e.   tre qu  b  cois ne signifie plus, d  sormais, que vivre sur le territoire qu  b  cois.

DS – Est-ce que ces   v  nements ont eu un impact sur la d  finition de l'identit   qu  b  coise?

JB – Il faut avoir    l'esprit qu'   la suite de l'  chec r  f  rendaire de 1980, la Constitution de 1982 – adopt  e sans l'accord du Qu  bec – inscrit la primaut   des droits individuels au c  ur des d  cisions politiques. L'  chec du r  f  rendum de 1995 et le d  bat portant sur l'identit   qui va s'ensuivre portent un autre coup aux vieilles certitudes des Qu  b  cois, qui se retrouvent alors dans un flou identitaire.

DS – Quelle est la cons  quence de cette secousse identitaire?

JB – Le droit    la diff  rence devient un projet transcendant. Il court-circuite tout d  bat public sur le fait de d  finir le bien commun par le pouvoir d'une gouverne collective. Tout et son contraire sont sur le m  me pied. On se retrouve dans une soci  t   plurielle, divis  e, fragment  e qui r   crit    l'avenant son histoire en agglom  rant les particularismes et en   vitant la voie des perspectives communes. L'histoire nationale n'a plus de fil conducteur. C'est la narration   v  nementielle des faits divers. La d  mocratie ne fonctionne plus    la majorit  .

[...] une aventure commune qui réconcilierait entre eux les individus épars de ce territoire, les rassemblant en une identité nationale également partagée.

DS – Les chartes protègent les droits des individus, des groupes et des communautés. Elles leur garantissent la liberté de religion et imposent aux administrations publiques des devoirs d'accommodements raisonnables. Mais l'ordre politique et juridique n'est pas immuable. Mieux encore, n'y a-t-il pas des risques à renoncer à définir le bien commun par le pouvoir d'une gouverne collective, à céder à la tentation de se fondre dans un grand tout normalisé?

JB – Deux choses à ce sujet. La première c'est que le renoncement viendrait consacrer l'échec du projet national du peuple québécois. La disparition du vieux fonds canadien-français, le désir d'achèvement de la majorité incarné par Louis-Joseph Papineau, par François-Xavier Garneau, par René Lévesque et tant d'autres, signifierait la fin de notre désir de durer et de notre rêve d'autonomie. L'échec et le renoncement n'offrent pas, pour le moins, les meilleures conditions de développement à une société qui supposément forme une nation! En second lieu, le fait de se donner un projet d'avenir, un projet certes élaboré dans une unité relativement conflictuelle mais néanmoins mené sous la conduite d'une parfaite démocratie participative, un tel projet constitue en réalité une chance qui nous est offerte pour un nouveau départ. Ce serait la réponse à l'indolence ambiante et au cynisme inhibiteur qui dominent plusieurs sociétés.

DS – Quel serait ce projet collectif?

JB – Il s'agirait d'une certaine façon de poursuivre sur la lancée de 1840 et de 1960 et de se donner, pour l'horizon 2020 par exemple, la capacité de renouer avec le nous. De s'offrir la possibilité de prendre le train d'une aventure commune qui réconcilierait entre eux les individus épars de ce territoire, les rassemblant en une identité nationale également partagée. Ce qui revient à se redonner la faculté de se représenter à nouveau collectivement. C'est à cette



Jacques Beauchemin

condition que nous arriverions à ouvrir un espace commun au vivre-ensemble, un espace propice à l'épanouissement d'un idéal démocratique porté par une forte cohésion sociale et nationale.

DS – En renouant avec notre identité de groupe culturel majoritaire, serions-nous plus accueillants à l'endroit des personnes et groupes d'origines diverses?

JB – Absolument! Plutôt que de les noyer dans un environnement régi par l'unique inspiration des chartes, nous les inclurions dans un milieu de vie porté par une citoyenneté active, une citoyenneté contributive à un projet politique qui appelle la nation québécoise à faire, à l'instar de toutes les nations de la terre, ce qu'il lui revient de faire pour contribuer à l'avènement d'un monde meilleur. **DS**

Lectures recommandées

Beauchemin, Jacques (2004). *La société des identités, Éthique et politique dans le monde contemporain* (édition revue et augmentée), Montréal, Athéna éditions.

Beauchemin, Jacques et Mathieu Bock-Côté (2008). *La cité identitaire*, Montréal, Athéna éditions.

L'école, entre centralité et diversité

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

La réussite scolaire est un facteur important de mobilité sociale; elle est donc centrale dans l'intégration et la participation pleine et entière à la société québécoise des personnes issues de l'immigration et leur famille. Fasal Kanouté, professeure à l'Université de Montréal, psychopédagogue d'origine sénégalaise, nous entretient des conditions de réussite des élèves de familles immigrantes. Selon elle, la prise en compte de la diversité ethnoculturelle est une nécessité, société structurellement hétérogène oblige. Des balises sont cependant nécessaires.

« Accueillir c'est mettre la table pour le reste »

Les familles peuvent vivre des difficultés au quotidien, qui se traduisent par des appréhensions qu'elles amènent avec elles dans leur rencontre avec les institutions scolaires ou celles de la santé. « Même des familles qui sont là depuis 10 ou 20 ans peuvent continuer de vivre dans une dynamique de minoration, c'est-à-dire de faire face à des difficultés et à des obstacles qui sont liés à leur statut de minoritaires. » Un des éléments qui revient souvent dans les témoignages recueillis par Fasal Kanouté est le sentiment des familles d'être accueillies tièdement par l'école. Et selon elle, il faut tenir compte de ces perceptions, même si elles peuvent être empreintes de subjectivité. « Quand les perceptions sont là, il faut les déconstruire, car il y a aussi souvent une bonne part de vérité. On doit faire voir à la personne qu'elle a la légitimité de poser des questions, celle de demander des comptes et de prendre sa place. »

Analyser et remettre le système social en perspective

Il y a un malaise bien tangible de la part de chercheurs, mais aussi des communautés elles-mêmes, à faire l'analyse de la réussite scolaire en mettant en lumière les écarts entre communautés, car les risques de stigmatisation, de racisme et d'exclusion associés à ces analyses sont réels. Des recherches montrent pourtant que certaines communautés, souvent de « minorités visibles », réussissent moins bien que d'autres. On apprend notamment que « les élèves des communautés noires connaissent des taux de diplomation nettement plus faibles que ceux de l'ensemble de la population ou même que des autres élèves issus de l'immigration. Après sept ans [de scolarité au secondaire], les pourcentages respectifs de ces trois groupes s'élèvent à 51,8 %, 69 % et 57,4 % » (McAndrew et autres, 2009, p. 27).

Il faut connaître et pouvoir expliquer ces écarts sans pour autant mettre le poids de l'échec sur la communauté. Fasal Kanouté rappelle qu'une des explications, souvent entendue, est qu'il y aurait des cultures valorisant plus que d'autres la réussite scolaire. Une telle explication est loin de rendre compte de la complexité d'un tel phénomène. « Tout d'abord, les conditions socio-économiques dans lesquelles vit une communauté ont une incidence sur la réussite sco-



Fasal Kanouté

laire. Également, il est important de regarder la société, la place qu'une communauté y occupe et la dynamique de minoration qu'elle y expérimente. » Des enfants dont les parents sont instruits devraient faire mieux que ces derniers. Ce n'est pas le cas chez certaines minorités, surtout celles dites « visibles ». Ainsi, une analyse plus fine de cette complexité pourrait amener à poser la question suivante : pourquoi certains mécanismes classiques de reproduction s'appliquent-ils moins dans certaines communautés ? Il y a certainement une part d'explication à chercher dans le potentiel de stigmatisation auquel font face les enfants issus de telles communautés.

Collectivement, il faut pouvoir intervenir, l'objectif étant bien sûr de tendre vers une plus grande équité. L'intégration des immigrants est en effet un sujet fréquemment débattu, mais madame Kanouté rappelle simplement que l'intégration est un processus à double sens, qui allie une détermination individuelle et celle d'une société qui a une volonté d'intégrer. « On ne peut pas intégrer quelqu'un qui ne le veut pas, mais quelqu'un qui veut s'intégrer ne peut pas le faire dans un contexte qui ne l'intègre pas, un contexte qui le soupçonne toujours de flagrant délit de non-appartenance, [...] de pillage de nos ressources et [...] de prendre la place de quelqu'un d'autre. »

L'école, lieu de tension entre diversité et centralité

Selon Fasal Kanouté, la diversité ethnoculturelle est intrinsèquement partie prenante de notre histoire. Comme structure, l'école devrait pouvoir refléter cette diversité. « Dans la définition des politiques éducatives, on ne peut plus continuer à penser l'école comme une institution au service d'une société homogène. Il faut que la diversité soit présente en qualité, tant dans la définition du mandat de l'école que dans le curriculum. »

Cependant, l'école québécoise est l'école d'une société donnée. « Toute école reçoit un mandat fortement marqué par une centralité qui fait sa couleur. Au Québec, cette centralité est faite de valeurs autour de consensus forts, comme l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment. Il y a donc toujours une tension avec laquelle il faut transiger : il faut intégrer la diversité mais, en même temps, le mandat d'une école est de construire un vivre-ensemble autour de valeurs qui sont centrales », ajoute-t-elle.

Les projets des familles

Si la société et l'école ont un rôle primordial à jouer dans la réussite scolaire, les familles ont aussi une responsabilité à cet égard. Les

recherches de Fasal Kanouté montrent que peu importe leur origine sociale, les stratégies gagnantes des familles favorisant la réussite scolaire ont une chose en commun : elles savent mettre les enfants en mode *projet*, c'est-à-dire en leur permettant de visualiser un avenir ici au Québec. « On rencontre parfois des parents qui ont eu des parcours scolaires très difficiles, mais qui vont encourager leurs enfants en vendant la plus-value de l'école. Réussir à l'école, c'est un filet », dira-t-elle.

Les familles immigrantes aspirent, comme n'importe quelles autres familles, à transmettre des référents. Mais on sait aussi que l'immigration est, par excellence, propice au métissage. Madame Kanouté explique : « Il y a une façon d'être vigilants dans la trans-

« Il faut intégrer la diversité mais, en même temps, le mandat d'une école est de construire un vivre-ensemble autour de valeurs qui sont centrales »

mission des référents culturels. Il faut que dans le processus d'acculturation, un parent autorise son enfant à devenir quelque chose d'autre. Ce n'est pas facile, car les membres d'une même famille ne vivent pas le processus d'acculturation à la même vitesse. Il faut à la limite, autoriser symboliquement les enfants à se tricoter une nouvelle identité qui ne disqualifie pas les référents originaux. »

Pouvoir d'agir

La mission éducative au Québec s'articule autour de trois grands mandats : instruire, socialiser et qualifier. Cette mission s'est définie et s'est déclinée différemment à mesure que des changements sociaux se sont opérés, la diversité ethnoculturelle faisant partie intégrante de ces mouvances. Prendre en considération les besoins des familles d'origines diverses n'entre pas en contradiction avec cette mission et ne met pas en danger la centralité québécoise, celle-ci ayant évidemment fluctué au cours des décennies et continuant de changer. Mettre la diversité au cœur de l'école, c'est une façon de mieux outiller les enfants de toutes les origines et leur permettre de mieux affronter les défis scolaires. Si ces défis sont relevés, ils permettront de réduire l'exclusion et d'augmenter leur pouvoir d'agir. Une nécessité, si on aspire à plus d'équité. 

Les statuts de l'immigration au Québec et leurs impacts sur les femmes

par Reine Bohbot, Conseil du statut de la femme

Historiquement terre d'accueil, le visage du Québec se transforme avec les vagues successives d'immigration. Entre 2001 et 2006, le Québec enregistre une augmentation des minorités visibles de 31,4 %¹. Les Noirs sont majoritaires, suivis de près par les Arabes et les Latino-Américains. La région métropolitaine de Montréal reste leur destination de prédilection. Âgés principalement entre la vingtaine et la trentaine, les immigrants acceptés entre juillet 2008 et juin 2009 sont en proportion équivalente des hommes et des femmes².

Depuis 1991, les volumes sont déterminés par l'Accord Canada-Québec, qui définit également les responsabilités fédérales et provinciales lors de la sélection des immigrants. Le statut des personnes peut ainsi varier de « résidence permanente » qui consiste au droit de séjourner légalement de manière permanente au Québec, en passant par « résidence temporaire », pour les travailleuses et travailleurs temporaires, les étudiantes et étudiants étrangers, et les visiteuses et les visiteurs, jusqu'à « asile » qui est décerné aux personnes réfugiées. Il existe aussi des personnes « sans statut », en attente d'une décision ou de renvoi.

Dans les faits, ces différents statuts correspondent à trois catégories : l'immigration économique, largement prépondérante au Québec (65 % des personnes en 2008), l'immigration familiale (23,2 %), et l'immigration humanitaire (10 %)³. Ces catégories influent directement sur les enjeux vécus par les femmes.

L'immigration économique

Entre 2002 et 2006, les femmes représentent 45,58 % des immigrants de cette catégorie⁴. Ordinairement, les requérants principaux se voient offrir des services privilégiés, comme des cours de langue ou d'aide à l'emploi, auxquels les requérants secondaires, majoritairement des femmes, n'ont pas accès.

Ainsi, même si elles sont fortement éduquées (75,5 % détiennent 14 années et plus de scolarité), les femmes immigrantes connaissent pourtant un taux d'activité projetée de seulement 63,4 %, comparativement à 86,3 % chez les hommes⁵. S'agit-il uniquement d'un problème de reconnaissance des diplômes ou y a-t-il aussi de la discrimination systémique ?

Toujours dans cette catégorie, on retrouve le cas particulier des aides familiales (à 71,98 % des femmes). Leur statut précaire ouvre la porte à tous les abus. En effet, tenues de rester au service de la même personne et d'habiter chez elle durant 24 mois consécutifs, elles vivent une dépendance totale vis-à-vis de leur employeur.

Sous la rubrique des permis de travail temporaires, des visas pour danseuses exotiques sont délivrés, afin de pallier la pénurie touchant le marché du *striptease* canadien. Souvent décriés, ces visas peuvent conduire à la traite de personnes. « ... alors que 423 permis et prolongations de permis ont été accordés à des danseuses exotiques étrangères en 2004, ce nombre est passé à 17 en 2006 »⁶. 

1. Statistique Canada (2006). *La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : provinces et territoires*.

2. Institut de la statistique du Québec (2009). *Le bilan démographique du Québec*.

3. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2008). *L'immigration au Québec, un apport direct à sa prospérité*.

4. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2007). *Consultation 2008-2010, Caractéristiques de l'immigration au Québec : Statistiques*.

5. Ibid

6. Service d'information et de recherche parlementaire (2007). *Projet de loi C-57 : Loi modifiant la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Bibliothèque du Parlement.



L'immigration économique comporte donc plusieurs effets pervers pour les femmes. En effet, les contraintes reliées aux statuts fragilisent leur intégration à la société québécoise, en compromettant leur indépendance sociale et financière au profit d'un conjoint ou d'un employeur.

L'immigration familiale

D'avantage une réalité féminine (62,71 %), on retrouve en grande majorité des épouses, des conjointes ou des partenaires dans cette catégorie. Le regroupement familial se base plus souvent sur la volonté de l'homme, qui s'engage à subvenir au besoin de la femme pendant trois ans. Durant l'attente de ses papiers, elle dépend entièrement de lui, économiquement et légalement. Par exemple, elle n'a droit ni au travail, ni à l'assurance-maladie, et si le conjoint retire son offre de parrainage, elle est expulsée du Québec. L'immigrante vit donc une phase de vulnérabilité extrême, tout particulièrement quand celle-ci comprend des épisodes de violence conjugale.

L'immigration humanitaire

Pour les réfugiés, dont 48 % sont des femmes, l'enjeu majeur de cette catégorie reste le *règlement 117 (9) d*, lequel crée une classe de « membres de la famille exclus ». Les femmes ne peuvent plus parrainer leurs enfants si elles ne les ont pas déclarés dès le début du processus, soit par manque de connaissance des lois, soit par peur d'être refusées ou encore pour cacher le fruit d'un viol. Par ce règlement, une interdiction à vie de réunification familiale continue de pénaliser des innocents.

Le regroupement familial se base plus souvent sur la volonté de l'homme, qui s'engage à subvenir au besoin de la femme pendant trois ans. Durant l'attente de ses papiers, elle dépend entièrement de lui, économiquement et légalement.

L'enjeu majeur de la langue

Entre 2002 et 2006, 24,5 % des femmes de l'immigration économique ne connaissaient ni le français ni l'anglais, ce qui constitue un facteur aggravant d'isolement. De plus, l'accès privilégié à la francisation (100 \$ par semaine) est offert seulement pendant deux ans, et à un seul des conjoints, ce qui profite majoritairement aux hommes. Que dire alors de l'isolement des 37,2 % des femmes migrant dans le cadre du regroupement familial, qui ne parlent ni anglais ni français, et dont le seul ancrage légal et financier est leur conjoint ?

En fait, cerner les enjeux des statuts d'immigration pour les femmes devrait aussi passer par l'étude des taux de séparation des couples migrants et les raisons sous-jacentes. 

La diversité culturelle à la rescousse du déclin démographique

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction
avec la collaboration d'Annie Gauvin, Forum-2020

À l'invitation de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, la Ville de Saint-Hyacinthe a donné le feu vert en 2006 à une opération de concertation et de mobilisation des acteurs des différents secteurs de la communauté, afin de contrer les quelques impacts potentiellement négatifs que laissaient deviner les prévisions démographiques pour l'ensemble de la région. Ainsi naissait le Forum-2020.

Un leadership de la Ville, tous les secteurs en renfort

La Ville s'est impliquée tout au long de l'exercice de planification stratégique et de l'élaboration du plan d'action qui a suivi la création de Forum-2020, avec ses homologues de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Les Maskoutains et de la MRC. La présence active et soutenue de ces décideurs reflétait l'importance accordée à ce dossier, ainsi que la nécessité de mettre en commun les ressources du milieu et de réunir les conditions pour faciliter le travail des intervenants de Forum-2020. Bien qu'essentielles, la concertation et la mobilisation du milieu ne peuvent à elles seules répondre aux défis soulevés par l'arrivée massive en région de nouveaux citoyens et citoyennes de toutes origines. L'attraction et l'arrivée de ces derniers dans un milieu plutôt homogène ne sont pas sans impact. Une série d'actions qui ont fait leurs preuves, mais aussi de nouvelles pistes seront explorées prochainement.

Des pistes pour éviter les embûches

Forum-2020 a tenu plusieurs consultations sous forme de groupes focus et a ainsi identifié, dans un premier temps, des opportunités pour les nouveaux Maskoutains, dont certaines relèvent des interventions gouvernementales, incluant la reconnaissance des acquis et le transfert de compétences dans divers domaines, comme en médecine notamment. Il y a cependant des enjeux sur lesquels d'autres joueurs de la communauté peuvent avoir une prise, et l'employabilité en est un. À court terme, l'objectif est que 165 nouveaux Maskoutains puissent mieux comprendre et s'adapter au marché de l'emploi dans la région. Plusieurs activités sont donc prévues afin de permettre l'appropriation des codes culturels en milieu de travail. Une cellule d'employeurs et de professionnels maskoutains sera mise sur pied afin de mieux soutenir le développement de réseaux d'employeurs et de professionnels de toutes origines, en favorisant le réseautage professionnel et social.

La réalisation d'activités ayant déjà prouvé leur efficacité dans le milieu maskoutain est aussi prévue, dont des entrevues éclair – en

vue desquelles les chercheurs d'emploi de toutes origines auront reçu une formation spécifique – et des déjeuners d'affaires, lesquels sont très efficaces en matière de réseautage, d'intégration en emploi et de valorisation des entreprises et des employés de toutes origines. Cette année, on ajoutera aussi des dîners-conférences, visant à sensibiliser les employeurs aux effets positifs de l'embauche des néo-Maskoutains et aux défis à surmonter tant par les entreprises que par les personnes impliquées dans un processus de diversification de l'employabilité.

Au fil du temps, certains événements ont amené la communauté maskoutaine à se regrouper pour affronter des défis de toutes sortes. Du grand verglas au déclin démographique, le leadership démontré par les acteurs maskoutains s'inscrit dans une longue tradition de concertation et de mobilisation des ressources publiques et privées du territoire. Ce réflexe de prise en charge d'une problématique est bien ancré au sein des organismes du milieu et explique en grande partie comment il a été possible de mettre en œuvre Forum-2020. 

La concertation et la mobilisation
du milieu ne peuvent à elles seules
répondre aux défis soulevés par
l'arrivée massive en région de
nouveaux citoyens et citoyennes de
toutes origines.





La Ville de Rimouski, des entreprises de la région et l'Accueil Bas-Saint-Laurent organisent chaque été le Festival interculturel de Rimouski.

Au Bas-Saint-Laurent, l'immigration est une responsabilité partagée

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

Lové dans la MRC de Rimouski-Neigette, première MRC au Québec en 2008 à s'être dotée d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrants, l'Accueil Bas-Saint-Laurent soutient les personnes immigrantes afin de faciliter leur arrivée et leur intégration dans la MRC. L'organisme travaille aussi à la promotion de l'immigration par la mise en valeur des avantages offerts par la collectivité aux nouveaux arrivants. Il organise depuis 10 ans, en collaboration avec la Ville de Rimouski et des entreprises de la région, le Festival interculturel de Rimouski. Clin d'œil à un organisme, à une communauté et aux gens qui participent à y promouvoir la diversité.

L'employabilité, pour leur permettre de rester

Quand on téléphone à l'Accueil Bas-Saint-Laurent (ABSL), on atterrit à l'Université du Québec à Rimouski. La chose surprend au premier abord, mais on y voit rapidement un partenariat naturel, puisque l'UQAR elle-même reçoit chaque année quelque 300 étudiantes et étudiants internationaux. Et de fait, plusieurs de ces derniers sont invités par ABSL à présenter des conférences à la population rimouskoise afin de faire connaître leur pays d'origine.

L'organisme ABSL accueille entre 40 et 50 personnes immigrantes par année à Rimouski et, selon Statistiques Canada, quelque 900 citoyens et citoyennes de diverses origines y résident de manière permanente. Selon Mahnaz Fozi, directrice de l'organisme, la plupart de ces néo-Québécois choisissent de demeurer dans la région; ceux qui partent le font presque exclusivement à cause du

manque d'emploi ou de certaines difficultés liées au marché du travail. De là l'urgence de mettre en œuvre des actions structurantes favorisant l'accès ou le maintien en emplois de ces nouveaux citoyens. Les organismes du milieu travaillent donc d'arrache-pied avec la Ville et les entreprises afin de sensibiliser la population à l'accueil et à l'intégration des immigrants au travail : publicités dans les médias, DVD sur l'accès à l'emploi des personnes noires ou encore jumelage professionnel. Ce dernier projet vise à permettre aux personnes immigrantes de connaître la culture de l'entreprise. « Il faut qu'ils puissent aussi s'intégrer aux équipes », dira madame Fozi.

Le dialogue, pour comprendre la diversité culturelle

Avec Mahnaz Fozi, le mot « dialogue » revient souvent. La commission Bouchard-Taylor a fait un arrêt à Rimouski et plus du double des personnes préinscrites s'y sont présentées. « Je pense personnellement que cette commission a permis de parler des véritables enjeux de l'immigration avec le grand public. Tant et aussi longtemps que nous n'en avons pas parlé, il était impossible d'apporter de solutions. Bien sûr, certaines discussions ont débordé, mais l'important c'est qu'on ait eu l'occasion de dialoguer. En un sens, ça rapproche les gens. »

Pour donner suite à ce passage, la Ville de Rimouski a mis en place une journée d'accueil pour les nouveaux arrivants. Les travaux de la Commission ont permis aux acteurs le constat suivant, relayé par l'Accueil Bas-Saint-Laurent : « L'immigration, c'est une responsabilité partagée, ce n'est pas seulement la responsabilité d'un ministère ou des organismes d'accueil, c'est l'affaire de tout le monde. »

La MRC de Portneuf se mobilise afin d'accueillir des immigrants

par Alain Blanchette, Accès Travail Portneuf

Un peu partout au Québec, les conséquences du vieillissement de la population préoccupent de plus en plus les acteurs du développement social. Mais en milieu rural, cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'accompagne souvent d'un problème systémique, celui du départ des jeunes diplômés vers les centres urbains.

Malgré sa proximité avec la ville de Québec, la MRC de Portneuf n'échappe pas à ce phénomène et doit donc favoriser, au cours des prochaines années, le renouvellement de sa population par la venue de nouveaux arrivants, migrants ou immigrants. Autrement, c'est tout le tissu socioéconomique portneuvois qui sera menacé, et notamment les petites localités du nord et de l'ouest de la MRC, où le maintien des services (commerces, écoles, cliniques médicales...) s'avère déjà un défi considérable.

Une démarche visant l'attraction, l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants, et plus particulièrement de personnes immigrantes, fut donc entreprise dès la fin de l'année 2005, avec la création d'un comité de travail regroupant les principaux acteurs socioéconomiques de la MRC. Les résultats de leurs travaux furent présentés le 1^{er} février 2007, dans le cadre du premier Forum portneuvois sur l'immigration; cette rencontre allait devenir le point de départ d'une série d'actions concertées visant à sensibiliser la communauté à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes.

C'est à ce moment qu'entre en scène Accès Travail Portneuf, un organisme à but non lucratif ayant pour mission de soutenir les personnes à la recherche d'un emploi. Désigné par les membres du comité comme l'organisme chargé de démarrer la démarche de consultation et de sensibilisation auprès des citoyens, entreprises et organismes, Accès Travail réussit alors à obtenir du financement auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉCN) et de la Fondation Alcoa.



Une journée en chambre à air organisée par Accès Travail Portneuf.

La population de Portneuf ayant démontré, au cours de cette tournée de consultation, son ouverture à l'accueil de nouveaux citoyens immigrés, l'étape suivante fut la création et le déploiement d'outils de promotion. Ceux-ci furent lancés à l'automne 2008, sous le thème « Vivre Portneuf ». Le milieu disposait maintenant d'un site Internet (vivreportneuf.com), de documents promotionnels et d'un kiosque portatif destiné à une tournée des foires et salons. En parallèle, Accès Travail Portneuf se dotait d'une petite équipe chargée de faciliter l'établissement et l'intégration des personnes immigrantes par un accompagnement personnalisé.

Face aux nombreux défis que pose le déclin démographique, c'est donc toute la communauté portneuvoise qui se mobilise et qui ouvre grandes ses portes aux nouveaux arrivants. La région est passée de 285 citoyens d'origine immigrante en 2001 à 620 en 2006, et l'équipe d'Accès Travail Portneuf est confiante qu'avec les efforts déployés depuis 2007, cette croissance ira en s'accroissant. La structure d'attraction, d'accueil et d'intégration se développe peu à peu et il s'agit probablement, pour notre communauté, d'un des plus importants exercices de développement social des dernières décennies. En effet, il n'est pas seulement question ici de prospérité, mais bien de survie de nos localités dévitalisées. **DS**

Jeunes des minorités visibles de deuxième génération : enjeux identitaires et civiques

par Maryse Potvin, Université du Québec à Montréal

Les jeunes de 2^e génération issus de certaines « minorités visibles » sont fréquemment, malgré eux, au centre des discours alarmistes des médias, des leaders associatifs et des institutions sur les gangs de rues, l'échec scolaire ou le chômage. Souvent décrits comme « problèmes » et « victimes », leurs dits « problèmes » nous renseignent plus sur la société d'accueil elle-même. On leur demande d'incarner, plus que les autres citoyens, les réussites du « modèle

d'intégration » parce que, dans les faits, ils appartiennent culturellement à la société québécoise. L'école, les médias, la musique et la culture des pairs les rendent culturellement « indifférenciables » des autres jeunes Québécois, ce qui n'exclut pas, mais ne signifie pas non plus, une intégration parallèle dans une culture et des réseaux ethniques. De ce fait, ils s'estiment davantage victimes de discrimination, car en tant que natifs du Canada, ils s'attendent à ce que leurs droits de citoyens et l'égalité sociale soient respectés¹.

En quoi l'expérience des jeunes de la deuxième génération est-elle différente de celle de la première génération (qui a immigré) et

1. C'est ce que révèle l'*Enquête sur la Diversité ethnique* de Statistique Canada. Voir Reitz, J.G. et Banerjee R. (2007). « Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada », dans *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Ottawa, Institut de recherche en politiques publiques.

de celle des autres jeunes Québécois²? Lorsque ces jeunes parlent des relations dans leur quartier, leur école et leur ville, on constate que leur expérience sociale se construit « par et autour » du racisme et de déterminismes sociaux qui résultent d'un parcours d'immigration qu'ils n'ont pas effectué. Le racisme est ressenti avec acuité en raison de leur fort sentiment d'appartenance à la société québécoise, et non l'inverse. Dès lors, ce qui les distingue des autres natifs du Québec est le racisme qu'ils subissent et qui tend à (re) créer des différences. Le rôle du racisme n'est pas qu'économique mais s'avère central dans la construction identitaire de la deuxième génération : il les situe symboliquement, culturellement et matériellement à la fois dedans et dehors.

Pour les jeunes d'origine haïtienne rencontrés, il n'existe pas « d'ailleurs » (auquel ils sont souvent renvoyés) parce que dans les faits, comme « dans leur tête », ils ne sont pas des immigrés. Ils ne trouvent pas non plus refuge dans la communauté haïtienne à Montréal, qu'ils perçoivent comme un espace minoritaire créé par et pour la première génération, offrant davantage de services aux nouveaux arrivants et un tremplin politique à une élite constituée que des outils d'insertion à la 2^e génération. Afin de donner sens à leur expérience du racisme, ces jeunes naviguent parfois difficilement, parfois harmonieusement, entre trois pôles identitaires significatifs, qui comportent une face sombre et une face lumineuse : le pôle haïtien (« l'haïtianité »), le pôle québécois (la québécoisité), et le pôle noir (la « *Blackness* »).

Pour les jeunes d'origine haïtienne rencontrés, il n'existe pas « d'ailleurs » (auquel ils sont souvent renvoyés) parce que dans les faits, comme « dans leur tête », ils ne sont pas des immigrés.

Le pôle haïtien

La communauté haïtienne minoritaire, léguée par la première génération haïtienne au Québec, est un espace d'affectivité qui renvoie à la filiation, à l'extension de la vie familiale, mais aussi à l'expérience douloureuse d'immigration des parents et à des images négatives de Haïti dans les médias. Toutefois, cette communauté minoritaire leur paraît peu organisée, sans ressources, peu attirante et incapable de répondre aux besoins d'intégration qu'ils croient propres à leur génération. L'attachement à Haïti est symbolique et plusieurs n'y sont jamais allés. Ils peinent à s'identifier à un groupe minoritaire, extranéisé et objet de préjugés, souvent défavorables, de la part du groupe dominant.

Le pôle québécois

Leur québécoisité est aussi fragmentée et mise en opposition avec les deux autres pôles : lieu de références culturelles par l'école, la télévision, le travail, le quartier, les amitiés et la musique. Mais leur sentiment d'être rejetés sur la base de supposées « différences » est aussi alimenté par les images des médias, la discrimination en emploi, le traitement différentiel et « injuste » de la police, leurs expériences douloureuses à l'école ou dans leur quartier, leur perception d'un nationalisme « marginalisant » et leur difficulté à développer des actions communes et à affirmer leur citoyenneté. Selon eux, l'espace sociétal québécois les intègre culturellement tout en

les rejetant socialement. Perçus comme des « Haïtiens », ils connaissent une assimilation segmentée, un blocage de leur mobilité, même chez les diplômés, et restent, souvent, au bas de l'échelle sociale sans être des immigrés. Ils parviennent difficilement à surmonter les handicaps sociaux associés aux catégories populaires ou défavorisées, souvent attribuées à « l'immigrant du tiers monde ».

Le pôle black

À la jonction de ces deux pôles intervient la « *Blackness* » (la Négritude de Césaire), qui ne donne pas de ressources matérielles ou pratiques, mais qui joue le rôle d'intermédiaire symbolique entre leur québécoisité et leur haïtianité. Cette communauté symbolique, diasporique et transcendante, agit comme support d'un métarécit universalisé et historique donnant un sens à leur expérience du racisme au Québec. Ce pôle constitue une réponse culturelle aux problèmes d'insertion et du racisme ainsi qu'une politisation de l'identité, ce qui les démarque de la première génération et des autres jeunes Québécois. Par le racisme, l'identité *black*, syncrétique, exprime beaucoup plus leur sentiment de partager une expérience et un destin communs, permettant d'articuler une identité, une opposition et une historicité. Ce pôle donne une continuité, un sens et un ancrage historique en Amérique du Nord, à la fois plus intégré à leur expérience et plus « moderne » que les bribes d'histoire de Haïti qu'ils possèdent. Il permet une appartenance symbolique à toutes sortes de cultures, d'histoires, de héros, de courants de pensée, de modes et

de mouvements de lutte. Il fournit des images de « réussite » (Obama) et de résistance (Malcolm X, Luther King). Par sa dimension symbolique, l'identité *black* les dote de capacités créatrices et critiques. Mais elle n'est pas non plus sans ambiguïté : la couleur de la peau les restreint dans leur liberté comme sujet et cette *Blackness* ne leur donne pas de ressources pratiques d'insertion sociale.

Leur expérience procède d'une distance critique à l'égard de la communauté haïtienne au Québec et de la société majoritaire, tout comme d'une adhésion à la *Blackness*, dans laquelle ils puisent des repères positifs pour se construire une identité « à eux », qui n'appartient ni aux parents immigrants, ni aux autres jeunes Québécois. L'identité de cette deuxième génération circule difficilement entre ces pôles, qu'ils doivent concilier pour se faire une place au sein de leur société. Selon les relations sociales et les interlocuteurs, leur identité prend un sens différent pour s'opposer, s'affirmer ou se distinguer : devant la première génération, ils mettent de l'avant leur québécoisité, leur individualité ou leur *Blackness*; devant les flics, ils se disent dominés, Noirs et immigrés, etc. Leur identité se conçoit à travers un rapport de domination, dérive parfois vers une obsession de l'authenticité, une essentialisation de la couleur et un rejet du « Blanc » pour s'assumer individuellement et collectivement. Mais elle vise aussi l'intégration des jeunes Noirs à une société qui les prive encore trop souvent d'une fonction sociale correspondante aux attentes qu'elle suscite. 

2. Voir mes travaux sur la participation socioéconomique, politique et culturelle et les appartenances identitaires des jeunes Montréalais de 2^e génération d'origine haïtienne (entre autres dans : Maryse Potvin, Paul Eid et Nancy Venel (dir.) *La 2^e génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Montréal, Athéna Éditions.

L'impact social de la gestion de la diversité

par Ralph Rouzier, Conseil des relations interculturelles

Le Conseil des relations interculturelles (Conseil) est préoccupé par la diversité, depuis sa création en 1984. Durant les années 1980, la notion de gestion de la diversité n'était encore que peu ou pas utilisée. Il était plutôt question d'égalité, s'inspirant des mesures de type « *affirmative action* », mises sur pied aux États-Unis durant les années 1960. Comme celles-ci feront l'objet de critiques au cours de la décennie, l'utilisation du concept de gestion de la diversité tendra à remplacer le concept d'égalité, à partir des années 1990.¹ Le Québec suivra cette tendance.

Le Conseil, au cours des années 1980, a contribué à développer la notion de programme d'accès à l'égalité au Québec². Au début des années 1990, il a traité de celle d'accommodement raisonnable³. Par la suite, plus particulièrement au cours des années 2000, le Conseil a précisé la notion de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Cela était important, car l'immigration venait répondre à des problèmes démographiques et économiques, outre les considérations humanitaires. La diversité ethnoculturelle, incluant la diversité religieuse, s'accroissait donc, mais également du fait d'un métissage plus grand au sein de la société.

Quelques travaux du Conseil sur la diversité

En 2004, dans un avis intitulé *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise*, le Conseil se penchait sur la diversité religieuse, afin de dégager des pistes pour en faciliter la prise en compte dans l'espace public et prévenir les conflits. Il s'est attardé aux secteurs de l'éducation, de la santé publique et des municipalités. Ceux-ci faisaient face à diverses demandes liées à la religion, qu'il s'agisse d'accommodements raisonnables dans les institutions d'enseignement, d'efforts d'adaptation dans le domaine de la santé ou d'aménagement du territoire relativement aux lieux de culte. D'où la nécessité d'agir.

En 2006, dans un document intitulé *Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations*, le Conseil présentait des pistes de solution afin de développer une vision intégrée de lutte contre le racisme et les discriminations. Il proposait des actions structurantes pour que le gouvernement puisse mettre en œuvre une politique pour contrer ces phénomènes. Le Conseil, en matière d'intervention, mettait l'accent sur l'emploi pour rallier les divers acteurs de la société; en effet, une enquête révélait que c'était dans ce domaine que les plaintes pour discrimination étaient les plus nombreuses.

Dans un *Argumentaire sur la mesure des pratiques en matière de lutte contre le racisme et les discriminations dans les organisations publiques et privées*, en 2006, le Conseil insistait sur l'importance de développer des outils permettant de suivre et de mesurer l'état de



la situation du racisme et des discriminations (*monitoring*), notamment le développement d'indicateurs pour mesurer la diversité dans les organisations.

En 2007, le Conseil précisait le concept de gestion de la diversité ethnoculturelle dans un contexte où s'accroissaient les taux de chômage des immigrants et des personnes identifiées aux minorités visibles nées au Québec. Dans son *Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*, il insistait sur l'importance de coordonner les efforts en la matière. Il proposait un modèle afin que les acteurs de la société civile, de l'État et du marché se concertent pour assurer cette coordination entre eux et dans leur sphère respective.

Pour rendre cette notion de gestion de la diversité plus opérationnelle, le Conseil l'aborde actuellement dans son sens large (incluant donc les personnes handicapées, les Autochtones, etc.), au regard de la main-d'œuvre.

Comme l'a déjà souligné le Conseil, l'État doit donner l'exemple en matière de diversité. À travers ses travaux, il croit l'avoir influencé. En 2008, le gouvernement a publié une politique et un plan d'action, *La diversité : une valeur ajoutée*. Cela a été suivi, en 2009, par le projet de loi no 16, *Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle*.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, il faudra évaluer ces initiatives. Les organisations publiques et privées doivent s'ouvrir à la diversité pour combler leurs besoins en main-d'œuvre, mais doivent aussi s'adapter à des clientèles ou à des populations plus diversifiées. Il s'agit de trouver un équilibre entre les enjeux économiques et sociaux, dont l'inclusion de diverses catégories sociales. Ce serait son impact social le plus important, dès lors que la gestion de la diversité aurait un effet régulateur sur cette inclusion. 

1. Institut de la gestion publique et du développement économique (2007). « Perspective Gestions Publiques. De l'égalité des chances à la gestion de la diversité », Publication de l'IGPDE / Recherche - Études - Veille n° 22 – février, 4 p. et Garner-Moyer, Hélène (2006). « Gestion de la diversité et enjeux de GRH », *Revue management et avenir*, 2006/1 - N° 7.

2. Dans un mémoire intitulé *Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité*, en 1985.

3. Dans un avis intitulé *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société*, en 1993.

« L'interculturalité, c'est oui pour la diversité »

par Emanuelle Dufour, Carrefour de ressources en interculturel

« L'interculturalité, c'est oui pour la diversité! », c'est le slogan choisi par les jeunes pour faire la promotion de la démarche de mobilisation et d'autonomisation, s'échelonnant sur plusieurs mois, où les jeunes du quartier Centre-Sud réalisent des projets autour des thèmes de la diversité et bien sûr, de l'interculturalité. Depuis quelques années déjà, le hall de l'École secondaire Pierre-Dupuy est l'hôte des trois midis vitrines de la Semaine interculturelle, un événement festif, rassembleur et ouvert sur le quartier, qui clôture la démarche.

Ce vaste projet rassembleur est porté par la Table de concertation jeunesse Centre-Sud et coordonné par le Carrefour de ressources en interculturel (CRIC). Le CRIC est un organisme communautaire autonome qui rassemble et développe des ressources dans le domaine interculturel, avec et pour la population et les organismes du Centre-Sud, afin de favoriser le rapprochement interculturel entre citoyens et citoyennes de toutes origines. Le projet mobilise plus d'une dizaine d'organismes qui travaillent auprès des jeunes ainsi qu'une douzaine d'enseignants et de professionnels de l'école secondaire Pierre-Dupuy.

Le Centre-Sud, un quartier de nouvelle immigration

Le Centre-Sud est un quartier fortement défavorisé au plan socio-économique. Une grande majorité des résidents vivent sous le seuil de la pauvreté et le taux de chômage est plus élevé que celui de la moyenne montréalaise. Le quartier compte également une importante proportion de logements sociaux et communautaires et les familles immigrantes y sont fortement représentées. Historiquement plutôt « homogène » (c'est-à-dire de composition blanche, francophone et catholique), le quartier est témoin depuis quelques années d'une importante transformation sociodémographique, engendrée par un accroissement significatif de l'immigration.

En effet, lors du recensement de 2006, on dénombrait, sur une population approximative de plus de 40 000 personnes (incluant les arrondissements Ste-Marie et St-Jacques mais excluant le Vieux-Montréal), près de 9500 immigrants; ceux-ci représentent donc 22 % de la population totale du quartier, tout en représentant presque tous au qualitatif de « minorités visibles ». Ces données témoignent d'une importante et rapide transformation sociodémographique, puisque près du tiers des immigrants au Centre-Sud s'y sont installés entre 2001 et 2006.

Ouverture à la diversité et prévention du racisme

Bien entendu, cette nouvelle toile ethnoculturelle est également observable au sein de l'école secondaire Pierre-Dupuy et des organismes du quartier, ce qui fait émerger de nouveaux enjeux en matière d'inclusion des jeunes immigrés, dont les principaux sont les préjugés, l'intolérance, la discrimination et la ghettoïsation.

Le projet de la Semaine interculturelle répond à ces nouveaux défis en insistant sur les apports bénéfiques de cette nouvelle diversité ethnoculturelle, en facilitant le discours interculturel, en favorisant l'ouverture à l'autre et en désamorçant les occasions de



Des élèves de l'école secondaire Pierre-Dupuy en compagnie de Marie-Josée Labonté

discrimination et de marginalisation. Guidée par une démarche d'autonomisation des jeunes participants, cette initiative s'inscrit également dans le cadre de l'encouragement à la persévérance scolaire.

Mobilisation participative, artistique et multiculturelle

Tous les projets liés à la démarche culminant durant la Semaine interculturelle sont coordonnés par un comité de suivi composé d'intervenants de la Table jeunesse du quartier et de deux représentants des élèves. Les activités de mobilisation et de sensibilisation sont choisies et préparées par et pour les jeunes du quartier. Afin d'amorcer la démarche d'appropriation de l'événement, les élèves de Pierre-Dupuy sont d'abord appelés à créer leurs propres affiches, autour d'un slogan rassembleur qu'ils auront eux-mêmes choisi par un concours participatif et démocratique.

Parallèlement, les intervenants des organismes membres de la Table jeunesse et de l'école secondaire Pierre-Dupuy sont invités à mobiliser les jeunes participants autour de l'organisation d'activités, de spectacles ou de kiosques, à l'image des intérêts et des motivations du groupe ciblé. En d'autres mots, il est véritablement question d'accompagner la démarche des jeunes participants issus de toutes origines dans un projet interculturel novateur, dont ils seront les créateurs et qui sera présenté au cours des festivités de la semaine interculturelle. Les projets réalisés par et pour les jeunes peuvent prendre plusieurs formes : ateliers de *slams* thématiques, contes multiculturels, ateliers de *Gumboot*s, dégustation de cuisine du monde, cinéclub interculturel, création de cybercapsules sensibilisatrices.

Au cours de la dernière édition, plus de 600 jeunes ont répondu à l'appel. Si les projets choisis et réalisés par les jeunes doivent tous répondre aux objectifs de la démarche et s'inscrire dans une perspective de dialogue interculturel, l'expérience elle-même de mobilisation/autonomisation responsabilise les jeunes quant à leur potentiel d'action sur le mieux-être de leur milieu de vie (en l'occurrence, le quartier Centre-Sud). Car la force de la mobilisation sociale, c'est d'abord et avant tout la possibilité de croire qu'ensemble, on détient le pouvoir d'agir sur sa propre communauté. 

Je t'écouterai, tu me comprendras

Réflexions sur la littératie et la communication interculturelle en contexte d'intervention

par Nathalie Hudon, Institut national de santé publique du Québec

Avec l'arrivée de ses 45 000 immigrants par année, force est de constater que le Québec se diversifie. Dans ce contexte, il n'est pas rare que les premiers contacts entre un immigrant et sa société d'adoption (ou d'accueil, selon le point de vue) se fassent par l'entremise de notre réseau de santé et des services sociaux.

Un nouvel immigrant sur cinq ne connaît ni le français, ni l'anglais à son arrivée au Québec (MICC, 2009)¹. D'autres peuvent avoir une connaissance d'une ou l'autre de ces deux langues, mais cela ne les rend pas nécessairement plus aptes à comprendre les informations sur la santé qui sont données par leur médecin de famille, par d'autres intervenants ou même celles qui circulent dans les médias.

Une étude canadienne fait le constat que 60 % des adultes canadiens (toutes origines confondues) sont incapables d'obtenir des renseignements et des services de santé, de les comprendre et d'agir en conséquence, ainsi que de prendre eux-mêmes les décisions appropriées au sujet de leur santé (CCA, 2008)². On peut imaginer ce qu'il en est pour ceux qui viennent d'arriver au pays!

Qui sera le plus fort des deux ? Nous, ou l'entourage de la patiente ?

Cette situation interpelle la notion de *littératie en santé*, sur laquelle se sont penchés bon nombre d'experts, et ce, de façon à la mesurer afin de connaître son influence sur l'état de santé des groupes plus vulnérables, dont ceux issus de l'immigration.

La littératie

Influencée par plusieurs déterminants sociaux, la littératie est définie comme « la capacité d'une personne à obtenir de l'information, à l'utiliser pour améliorer sa santé ainsi que celle de sa famille et de sa collectivité et dont l'utilisation ne dépend pas toujours des compétences en lecture et en écriture de la personne qui s'en sert » (Elsie Petch et autres, 2004).³

Un rapport commandé par l'Agence canadienne de santé publique, en 2009, souligne d'ailleurs que les personnes démontrant des compétences plus faibles en littératie ont de 1,5 à 3 fois plus de risques d'avoir une mauvaise santé. À preuve, les taux de diabète chez les Asiatiques du Sud présentent un lien avec leur niveau de littératie en matière de santé et leur statut de réfugié ou de demandeur d'asile (Laura Simich, 2009)⁴.

Sur le terrain : la littératie oui, mais encore...

Est-ce qu'un niveau plus élevé de littératie améliorerait à la longue la santé des immigrants qui viennent d'arriver? Vania Jiménez, médecin spécialiste en périnatalité travaillant au très multiethnique CSSS de la Montagne⁵, croit que cette présomption en cache une autre: celle de prétendre que l'accès à l'information sur notre système de santé équivaut nécessairement à une information qui fait du bien.

La fondatrice de la *Maison bleue*⁶ considère que le niveau de littératie joue, certes, un rôle important dans la compréhension de l'information. En revanche, elle est d'avis que les problèmes de communication se produisent, trop souvent, lorsqu'on ne tient pas compte du bagage culturel et des besoins du patient au moment de l'intervention. Avant tout, le patient doit se sentir en confiance et, selon elle, cela s'applique à plusieurs secteurs.

La grossesse constitue une de ces situations où l'on peut clairement percevoir ce clivage entre la culture de notre système et celle des femmes enceintes immigrantes. « Notre système offre une technologie, un accouchement sécuritaire, stérile, ultra hygiénique et expéditif. Alors que dans certaines cultures, la grossesse et l'accouchement sont des événements communautaires où la femme est accompagnée par cette même communauté tout au long du processus, jusqu'à aller chanter à l'accouchement. Comment fait-on pour concilier ces deux visions? », demande Vania Jiménez.

Pour la Dr^e Jiménez, « on passe à côté de l'essentiel et on s'éloigne du sens véritable de l'intervention, si l'on s'obstine à croire qu'une information bien traduite dans un dépliant peut, à elle seule, convaincre une patiente de se faire vacciner ou de prendre des suppléments de fer pendant la grossesse, alors que ses croyances ou celles de sa communauté vont dans le sens opposé. Qui sera le plus fort des deux? Nous, ou l'entourage de la patiente? C'est là où les données probantes et la persuasion deviennent cruciales dans la communication ». 🐦

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Bulletins statistiques sur l'immigration récente au Québec*

2. Conseil Canadien sur l'apprentissage (2008).

3. Petch, Elsie, Irving Rootman et Barbara Ronson (2004), Institut de recherche en santé du Canada.

4. Simich, Laura (2009). Inédit

5. Le CSSS de la Montagne est situé dans la région de Montréal et son territoire compte 219 000 habitants, dont 46 % ne sont pas nés au Canada. Près de la moitié de la population du CSSS de la Montagne n'a ni le français ou ni l'anglais comme langue maternelle.

6. La *Maison Bleue* est un milieu de vie préventif à l'intention des femmes enceintes vulnérables qui vivent la pauvreté, l'exclusion, un parcours migratoire marqué par la violence, ou qui ont statut de réfugiées.

Pour cette médecin, les immigrants sont de précieux « vecteurs d'apprentissage » et elle encourage certaines organisations à accueillir cette diversité comme une opportunité d'améliorer leur propres façons de faire les choses : « Les problèmes d'une Africaine ou d'une Québécoise de Saint-Ours peuvent se ressembler. C'est la confiance que je vais établir avec la patiente qui fera la différence. La confiance est le seul terrain dans lequel les messages peuvent passer et être négociés entre un intervenant et son client », de conclure la D^{re} Jiménez.

Les propos de la D^{re} Vania Jiménez trouvent un écho chez Laura Osorio, une jolie et expressive ingénieure colombienne dans la jeune trentaine qui vient de fêter son sixième hiver québécois. Elle a habité la ville de Québec et celle de Longueuil avant d'atterrir à Sherbrooke où son mari termine actuellement un doctorat.

Laura a côtoyé à maintes reprises notre système de santé et sa vision de la santé et de la médecine ressemblent à la nôtre. À son arrivée, elle ne parlait pas français : « Au début, la langue était un obstacle de taille pour moi, mais je me rappelle encore de ce médecin québécois de Sherbrooke à qui j'ai dit toute émue : merci de m'avoir écoutée ».

Tout n'a pas été rose pour Laura. Elle a vécu des moments difficiles éloignée de sa famille, notamment lors de la perte de son premier bébé. Cette perte a été rapidement comblée par l'arrivée du petit Sébastien, de 18 mois. Elle déplore surtout le manque de communication du médecin qui l'a suivie à ce moment-là. Trop débordé, il n'écoutait pas ses besoins, il ne la regardait pas quand elle parlait, ce qui a fait en sorte qu'il ne posait pas certains gestes importants aux yeux de Laura.

La Banque interrégionale d'interprètes : un outil pour déjouer le faible niveau de littératie

Le quart de la population du Québec habite la région de Montréal et la langue maternelle d'un tiers des Montréalais n'est ni l'anglais ni le français. Dans cette région, il existe des ressources efficaces pour pallier le faible niveau de littératie de plusieurs nouveaux arrivants qui doivent transiger avec le réseau de santé et des services sociaux. Créée en 1993, la Banque interrégionale d'interprètes de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal est une de ces ressources.

Entre 2008 et 2009, près de 20 000 clients allophones ont bénéficié des services d'interprétariat des 118 interprètes en milieu social et traducteurs de la Banque.

Pour Isabelle Hemlin qui a mis sur pied la Banque, « La force d'un interprète réside dans sa neutralité, sa discrétion et sa capacité à établir un pont entre deux cultures, mais surtout à combler le fossé du faible niveau de littératie chez certains immigrants. L'interprète culturel devrait être une ressource incontournable, car il assure une égalité d'accès au système à tous les citoyens et aide à maintenir une qualité des services en tenant compte de la diversité de la population desservie ».

Le succès de la Banque s'est accru avec les années. Madame Hemlin pense que ceci s'explique par une plus grande sensibilisation, la valorisation du travail des interprètes, l'agrément des organisations en fonction de l'adoption des mesures pour mieux servir leur clientèle, la formation pour savoir comment travailler avec un interprète et la présence accrue des professionnels d'origines multiples dans nos établissements. Toutefois, « il reste du travail à faire, notamment sur la bonne utilisation des interprètes dans les établissements qui desservent une clientèle adulte » constate-t-elle.

Pour plus d'un soignant, faire appel à un interprète est au cœur de la relation de soin et répond aux besoins des patients tel que



Dre Vania Jiménez, fondatrice de la Maison Bleue, un milieu au service des femmes enceintes les plus vulnérables.

prévu dans la loi. « Il faut se rappeler que l'on n'engage pas un interprète parce que le client est issu d'une communauté culturelle, mais parce que l'on a appris que l'on doit donner des soins à la personne qui est devant nous, et que c'est pour cela que on a besoin d'un interprète » conclut madame Hemlin.

Notre époque est marquée par l'omniprésence de l'information, et ce, sous plusieurs formes. Or, un grand nombre des citoyens affichent encore un faible niveau de littératie en santé, entre autres en raison de l'immigration. Les problèmes sociaux ou de santé découlant de cette situation pourraient être évités, en grande mesure, si l'on avait les outils et le temps nécessaires pour les résoudre. Comme quoi la littératie ne repose pas uniquement sur le dos d'une personne vulnérable mais sur toute la collectivité qui l'aide à s'épanouir. Il faudra davantage écouter pour mieux se faire comprendre. **Ds**

Banque interrégionale d'interprètes, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal :

www.santemontreal.qc.ca/fr/services/banque/interprete.html#3

Conseil canadien sur l'apprentissage — CCA (2008). *La Littératie en santé au Canada. Une question de bien-être*. Ottawa.

<http://search.ccl-cca.ca/CCL/Reports/HealthLiteracy/HealthLiteracy.htm>

CSSS de la Montagne. Portrait de la population.

www.santemontreal.qc.ca/csss/delamontagne/fr/default.aspx

Mambo Tau Masinda (2007). Littératie de la santé et éducation pour la santé : Que signifient ces termes dans le milieu francophone? IUHPE – Promotion & Éducation, vol. xiv, no. 1.

www.iuhpe.org/upload/File/PE_1_07.pdf

Voir aussi :

www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/HealthLiteracy?Language=FR

www4.rhdsc.qc.ca/3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=31

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles — MICC (2009). *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec*. Voir 3^e trimestre 2009. www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html

Organisation mondiale de la santé (1998). *Glossaire sur la promotion de la santé*. OMS. Genève.

www.who.int/hpr/NPH/docs/ho_glossary_fr.pdf

Petch, Elsie et Barbara Ronson, Irving Rootman (septembre 2004). *La littératie et la santé au Canada : ce que nous avons appris et ce qui pourrait aider dans l'avenir. Un rapport de recherche*. Édition en langage clair et simple. IRSC.

www.cpha.ca/uploads/portals/h-l/literacy_f.pdf

<http://catalogue.cdeac.ca/Record.htm?idlist=1&record=19162283124919804659>

Simich, Laura (2009). *Littératie en matière de santé et population immigrantes*. Agence de la Santé publique du Canada.

http://canada.metropolis.net/pdfs/health_literacy_policy_brief_jun15_f.pdf

Longueuil, la régionalisation de l'immigration à l'échelle d'une agglomération urbaine

par Mathieu Forgues, Conférence régionale des élus de Longueuil

— Les immigrants ont de plus en plus tendance à s'établir sur le territoire des banlieues situées à proximité des principales métropoles du pays ainsi que dans les municipalités de plus petite taille, qui voient ainsi s'accroître leur force d'attraction auprès des immigrants.

Cette tendance correspond tout à fait à la situation de l'agglomération de Longueuil, un territoire qui appartient à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et dont 94 % de la croissance démographique observée entre les recensements de 2001 et de 2006 a reposé sur l'apport de l'immigration internationale. Selon Johanne Charbonneau et Annick Germain (2002), cette facette de la démographie de ces municipalités remet en question l'étiquette de « banlieue » attribuée à des territoires qui, dans les faits, ressemblent de plus en plus aux quartiers des villes centres, étant donné leur hétérogénéité sociale marquée par l'apport de l'immigration internationale.

Longueuil : le portrait de la population immigrante

Troisième pôle d'attraction de l'immigration au Québec après les villes de Montréal et de Québec, l'agglomération de Longueuil comptait, en 2006, 59 230 personnes immigrantes sur une population totale de 385 535 habitants. Au sein de ce territoire, deux municipalités constituent les principaux foyers d'établissement des personnes immigrantes sur la Rive-Sud de Montréal, c'est-à-dire Brossard et Longueuil. Chez cette dernière, la population immigrante a augmenté de plus de 8500 personnes entre les recensements de 2001 et 2006, de sorte que sa population née à l'étranger a crû de 41,8 % durant cette période, alors que celle née au Canada déclinait de 3 %. Le nombre d'immigrants récents au sein de la ville de Longueuil a plus que doublé entre 2001 et 2006, passant de 3100 à 7800. Les principaux pays de naissance des immigrants nouvellement arrivés sont la Roumanie, la République populaire de Chine, l'Algérie, le Maroc et la Colombie.

Le mouvement de déconcentration de l'établissement résidentiel des immigrants au sein de la RMR de Montréal, de plus en plus favorable à l'agglomération de Longueuil, s'est traduit sur le terrain de l'action collective par un accroissement, au cours des dernières années, du nombre d'acteurs locaux et régionaux qui participent à la régionalisation de l'immigration.

Adapter les services aux réalités de la diversité

Depuis plusieurs décennies, et avant l'adoption par le gouvernement québécois d'une politique formelle en la matière à la fin des années 1980, la *Maison internationale de la Rive-Sud* (MIRS) à Brossard, le *Carrefour Le Moutier* (CLM) et le *Centre Sino-Québec de la Rive-Sud* à Longueuil, facilitent le processus d'établissement de même que la rétention des immigrants dans les localités de la première couronne sud de l'île de Montréal.

Plusieurs organismes communautaires de l'agglomération de Longueuil, qui œuvrent auprès des familles en matière de sécurité alimentaire ou qui effectuent du travail de rue ou de milieu auprès des jeunes, ont également adapté leur intervention à la réalité immigrante de plus en plus présente au sein des populations qu'ils

À l'instar d'autres régions du Québec, la stratégie de régionalisation de l'immigration des acteurs de l'agglomération de Longueuil s'appuie en partie sur la concertation.

desservent. Le même phénomène s'observe au sein d'organisations à caractère économique, telles que le Centre local de développement (CLD) de Longueuil. Les administrations municipales et les institutions locales des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux participent elles aussi au mouvement de régionalisation de l'immigration, comme en témoignent plusieurs projets en chantier ou réalisés au cours de la dernière année.

À l'instar d'autres régions du Québec, la stratégie de régionalisation de l'immigration des acteurs de l'agglomération de Longueuil s'appuie en partie sur la concertation. L'un des principaux mécanismes à ce chapitre est le *Comité des partenaires en immigration de l'agglomération de Longueuil*. Créé en 2001 et animé par la Direction régionale du MICC, le comité favorise la synergie entre les institutions et les organismes qui contribuent à l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise francophone. Avec l'institution en 2004 d'une conférence régionale des élus (CRÉ) sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, le plan d'action de ce comité dispose d'un outil supplémentaire pour favoriser la régionalisation de l'immigration : l'entente spécifique qui associe la CRÉ de Longueuil, le MICC et divers autres partenaires gouvernementaux et du milieu afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes et la promotion de relations interculturelles harmonieuses.

Ce rapide survol des efforts de régionalisation de l'immigration au sein de l'agglomération de Longueuil démontre que ce territoire dispose de précieux atouts afin que l'immigration constitue dans les prochaines années un facteur clé de son développement régional durable. Caractérisée par une démographie qui la place parmi les populations qui vieillissent le plus rapidement au Québec, il s'agit pour elle d'un défi de taille, qui appellera la mobilisation des acteurs locaux et régionaux et une coordination accrue de leurs interventions. 

Johanne Charbonneau et Annick Germain, 2002, « Les banlieues de l'immigration », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, no 2, p. 317.



Festival des traditions du monde

La diversité à Sherbrooke : une volonté partagée

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

À Sherbrooke, on offre gratuitement deux tours guidés aux personnes immigrantes : un pour rencontrer la ville, l'autre pour présenter le circuit économique aux chercheurs d'emploi. Chaque année, on décerne aussi les prix *Reconnaissance mérite immigrant*, pour souligner l'apport de personnes d'origines culturelles diverses à la communauté. Le Comité pour contrer le racisme a même changé son nom pour le *Comité pour l'harmonisation des relations interculturelles*. Au gré des arrivées, Sherbrooke se transforme et l'apprécie. Sa politique d'accueil et d'intégration le démontre d'ailleurs rondement !

Ciblée par le gouvernement provincial comme une des trois grandes villes opportunes pour la régionalisation de l'immigration, Sherbrooke fut la première ville fusionnée à se doter d'une politique d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes. Visant beaucoup plus qu'une intégration fonctionnelle, cette politique fixe les principaux jalons pour que les nouveaux Sherbrookoïses puissent contribuer pleinement au développement économique, démographique, social et culturel.

Consultation et concertation : des incontournables

Sherbrooke s'est construite de plusieurs vagues d'immigration. Depuis 30 ans, ces vagues sont culturellement beaucoup plus variées, et aujourd'hui, 6% des habitants de Sherbrooke en sont issus. « La population sherbrookoïse est très accueillante. Elle est ouverte sur la diversité

au sens large. C'est pour cette raison que lorsque le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration nous a approchés en 2002 pour la réalisation d'actions autour d'une entente, la Ville, avec l'appui du milieu, a choisi d'élaborer une politique pour définir une vision afin que nos actions soient guidées à long terme plutôt que de se succéder à la pièce, sans réelle cohérence », raconte Jean-Yves La Rougery, alors coordonnateur à la vie communautaire à la Ville de Sherbrooke.

La Ville a donc piloté un processus de consultation et de concertation auquel ont participé des syndicats, des employeurs et des organismes, ainsi que des citoyens natifs et immigrants. « La consultation publique a mobilisé beaucoup de monde. Les gens nous disaient : "Enfin, on a une tribune pour exprimer nos besoins et nos préoccupations!", se rappelle monsieur La Rougery. Beaucoup des

La Ville estime que la meilleure façon d'intégrer de nouveaux citoyens est d'adapter les services et les programmes à leurs besoins divers pour leur en faciliter l'accès.

sujets soulevés dépassaient le pouvoir municipal alors nous avons décidé de nous en faire les porteurs et de faire les liens. » C'est ainsi qu'à la suite de l'adoption de la politique en 2004, le Comité des relations interculturelles a été institué, avec ses trois sous-comités de travail. À l'écoute de la communauté, ce lieu de concertation réserve deux sièges à des personnes immigrantes et un siège à une personne de la communauté d'accueil, et se ravitaille d'une journée de consultation publique tous les deux ans.

« On doit le succès de notre politique à l'ensemble de la collectivité, affirme Jean-Yves La Rougery. La volonté du milieu, alliée à la volonté politique ainsi qu'à la volonté administrative, nous a permis de transformer les intentions de la politique en des réalisations concrètes et ordonnées. La prise en charge partagée a permis une offre de services collée à la réalité. »

Quatre orientations claires et complémentaires

Améliorer la capacité d'accueil et d'intégration de Sherbrooke; doter l'administration municipale d'un outil favorisant une intervention intégrée en la matière; préparer les Sherbrookoïses à vivre dans une ville multiculturelle; faciliter le plein exercice de la citoyenneté chez les nouveaux Sherbrookoïses : voilà grossièrement les objectifs de cette politique. Ceux-ci procèdent du credo de la Ville qui estime que la meilleure façon d'intégrer de nouveaux

citoyens est d'adapter les services et les programmes à leurs besoins divers et d'en faciliter l'accès. Pour y parvenir, elle mise sur le travail en partenariat et la représentativité des personnes immigrantes, tant dans son personnel que dans ses instances décisionnelles et consultatives.

Pour permettre à la population d'approprier la diversité culturelle croissante, une grande campagne d'information et de sensibilisation a été lancée. « Il y a eu des articles dans les journaux sur l'apport de l'immigration à Sherbrooke. L'*InfoSherbrookoïse* présente une page interculturelle quatre fois par année. Un cahier spécial a aussi été distribué contenant des renseignements sous tous azimuts pour que les nouveaux arrivants puissent mieux s'orienter. Les actions de communication ont rassuré les personnes immigrantes, et du coup, les gens de la société d'accueil », remarque Jean-Yves La Rougery, aujourd'hui directeur de l'arrondissement de Jacques-Cartier.

De plus en plus d'initiatives citoyennes consacrant la diversité culturelle s'affichent un peu partout à Sherbrooke. « Bien sûr, il y a le Festival des traditions du monde, les restaurants exotiques, les cours de langues et de danse, poursuit-il. Mais ce que la politique a vraiment fait, c'est d'officialiser notre goût de vivre ensemble, dans la différence, et de partager. Le message est clair maintenant : à Sherbrooke, l'immigration est un choix de société. » 

Le mentorat, une valeur ajoutée à la cohésion sociale

par Doudou Sow, Carrefour jeunesse-emploi
Bourassa-Sauvé

— Sociologue de formation, spécialisé en travail et organisations, l'auteur est conseiller en emploi pour le projet de mentorat Québec-pluriel au Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé. Il est aussi conférencier et auteur du livre *L'intégration des personnes immigrantes dans la société québécoise* qui paraîtra en mai 2010. Il nous parle du projet Québec-pluriel.

Emploi Québec a lancé en 2004 le projet de mentorat Québec-pluriel afin d'offrir la possibilité aux jeunes adultes issus des communautés culturelles et de minorités visibles de bénéficier de l'encadrement et du soutien offerts par un mentor. Une relation de mentorat se forme à l'occasion d'un jumelage entre un professionnel expérimenté et un jeune qui cherche à s'intégrer socioprofessionnellement.

Les jeunes participants et participantes ont ainsi une chance de mettre tous les atouts de leur côté afin de surmonter les difficultés liées aux barrières linguistiques, aux exigences des ordres professionnels et à la non-reconnaissance des diplômes et des expériences. C'est le cas de Georgina Halladjian, originaire de l'Argentine et arrivée au Québec depuis juillet 2008. « Je continue à étudier le français. Depuis que je suis arrivée à Montréal, je participe à des ateliers de recherche d'emploi et j'apprends comment le marché de travail fonctionne ici. Je fais du mieux que je peux pour m'intégrer à la société. Je sais que je vais réussir, c'est une question de temps. »

La diversité, qui est certes source de richesse, peut cependant entraîner des tensions et des problèmes au sein du monde du travail.

Dans ce domaine, le mentorat s'avère plus qu'utile. Sylvestre Roy-Chenier, Québécois d'origine et intervenant social au Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île, contribue à l'effort d'intégration des nouveaux arrivants au Québec et adapte le mentorat à une réalité interculturelle. « Je veux [leur] faire part des réalités de la société québécoise, en [leur] parlant de l'histoire du Québec, en [leur] faisant découvrir des référents de la culture québécoise. »

Pour un rapprochement interculturel

Un rapprochement interculturel permet de rompre l'isolement souvent vécu par les néo-Québécois et les aide à faire face aux nombreuses difficultés reliées au monde du travail, comme le spectre du chômage, la méconnaissance des spécificités du milieu professionnel québécois, les méthodes particulières de recherche d'emploi, etc.

Le mentorat crée des liens sociaux, aide à rompre l'isolement et atténue le sentiment de découragement qui peut naître chez les immigrants. Il permet aussi au processus d'acculturation de se faire plus facilement et plus rapidement. Comme la recherche d'emploi est un véritable parcours de combattant, le mentoré a parfois besoin d'encouragements. Ce coup de main renforce davantage le développement du sentiment d'appartenance à la société d'accueil, la cohésion sociale et le vivre-ensemble. L'éthique de la solidarité et du principe du « donner et recevoir » constitue le ciment de ces initiatives citoyennes. La solidarité est le produit de la réciprocité, qui se traduit entre les acteurs sous forme d'échanges d'expériences, de conseils, de dialogues et d'aides.

Le Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé, dont la mission est l'intégration sociale et économique des jeunes adultes de 16 à 35 ans dans la société québécoise, participe grâce à son programme Québec-pluriel à la dynamisation de ce tissu social. Les relations de ces mentors et mentorés en interaction reposent sur une confiance mutuelle impliquant une réciprocité fondée sur le bénévolat et le volontariat. Les jeunes adultes ont besoin de repères et de modèles de réussite... et le mentor en offre un : lui-même. 



Will Prosper de Montréal-Nord Républik devant la foule.

Hoodstock à Montréal-Nord : une nouvelle culture politique

par Guillaume Hébert, Montréal-Nord Républik

La décision de citoyens et citoyennes de Montréal-Nord d'organiser le premier Hoodstock à Montréal-Nord en 2009 avait un objectif identique à celui qui avait fait éclore le collectif Montréal-Nord Républik (M-NR) quelques jours après les émeutes ayant suivi la mort de Fredy Villanueva sous les balles de la police, au mois d'août 2008.

Pour ces deux organisations, nées à un an d'intervalle, l'objectif était de canaliser dans un mouvement constructif une fureur populaire périphérique qui ne pouvait demeurer « endiguée » plus longtemps. Un profond sentiment d'injustice et une colère populaire générale ont explosé à l'occasion d'une émeute qui a résonné dans le monde entier, car il s'agissait bien d'un phénomène politique à l'état pur, chaotique, sans médiation institutionnelle et sans porte-parole.

Le principe du Hoodstock, qui donne la parole à tous ceux et celles qui veulent la prendre, et qui ne censure aucun propos, découle de la conviction que sans canalisation des énergies dans un discours réellement dénonciateur, c'est-à-dire à la hauteur de l'exaspération ressentie, une émotion contenue et trop accumulée provoquera tôt ou tard de nouvelles explosions.

Les mots qui correspondent aux sentiments de frustration éprouvés à Montréal-Nord... ou à Clichy-sous-Bois, à Paris, à Capão Redondo ou à São Paulo, ne figurent plus depuis longtemps dans le lexique de l'acceptable chez les organismes communautaires, lesquels consacrent une grande partie de leur énergie à renouveler les subventions gouvernementales nécessaires à leur survie et qui sont conditionnelles à leur « bonne conduite ».

Qui donc parle, alors, dans la sphère publique au nom des populations périphériques ?

Et d'abord, qui sont ces populations ? Tant l'événement Hoodstock que M-NR tentent de combler ces vides de représentation politique.

Avant les balbutiements d'une nouvelle forme de culture politique, il doit exister un sentiment d'appartenance à une communauté,

[...] une émotion contenue et trop accumulée provoquera tôt ou tard de nouvelles explosions.

dans ce cas-ci un « hood », un quartier. Dans une telle situation, les artistes sont des citoyens et citoyennes sensibles dont les « antennes sociales » détectent les émotions de la psyché collective. Ils transmettent tout de suite par leur art ce que des académiciens tenteront d'expliquer par une théorie plusieurs années plus tard.

La culture hip-hop donne des indices pour comprendre ces sociétés parallèles qui croissent en périphérie des métropoles occidentales. Parties à la conquête du monde il y a plus de trente ans, la culture hip-hop et ses multiples facettes artistiques ont contribué à bâtir une culture métissée et créative, qui pose un défi aux cultures nationales tentées par un repli identitaire sous la « menace » d'une mondialisation qui déplace les frontières et, avec elles, les certitudes apaisantes des traditions.

Partout, dans ces quartiers gris, similaires d'une métropole à l'autre, la culture hip-hop émergée du Bronx à New York s'est déposée avec le plus grand naturel. L'étape subséquente à cette identifi-

cation et cette conscientisation a été l'apparition d'un mouvement politique d'un nouveau genre au sein des périphéries.

Hoodstock se voulait une alliance entre la force culturelle foisonnante et la mouvance politique naissante au sein des périphéries. S'il devait continuer à prendre de la vigueur, ce mouvement pourrait reprendre le flambeau d'au moins deux grandes luttes sociales nécessaires dans une civilisation occidentale en manque de projet : (1) la lutte pour la justice sociale et (2) la lutte pour une version réussie de l'interculturalisme, celui qui naît d'un véritable métissage populaire ancré dans l'histoire, plutôt qu'imposé par des directives gouvernementales apolitiques et désincarnées.

Dépeints comme autant de menaces, et invoqués pour justifier le recours à des politiques sécuritaires, les quartiers périphériques donnent pourtant un véritable souffle de vie à une société devenue cynique et dépourvue de grands projets. C'est ce que la première édition de Hoodstock a laissé entrevoir. Et c'est ce que les prochaines éditions montreront avec plus d'éclat encore. 

Familles immigrées et organismes communautaires Famille

Quand les familles d'ici et d'ailleurs se rencontrent

par Claire Gagnon, Conseil de la famille et de l'enfance

Le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) a mené une recherche exploratoire en partenariat avec la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). L'objectif? Mesurer la participation des familles immigrées aux activités des OCF et lever le voile sur la façon dont les responsables des OCF, les familles immigrées et les familles québécoises de souche vivent leurs rencontres. Un champ d'études jusque-là inexploré.

Le premier volet de l'étude, publié en 2006, fait état des résultats d'un sondage réalisé auprès des 200 membres de la FQOCF. Il confirme que les familles immigrées sont bien présentes au sein de ces organismes, et ce, dans presque toutes les régions du Québec, reflétant ainsi leur dispersion sur le territoire. Exception faite de certains organismes montréalais, elles y demeurent le plus souvent minoritaires. Souvent favorisée par les programmes gouvernementaux destinés aux familles vulnérables, leur présence est aussi motivée par une convergence naturelle entre leurs propres valeurs et l'approche « famille » caractéristique des OCF, ouverts à tous les habitants d'un quartier ou d'une municipalité.

Les résultats ont aussi donné un aperçu des activités qu'elles privilégient et du climat qui entoure leur participation. En règle générale, les mères immigrées et leurs familles privilégient les activités qui n'impliquent pas une mise en jeu explicite ou systématique de leurs valeurs; par ailleurs, les cafés-rencontres sont parmi les activités les plus populaires. Les OCF offrent de nombreux ateliers d'apprentissage et de valorisation de l'expérience parentale; cependant, les parents immigrés qui choisissent d'y participer demeurent une minorité.

Un deuxième volet du projet, comprenant cinq études de cas, a permis de découvrir les perspectives des responsables d'organismes,

de familles souches ou de familles immigrées, sur l'OCF comme lieu de rencontre. Par exemple, l'utilisation des haltes-garderies par des mères immigrées comme lieu de francisation des enfants — y compris lorsqu'elles-mêmes maîtrisent déjà le français — est l'un des résultats surprenants de la recherche. Les responsables d'OCF en sont conscientes et tentent de répondre du mieux qu'elles le peuvent à ce besoin de francisation des enfants, compte tenu des ressources limitées. Le Conseil et la FQOCF considèrent tous deux qu'il faudrait avant tout mieux comprendre ce travail de francisation informelle assumé par les animatrices des haltes-garderies.

Notons que la taille réduite de l'échantillon du deuxième volet du projet oblige à la prudence quant à l'interprétation des résultats.

Par-dessus tout, l'étude du Conseil fait ressortir la pertinence de ces milieux de vie pour les mères venues d'ailleurs, et l'importance de la parentalité comme facteur de rapprochement entre personnes d'origines différentes. Elle rappelle que le marché du travail n'est pas le seul lieu d'intégration pour les nouveaux arrivants et que les OCF permettent aux jeunes mères immigrées de briser l'isolement, plus lourd du fait de l'absence de la famille immédiate. Souvent, c'est dans un tel organisme que de jeunes immigrantes vont parler à une Québécoise de souche pour la première fois. C'est aussi là qu'elles se familiarisent avec les rouages de leur société d'adoption, un élément essentiel pour leur mieux-être et celui de leurs enfants. Et pour certaines mères québécoises, c'est aussi la première fois qu'elles ont l'occasion d'échanger avec quelqu'un venu d'ailleurs.

En conclusion, plus qu'une dynamique à encadrer et à orienter, le Conseil considère que la participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille est un processus à suivre, qui gagnerait d'abord à être mieux compris et soutenu. 



Portes ouvertes sur le Lac et les immigrants au Lac-Saint-Jean

par Patrick Lalande, *Portes Ouvertes sur le Lac*

Il faut se rendre à l'évidence, le Québec – et plus particulièrement ses régions – devra composer avec un défi démographique important au cours des prochaines décennies. Déjà en 2011, l'immigration représentera 100 % de la croissance démographique au Québec. Alors que Montréal et ses quatre régions périphériques devraient voir leur population augmenter considérablement, la plupart des autres régions du Québec entameront un cycle de décroissance démographique. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la population diminue depuis presque 20 ans, étant passée de 292 473 habitants en 1991 à 273 434 en 2007. L'immigration pourrait-elle représenter la solution alors que le Québec s'apprête à accueillir entre 52 400 et 55 000 immigrants en 2010, mais sachant que seule une très faible proportion (2 %) des immigrants se dirige vers les régions ressources? Récit d'un groupe de citoyens du Lac-Saint-Jean qui a pris les choses en main.

En 2003, un couple d'immigrants colombiens vient s'installer à St-Félicien. Vu l'absence d'un service adapté pour soutenir les immigrants, une enseignante de la Polyvalente des Quatre-Vents les accompagne pour faciliter leur intégration socio-professionnelle. Rapidement, elle se rend compte qu'elle ne peut tout faire seule. Elle sollicite un groupe de citoyens engagés dans le but de fonder un organisme d'aide aux immigrants. *Portes Ouvertes sur le Lac* s'incorpore en décembre 2003. Il leur faut trois ans à arriver à convaincre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles de financer leur organisme. *Portes Ouvertes sur le Lac* lance ses services en février 2006 à St-Félicien, au Lac-Saint-Jean.

Au moment de fonder l'organisme, en 2003, les citoyens en question sont bien conscients de la problématique démographique et du vieillissement de la population. Ces arguments leur permettent d'étayer les raisons qui militent en faveur du financement de leur organisme. Toutefois, les valeurs qui motivent leurs actions résident dans une perspective d'enrichissement collectif, de rencontre interculturelle et de solidarité sociale et internationale. Ils souhaitent poser un geste citoyen. Notamment grâce à ces valeurs, *Portes Ouvertes sur le Lac* connaîtra un succès retentissant.

En 2006, l'organisme accueille 34 immigrants à St-Félicien, Roberval et La Doré et réalise une multitude d'activités d'intégration et de sensibilisation dans le milieu. Les bénévoles et membres du conseil d'administration s'investissent énormément dans le projet, mais surtout dans l'intégration sociale et professionnelle des immigrants. En 2007, l'organisme accueille 30 nouveaux immigrants, principalement dans la MRC du Domaine-du-Roy, et élargit son réseau de partenaires et son conseil d'administration. À la fin de 2007, *Portes Ouvertes sur le Lac* compte aussi sur quatre employés et offre ses services dans l'ensemble des 38 villes et municipalités du Lac-Saint-Jean. En 2008, l'organisme à but non lucratif devient un laboratoire rural en immigration, c'est-à-dire une expérience approfondie de développement dans un champ d'activité porteur de potentialités pour le milieu rural. Au cours de 2008, l'organisme passe de 4 à 7 employés et accueille 64 immigrants. L'année 2009 vient de prendre fin et, malgré



Portes ouvertes sur le Lac

le contexte économique difficile que traverse la région du Lac-Saint-Jean, l'organisme accueille 47 nouveaux immigrants et compte désormais 8 employés. En quatre ans, 175 immigrants se seront installés au Lac-Saint-Jean et plus de 80 % d'entre eux semblent décidés à y rester. Pour une région dite « éloignée » et dont les immigrants ne représentaient que 0,1 % de la population en 2006, il s'agit d'un progrès significatif.

Aux régions du Québec qui souhaiteraient s'inspirer de la formule jeannoise, l'expérience de *Portes Ouvertes sur le Lac* montre que l'identification des raisons pouvant motiver l'intérêt d'un milieu à accueillir en son sein des immigrants joue un rôle prédominant dans le succès ou l'échec d'un tel projet. Si les motivations derrière l'accueil d'immigrants dans une région vont plus loin que les besoins en main-d'œuvre et la lutte contre la baisse démographique et qu'elles sont fondées sur des intérêts plus larges, la mobilisation a davantage de chances de s'élargir au-delà des cercles du développement économique et d'être soutenue par un groupe de citoyens qui auront un impact marqué sur le projet, dans la forme et dans le fond. Un projet porté par la société civile, et qui reçoit l'appui des leaders régionaux, est un projet prometteur, car plus englobant.

À ce jour, les défis ont été nombreux et l'organisme demeure fragile. Aider les immigrants à surmonter leur choc culturel, les amener à accepter un recul professionnel parfois important, leur apprendre à naviguer dans les innombrables structures gouvernementales et ordres professionnels et justifier constamment le financement de l'organisme n'en sont que quelques exemples. En 2010, le principal défi sera de continuer à accueillir un bon nombre d'immigrants, alors que le marché de l'emploi est peu favorable. Aller à contresens de la tendance migratoire des 20 dernières années, voilà le défi qui attend l'organisme à long terme.

Maintenant, est-ce que l'immigration est la solution au problème démographique des régions du Québec? Quand on parle d'immigration en région, chaque petit geste, petite victoire et chaque succès d'intégration compte. Et comme le dirait Voltaire, « Il faut cultiver notre jardin ». 

Si les motivations derrière l'accueil d'immigrants vont plus loin que les besoins en main-d'œuvre [...] la mobilisation a davantage de chances de s'élargir au-delà des cercles du développement économique [...]

Montréal, ville inclusive

par Claudie Mompoin et Mehdi Lekehal, ville de Montréal

— Terre d'accueil des immigrants depuis des décennies, Montréal est une des villes les plus cosmopolites du monde. Avec plus de 120 communautés diverses, Montréal arrive à faire de la cohabitation interethnique un outil de lutte contre le communautarisme et le repli sur soi. Cette mixité sociale permet d'établir une certaine hétérogénéité des quartiers, ceci dans le but d'éviter de tomber dans les travers d'une ségrégation sociospatiale préjudiciable pour l'ensemble du tissu social urbain.

Le paysage ethnoculturel de la ville est sans cesse enrichi par l'arrivée constante de nouveaux arrivants. Les grandes tendances observées au chapitre de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle interpellent dans la conjoncture actuelle les compétences de Montréal. Bien que les rôles premiers en matière d'immigration et d'intégration sociale relèvent des gouvernements supérieurs, c'est au niveau de la municipalité que se joue le quotidien des immigrants. Montréal doit assurer à toute sa population un accès équitable aux services et travailler au maintien sur son territoire de la cohabitation harmonieuse de ses concitoyennes et concitoyens. Depuis plusieurs années, la Ville a pris position en ce sens.

En effet, dans un souci de cohérence de ses interventions en matière de gestion de la diversité et de l'accueil et de l'intégration des immigrants, l'Administration municipale œuvre selon des principes établis.

D'abord, elle conçoit le cadre de ses interventions dans les limites de ses champs de compétences. Elle reconnaît, en matière de partenariat, l'importance des organismes communautaires et institutionnels avec lesquels elle s'implique activement et qu'elle considère comme des partenaires privilégiés. Dans une approche inclusive et participative, elle considère que la contribution des Montréalaises et des Montréalais à la vie municipale est essentielle pour la prise en compte des spécificités des besoins de sa population diversifiée. Dans cet esprit, elle s'inspire du concept « d'interculturalisme », qui vise à faciliter les échanges, les partages et les interactions entre les personnes et les groupes de cultures différentes.

En accord avec ces principes, la Ville agit ensuite selon divers axes d'intervention. Il s'agit, entre autres, de l'habitation (notamment par des interventions auprès des clientèles des HLM), de l'amélioration des milieux de vie (essentiellement pour promouvoir la diversité et favoriser la cohésion sociale), du développement économique (pour encourager la diversité comme valeur ajoutée en matière de savoir, de création et d'innovation), de l'intégration en emploi, et enfin de la lutte au racisme et à la discrimination (pour réaffirmer l'attachement de la Ville aux valeurs d'ouverture, de paix, d'inclusion et d'égalité).

Plusieurs politiques et programmes municipaux tiennent compte de la diversité culturelle de la population. Ceci nous permet, d'une part, de valoriser l'apport des communautés culturelles et des immigrants à la vie montréalaise et, d'autre part, d'adapter à leurs besoins les services comme les communications, le développement social et communautaire, la culture, les sports et les loisirs. De plus,



diverses formations sont offertes dans le domaine des relations interculturelles, afin d'aider le personnel municipal à comprendre les concepts importants et ainsi être à même de mieux harmoniser les actions municipales.

De façon générale, toutes les actions dans ces différents domaines d'intervention sont à considérer essentiellement comme des facteurs facilitateurs d'intégration et incitateurs à la participation effective de la collectivité.

Dans les différentes étapes du processus d'intégration des immigrants à la société d'accueil, la question du logement occupe une place centrale. Montréal intervient de façon vigoureuse en habitation, à la fois pour favoriser la mixité sociale et le maintien d'une société inclusive et pour améliorer globalement l'habitat et le cadre de vie. Une part importante des interventions en habitation a été déployée dans les quartiers où s'installent les nouveaux arrivants, afin d'assurer un cadre résidentiel favorable à leur intégration.

Quelques projets

Dans une perspective d'amélioration des milieux de vie, diverses initiatives novatrices voient le jour. Des projets, tels que les *Agents de liaison-Bibliothèques*, visent à rendre la culture et le savoir plus accessibles. D'autres, comme *Habiter la mixité*, tendent à renforcer l'ouverture à la diversité et le respect mutuel parmi les locataires des habitations à loyer modique (HLM), de tous âges et de toutes origines.

Considérant l'accès au travail comme la condition la plus essentielle de la vie sociale, la Ville a voulu marquer sa contribution d'employeur en développant un programme intégrateur intitulé *Parcours professionnel*. En partenariat avec Emploi-Québec, des stages sont offerts au sein de l'Administration municipale. Véritable incitatif à l'intégration à l'emploi, ce programme s'adresse à des clientèles cibles dont les minorités visibles et ethniques ainsi que les nouveaux arrivants, et vise à développer des compétences professionnelles et à former une relève.

Enfin, la Ville de Montréal est consciente que la cohésion sociale et l'intégration des immigrants s'insèrent dans un processus dont les mécanismes s'articulent de manière progressive autour de l'évolution du paysage sociodémographique, rendant ainsi encore plus évidente la nécessité d'une approche adaptative de la gestion de la diversité sociale. Voilà une condition incontournable pour une intégration harmonieuse des immigrants, sans quoi le risque du délitement des valeurs citoyennes n'en sera que plus grand. 

Interculturalisme ou démocratie ethnique ?

par Magdalena Dembinska, Université de Montréal

Les débats entourant la notion d'interculturalisme au Québec ressemblent à ceux portant sur les politiques identitaires des pays baltes. La Lettonie et l'Estonie tentent depuis les années 1990, suite aux politiques soviétiques de russification et à la migration de travailleurs russes, de construire leurs États en redonnant statut et préséance à la nation majoritaire et à sa langue. Loin de la connotation positive associée ici à l'interculturalisme, la Lettonie et l'Estonie sont identifiées comme des États nationalisants. Or, les politiques linguistiques lettonnes ont été inspirées par, voire copiées sur, la *Charte sur la langue française* du Québec¹. Les pays baltes devraient-ils être dotés de l'étiquette interculturelle, ou doit-on plutôt classer le Québec dans la catégorie considérée peu flatteuse des démocraties ethniques ?

De l'interculturalisme à la québécoise...

Il existe dans les sociétés plurielles une tension entre le respect de la diversité et le besoin de préserver la langue et la culture de la majorité. La différence entre les régimes multiculturels et républicains, nous disent les commissaires Bouchard et Taylor, se manifeste par l'accent mis sur l'un ou l'autre élément. Or, faute de consensus sur la définition, le terme « interculturel » donne lieu au Québec à une variété de propositions plus ou moins ethniquement chargées.

L'interculturalisme québécois signifie la reconnaissance et le respect de la diversité au sein d'une « société francophone » – terme mal défini – où la langue française constitue l'élément de l'intégration interculturelle. Ce projet linguistique aux ambitions citoyennes est ethnicisé puisqu'il « se présente comme une volonté hégémonique de la majorité francophone ne visant que la survivance »² et la centralité de la culture portée par cette langue³. C'est un projet inclusif de tous les groupes dont le développement est favorisé, tout en plaçant le noyau de convergence dans la langue mais aussi dans le patrimoine québécois, c'est-à-dire l'histoire, les arts, les valeurs civiques, la laïcité, etc. Ce noyau d'accueil est primordial pour le projet qui visait la redéfinition puis la préservation du statut socio-économique et politique des Québécois francophones. Ainsi, les communautés culturelles sont-elles appelées à s'intégrer à la nation franco-québécoise⁴.

... aux démocraties ethniques nationalisantes

La démocratie ethnique désigne un État où un groupe national prévaut sur les autres, tout en leur octroyant des droits individuels autant que citoyens et un certain nombre de droits collectifs, dépendamment de la perception de la menace pour la survie de la nation titulaire.

En Europe, c'est l'Estonie et la Lettonie, dont un tiers de la population est russe et russophone, qui sont dotées de cette étiquette par les chercheurs⁵. La dominance russe du temps des tsars, puis des Soviétiques, explique la crainte des Estoniens et des Lettons quant à la survie de leurs communautés nationales respectives. La propor-

tion de Lettons chute de 77 % en 1935 à 52 % en 1989 pendant que celle des Russes passe de 8,8 % à 34 % pendant la même période; en Estonie les chiffres respectifs sont similaires : de 88,1 % en 1934 à 61,4 % en 1989 et de 8,1 % à 30,3 %. Les russophones constituent la majorité dans les villes tandis qu'ils ne représentent que 8,5 % des populations rurales. En Lettonie, 18 % des russophones parlent aussi le letton mais, à l'inverse, plus de 60 % des Lettons parlent le russe. Dans ce contexte, les politiques qualifiées de « nationalisantes » – qui visent à renverser la situation démo-linguistique pour rétablir la position de la nation titulaire⁶ – résultent de la nécessité perçue d'assurer la place prépondérante de leur langue et de leur culture dans la vie économique et politique.

Protéger les fondations

Les constitutions des pays baltes stipulent que l'État est établi par et pour le peuple – l'ensemble de citoyens. En Estonie, le préambule pose l'État comme garant de la préservation de la nation estonienne et de sa culture. On institue les langues estonienne et lettonne comme langues officielles. Les symboles étatiques rappellent le patrimoine historique et culturel de la nation majoritaire. La citoyenneté est accordée à tous les citoyens soviétiques résidant en Estonie ou en Lettonie depuis au moins 1940 et à leurs descendants, ou encore par naturalisation. Bien que n'étant pas un critère ethnique, la césure établie en 1940 – date à laquelle les Soviétiques sont entrés dans les Pays baltes pour y rester jusqu'en 1991 – empêche la grande majorité des russophones d'acquiescer la citoyenneté automatiquement et le test de langue rend la naturalisation difficile. À partir de la fin des années 1990, on stipule l'objectif d'intégrer les minorités et les immigrants au moyen des langues lettone ou estonienne, tout en reconnaissant et appuyant les langues des minorités. C'est au moyen de la langue que l'on s'intègre à la société (civique), sans pour autant s'assimiler à la nation majoritaire (ethnique). Ce double objectif de protéger et d'intégrer se traduit par l'adoption de diverses règles concernant l'admissibilité aux postes publics, l'utilisation de la langue dans les entreprises, l'affichage et l'éducation.

La communication en letton est obligatoire dans l'administration publique du pays et, pour se présenter aux élections, il fallait jusqu'à récemment démontrer une connaissance supérieure de la langue officielle. Les pressions exercées par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance⁷ et le jugement de la Cour européenne des droits de l'homme déclarant en 2002 que toute exigence linguistique des candidats aux élections était non conforme aux normes européennes, ont amené la Lettonie à rajuster sa loi électorale (l'affichage d'une auto-évaluation est toutefois exigé)⁸. La préoccupation de l'Union européenne concernait surtout l'utilisation obligatoire et exclusive de la langue lettone dans le secteur privé⁹. Les dispositions dirigées *de facto* contre l'utilisation du russe, pouvaient interférer avec la migration des travailleurs et le commerce avec l'Europe après l'adhésion de 2004. Suite aux pressions, la langue officielle dans le secteur privé est toujours de mise, mais les

étrangers ont l'option de tout traduire dans la langue officielle à leur frais. En Estonie, depuis 2000, on permet aux entreprises et aux ONG d'afficher l'information dans les langues étrangères à côté de l'estonien. Quant à l'enseignement public, il devait être dispensé uniquement en letton ou en estonien. En 2003, un amendement est introduit en Lettonie permettant maintenant qu'un maximum de 40 % de la matière soit enseigné dans une langue minoritaire. Les écoles privées des minorités sont autorisées, mais aucune aide financière ne leur est accordée. Les politiques officielles protègent la langue de la majorité et lui reconnaissent le statut de langue pour l'intégration des minorités et des immigrants, pour lesquels on commence également à penser en termes d'intégration économique et sociale.

Question de degré, de pratique et... toujours d'interprétation

Malgré les rajustements dus aux pressions européennes, les politiques des pays baltes continuent de figurer dans la catégorie « démocratie ethnique ». Or, dans leurs buts et dans leur conception, elles font écho aux politiques québécoises – elles aussi circonscrites, ici dans le multiculturalisme canadien. La définition du concept de « l'interculturalisme », qui fixerait le poids accordé à la préservation de la langue et de la culture par rapport au respect de la diversité, pourrait aider à déterminer à quel adjectif la démocratie québécoise doit être associée. Mais l'essentiel est dans la pratique : comment gère-t-on les tensions interethniques ?

Pour conclure, reprenons l'idée évoquée par les commissaires Bouchard et Taylor dans leur rapport : l'interculturalisme comprend le processus de *transformation* de la culture québécoise au gré d'interactions entre communautés culturelles. Il ne s'agit pas de préserver le noyau intact et y intégrer les arrivants, mais de développer une communauté politique, différente et complémentaire à la communauté nationale-ethnique québécoise et autres. En Estonie et en Lettonie, l'intégration de cet élément transformateur est moins accomplie. Mais, après tout, les politiques nationalisantes sont le résultat de la perception d'une menace d'extinction et sont donc tacitement transitoires. 

1. Schmid, Carol, Brigita Zepa et Arta Snipe (2004), « Language Policy and Ethnic Tensions in Quebec and Latvia », *International Journal of Comparative Sociology*, 45, p. 231-249.

2. Rocher, François, Micheline Labelle, Ann-Marie Field et Jean-Claude Icart (2007), « Le concept d'interculturalisme en contexte québécois », Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, p. 50, www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-3-rocher-francois.pdf

3. Blad, Cory et Philippe Couton (2009), « The Rise of an Intercultural Nation », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35:4, 645-667, p. 653.

4. Labelle, Micheline, François Rocher et Guy Rocher (1995), « Pluriethnicité, citoyenneté et intégration », *Cahiers de recherche sociologique*, 25, p. 221.

5. Priit, Järve (2000), « Ethnic Democracy and Estonia », Working paper # 7, European Centre for Minority Issues, www.ecmi.de/download/working_paper_7.pdf.

6. Brubaker, Rogers (1996), « Nationalizing States in the Old 'New Europe' – and the New », dans *Nationalism Reframed*, New York: Cambridge University Press.

7. Par exemple, le Second rapport sur la Lettonie de la Commission, CRI (2002) 21, sur le site du Conseil de l'Europe, www.coe.int

8. Affaire *Podkolzina c. Lettonie*, no. 46726/99, arrêté du 9 avril 2002,

www.legislationline.org; Hansson, Ulf (2002), « The Latvian Language Legislation and the Involvement of the OSCE-HCNM », *The Global Review of Ethnopolitics*, 2:1, 17-28

9. Kelley, Judith G. (2004), *Ethnic Politics in Europe*, Princeton University Press, Princeton et Oxford, ch. 4

Haïti, séisme et promotion de la santé

Entrevue avec Eroid Joseph, membre de la Section des Amériques du RÉFIPS
par Lisandra Lannes, RÉFIPS

— Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé, sur demande du Ministère de la Santé publique et de la Population, vient d'organiser une formation à Port-au-Prince, du 9 au 13 novembre 2009. Cette activité visait à renforcer les capacités du personnel en promotion de la santé et à opérationnaliser la Politique nationale de promotion de la santé récemment élaborée par ce ministère. Les deux institutions se penchaient sur les modalités de suivi de cette formation, quand le séisme du 12 janvier terrassa Haïti.

LL- Quels sont les principaux défis en promotion de la santé en Haïti ?

EJ- « Le plus grand défi est la surmédicalisation de la santé. Qu'il s'agisse du grand public, du secteur médical ou de la santé publique, la santé est encore assimilée aux soins curatifs. La conséquence, c'est que les politiques publiques, les plans d'action et les débats autour de ce thème reflètent cette conception restreinte et erronée de la santé. Tout changement commence dans la tête. Il faut apporter, au départ, les connaissances scientifiques. Mais pour que celles-ci deviennent opérantes, elles doivent d'abord se transformer en croyances profondes. D'où l'importance primordiale de coupler le plaidoyer et la sensibilisation à la formation, et d'utiliser les médias. Les différentes dimensions de l'être humain doivent être considérées pour répondre à la vision holistique que prône la promotion de la santé.

Le deuxième défi majeur c'est le bas niveau d'éducation de la population, lié à une situation socio-économique désastreuse. Nous tombons dans les inégalités sociales, domaine cher à la promotion de la santé. La pauvreté extrême et l'analphabétisme sont incompatibles avec de saines habitudes de vie. Sans instruction, les conseils de santé demeurent une abstraction philosophique. »

LL- Y a-t-il des leçons à tirer du cataclysme du 12 janvier 2010 ? Quel est l'avenir de la promotion de la santé en Haïti ?

EJ- « Il faudrait plutôt se demander quel est l'avenir d'Haïti après ce cataclysme. Tant qu'une nation existe, qu'il y a des êtres humains, l'éducation et la santé restent des enjeux majeurs. La promotion de la santé, c'est la stratégie de l'amont. Elle recommande d'aller à la source, au niveau des déterminants de la santé. L'environnement est un déterminant majeur. La catastrophe haïtienne a été aussi grave et meurtrière, car nous avons négligé notre environnement en multipliant les constructions anarchiques et en pratiquant la déforestation abusive. On n'a jamais pu bloquer la migration urbaine par la décentralisation et le développement des localités périphériques. Port-au-Prince, construite sans plan d'urbanisation, ne devait accueillir que 600 000 habitants. Elle en comptait plus de 2 000 000.

Ce constat soulève l'inégalité sociale entre le Nord et le Sud. Un tel séisme survenant au Canada ou dans un autre pays riche aurait provoqué très peu de morts... » 

Info : www.refips.org



Vers des « pratiques sociales novatrices » en matière d'intégration professionnelle des immigrants

par Caroline Mongrain, comité de rédaction et Hélène Brassard, Institut de recherche sur l'insertion professionnelle des immigrants (IRIPI)

— En mai dernier, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont reconnu trois Centres collégiaux de transfert et de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN), soit le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) et l'Institut de recherche sur l'insertion professionnelle des immigrants (IRIPI). Le réseau des CCTT compte donc maintenant 41 centres. Le présent article vise à présenter l'IRIPI, un centre qui est affilié au Collège de Maisonneuve de Montréal. Son domaine d'expertise est l'intégration au marché du travail des personnes immigrantes.

La raison d'être de l'IRIPI

Plusieurs études montrent que l'économie et la société québécoises auront grand besoin de l'apport des immigrants au cours des prochaines années. La proportion des personnes de 15 à 64 ans, qui représentent la population active, commencera à diminuer dès 2013 et on prévoit que d'ici 2025, plus de 40 % des travailleurs seront à la retraite. C'est pourquoi le Québec a fait le choix de miser sur l'immigration pour assurer la relance économique et contribuer au rajeunissement de la population.

La mise en place des politiques et mesures pour augmenter l'immigration afin de combler la pénurie d'effectifs passe par l'accent mis sur l'immigration économique (7 sur 10 des candidats sélectionnés dans les 6 premiers mois de 2009) et la recherche de candidats qualifiés (40,9 % des immigrants actifs admis en 2008 ont 17 années et plus de scolarité). Or, l'intégration socio-économique des immigrants dépend d'abord de leur intégration au marché du travail. Des recherches montrent toutefois que l'intégration professionnelle des immigrants se heurte à plusieurs obstacles persistants, dont :

- ▶ une maîtrise insuffisante du français ou de l'anglais;
- ▶ la non-reconnaissance des diplômes étrangers;
- ▶ le manque d'expérience de travail au Québec ou au Canada;
- ▶ les pratiques en gestion des ressources humaines des milieux de travail qui ne sont que peu ou pas adaptées à la diversité de la main d'œuvre;
- ▶ la discrimination et le racisme.

Il est donc nécessaire de mettre en place des solutions innovantes et appropriées afin de permettre une intégration pleine et entière des immigrants à la société québécoise et de relever les défis à venir en matière économique et démographique.

La nature de l'IRIPI

L'expertise de l'IRIPI permettra de répondre directement aux besoins des différents acteurs interpellés par l'intégration professionnelle des immigrants (cégeps, organismes communautaires, entreprises, organismes publics ou parapublics et ordres professionnels) en développant trois axes de recherche appliquée et d'intervention : la recherche et l'identification des pratiques gagnantes en matière de gestion de la diversité culturelle dans différents milieux de travail, l'analyse et la promotion des pratiques pédagogiques favorisant la réussite et l'intégration scolaire, ainsi que l'étude et la mise au jour des facteurs favorisant l'intégration en milieu de stage.

Ayant comme ambition de répondre concrètement aux attentes des entreprises et des organismes, l'Institut travaille sur les besoins et les enjeux identifiés par les acteurs afin de répondre à la problématique identifiée, et ce, à partir d'outils de la recherche en science sociale. Il s'agit de construire des dispositifs intégrant une **véritable collaboration** entre acteurs et chercheurs, visant ainsi la mise en place de « pratiques sociales novatrices » adaptées au milieu.

Les résultats attendus

La recherche, le développement et surtout la mise en œuvre de pratiques novatrices en matière d'intégration professionnelle des immigrants profiteront à de nombreux acteurs particuliers ainsi qu'à toute la société québécoise. De manière générale, la participation pleine et entière des immigrants à leur société d'accueil favorise l'enrichissement de celle-ci et le maintien de la cohésion sociale. À l'inverse, selon plusieurs études, la non-reconnaissance et par conséquent la sous-utilisation des compétences des immigrants entraînent des pertes financières substantielles pour l'ensemble de l'économie.

Pour les entreprises, les résultats attendus sont essentiellement de l'ordre de l'accroissement de la compétitivité : réponse à une pénurie de personnel qualifié, optimisation des modes de gestion dans un contexte de diversité croissante, capacité accrue à s'implanter au sein de marchés étrangers, etc. Plus globalement, la recherche de solutions innovantes en matière d'intégration professionnelle des immigrants constitue un apport pour l'ensemble des milieux de travail. La démarche de l'IRIPI permet également d'accompagner les groupes communautaires œuvrant auprès des immigrants dans la recherche de réponses innovantes aux diverses difficultés rencontrées par ces derniers. Enfin, l'IRIPI intervient auprès des institutions de formation en vue d'adapter les pratiques pédagogiques à la diversité croissante des étudiants et, le cas échéant, d'accompagner ces derniers en suscitant des pratiques novatrices favorisant leur intégration en milieu de stage. 



L'apprentissage de l'interculturalisme à Limoilou

par Marie-Josée Ouellet, comité directeur

— Le Centre multiethnique de Québec est un organisme communautaire autonome dont la mission est d'accueillir les personnes immigrantes de toutes catégories, de faciliter leur établissement, de soutenir leur adaptation et leur intégration à la société québécoise et de leur favoriser l'accès à de meilleures conditions socio-économiques. Établi depuis 1960, le Centre multiethnique de Québec fête son cinquantième anniversaire en 2010. Il est membre d'un réseau constitué d'une centaine d'organismes qui sont regroupés au sein de la *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes*.

Par un beau jeudi d'hiver, nous rencontrons madame Liliana Hernandez, Colombienne d'origine, établie à Québec depuis dix ans et intervenante au Centre. Elle aborde avec nous quelques activités novatrices mises en œuvre à Limoilou en matière d'immigration, et plus particulièrement le *Service de sensibilisation, de soutien, de référence et de médiation en interculturalisme*, une initiative développée par *Limoilou pluriel*.

DS- Madame Hernandez, comment est venue cette idée ?

LH- L'arrondissement Limoilou, devenu depuis peu celui de La Cité-Limoilou, dans la ville de Québec, est l'un des arrondissements qui accueille le plus d'immigrants à Québec. En 2005, des représentants de l'arrondissement et du Cégep de Limoilou ont mobilisé différents partenaires¹ autour de l'enjeu de l'immigration. Ils se sont également associés au Centre multiethnique de Québec en raison de son expertise reconnue en la matière pour créer la *Table de concertation Limoilou pluriel*. Cette table a rassemblé des groupes de discussion afin de mieux connaître la réalité et les besoins des personnes immigrantes résidant à Limoilou.

Les discussions ont permis de poser un diagnostic éloquent. On note ainsi un manque d'accompagnement personnalisé, global et de proximité offert aux personnes immigrantes et à la communauté d'accueil durant la période d'adaptation linguistique et culturelle. D'autres complications sont mises en lumière, notamment la difficulté de développer un sentiment d'appartenance à l'échelle de l'arrondissement et la méconnaissance des organismes et des ressources de l'arrondissement chez les personnes immigrantes. Les discussions permettent aussi de faire ressortir le besoin de mieux connaître la composition de la population immigrante par quartier, ainsi que ses réalités, pour mieux réussir à rejoindre les personnes immigrantes et à faire connaître les activités et les services offerts par les organismes et les institutions.

DS- Comment en sont-ils venus à mettre en place cette initiative ?

LH- C'est la convergence de ces constats qui a amené la mise en

commun des ressources humaines et financières autour d'un projet pilote afin de doter le territoire d'un *Service de sensibilisation, de soutien, de référence et de médiation en interculturalisme*. Ce service est offert à l'ensemble de la population, des organisations et des institutions œuvrant à Limoilou. Les objectifs sont ambitieux. Outre faciliter l'accès à des services d'accueil et d'intégration dans le milieu de vie des personnes immigrantes et assurer leur continuité, on vise aussi à améliorer la rétention des personnes immigrantes dans l'arrondissement. Pour ce faire, des efforts sont consacrés pour encourager une plus grande participation citoyenne des personnes immigrantes dans les organismes, les activités et les autres structures de gestion de leur quartier. Finalement, on veut agir sur la compréhension interculturelle en contribuant à la résolution de conflit dans et par les milieux de vie.

Embauché par le Centre multiethnique de Québec à l'automne 2008, Alfredo Ramirez est l'intervenant pivot à qui on a confié le mandat de concrétiser cette nouvelle approche. Compte tenu des besoins recensés, le travail de monsieur Ramirez s'articule en quatre grands services : un service de *sensibilisation*, destiné à l'ensemble de la population de l'arrondissement; un service de *soutien* en interculturalisme, au profit des organismes et des institutions du territoire, et qui a pour objectif d'améliorer les connaissances, l'intégration des personnes immigrantes aux structures de participation existantes et la résolution de problème; un service de *référence*, à l'intention de personnes immigrantes, afin de les orienter vers les ressources existantes et de leur faciliter l'accès à ces ressources; et un service de *médiation interculturelle*, pour les milieux où il est davantage susceptible d'exister des tensions interculturelles, afin de mieux prévenir ces tensions et de les résoudre, le cas échéant.

DS- Pourriez-vous donner aux lecteurs et lectrices quelques exemples d'autres initiatives mises en place par Limoilou pluriel ?

LH- La Table a également conçu un guide intitulé *Bienvenue à Limoilou*, destiné aux immigrants, qui présente les différents services offerts. La Table organise également des rencontres d'accueil pour les immigrants nouvellement installés dans l'arrondissement afin de leur faire connaître les ressources disponibles. Cependant, cette initiative est encore jeune et il sera intéressant de suivre son évolution au cours des prochains mois. 

1. Centre Louis-Joliet, Commission scolaire de la Capitale, Emploi-Québec, Santé publique et protection civile du Canada, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, Office municipal d'habitation de Québec et Comité local de prévention de la criminalité.



La la  cit   mod  r  e

Par R  al Boisvert, comit   de r  daction

— Le titre laisse supposer que le sujet est trait   en toute objectivit  . Ce n'est pas le cas. D'entr  e de jeu, Mich  line Milot se pose en adepte d'une la  cit   tranquille, impr  gn  e de tol  rance, r  barbative    l'id  e d'imposer des interdits, fuyante par exemple devant la possibilit   de refuser l'expression de symboles religieux dans les services publics. Cela est dit d  s le premier paragraphe quand, de but en blanc, elle nous annonce qu'elle souhaite d  passionner la notion de la  cit   et la dissocier de l'image qui nous en est donn  e par la France.

Selon Mich  line Milot, dictionnaire Littr      l'appui, la la  cit   suppose que « l'  tat [est] neutre entre les religions et tol  rant [envers] tous les cultes » (p.10). Suivant ce point de vue, la la  cit   fran  aise est donc disqualifi  e, car elle est entach  e par son pass   r  volutionnaire. Elle est   galement empreinte de dogmatisme. Au surplus, le type de la  cit   qui est pratiqu   en France   pouse les contours d'une id  ologie parfaitement anticl  ricale et s'av  re de nature trop souvent conflictuelle.

Cette question   tant r  gl  e, Mich  line Milot peut maintenant remonter en toute libert   d'esprit    ce qu'elle estime   tre les fondements de la notion de la  cit   et, de l  , proposer une typologie des grandes cat  gories qui en d  coulent. Munie de cette armature th  orique, avec le regard tout particulier qui est le sien pourrait-on dire, elle s'int  resse    l'exp  rience canadienne et    l'exp  rience qu  b  coise pour jauger leur teneur respective en la  cit  . Enfin, elle s'applique    r  pondre    quelques questions de l'actualit  , notamment    celles concernant les accommodements dits raisonnables.

Les fondements de la la  cit  

La la  cit  ,   crit Mich  line Milot, repose sur deux   l  ments essentiels, soit la s  paration et la neutralit   (p.17). Le premier principe

suppose que l'  tat ne doit plus sa l  gitimit      l'  glise. Le deuxi  me principe sugg  re que l'  tat est impartial devant les religions. Ce qui ne lui interdit pas, bien au contraire, d'adopter des modalit  s qui garantissent la libert   de culte et la diversit   des croyances.    la s  paration et    la neutralit   de la la  cit   se greffent donc, immanquablement, les principes de la libert   et de l'  galit  . En effet, si la diversit   des religions est recon  e, aucune ne saurait avoir la pr  s  ance sur l'autre.

Suivant ces fondements nous dit Mich  line Milot, un   tat ath  e ne saurait se pr  tendre la  que, car il contreviendrait aux principes de libert   et de neutralit  . Mieux encore, un   tat formellement la  que comme les   tats-Unis, un   tat qui puise sa l  gitimit   dans le peuple, peut tout    fait d  fendre et promouvoir des politiques inspir  es par des croyances religieuses. C'est le cas de l'administration r  publicaine sous la pr  sidence de Georges W. Bush qui, se r  f  rant    des motifs chr  tiens, conteste les lois autorisant l'avortement ou l'homosexualit   (p.28).

Si les fondements de la la  cit   sont incontournables, l'interpr  tation de ses principes quant    elle est    g  om  trie variable. C'est pourquoi il existe plusieurs figures de la  cit  . Mich  line Milot en propose cinq.

Pour une typologie de la la  cit  

La la  cit   s  paratiste consiste tout d'abord      tablir une division absolue entre le gouvernement civil et tout et ce qui concerne la religion, « une s  paration inviolable entre les institutions publiques et les symboles religieux » (p.48).    noter, nous dit Mich  line Milot, que, en pratique, la s  paration est souvent plus nette envers les religions minoritaires. La culture majoritaire s'accommode de cette s  paration en convertissant la signification de son pass   religieux en termes d'h  ritage culturel ou de bien patrimonial.

La la  cit   *anticl  ricale* va plus loin. Elle associe la religion, quelle qu'elle soit,    diff  rentes formes d'obscurantisme ou d'ali  nation, proscrivant ainsi toute manifestation d'ordre religieux en dehors de la sph  re du domaine priv  . Ce type de la  cit   a pr  valu apr  s la R  volution fran  aise. On n'en retrouve aucune manifestation depuis. Mich  line Milot r  fute totalement cette forme de la  cit  .

La la  cit   *autoritaire* s'inspire de la raison d'  tat pour limiter la port  e de certains droits et pour d  finir des normes pr  cises dans la conduite des pratiques religieuses. La Turquie a promulgu   un tel mod  le. Selon Mich  line Milot, les positions du Conseil du statut de la femme concernant la supr  matie du principe de l'  galit   homme/femme sur celui de la libert   religieuse se rangent dans cette cat  gorie. Cette cat  gorie serait toutefois inconvenante. Elle irait, selon Mich  line Milot,    l'encontre du droit international puisqu'elle hi  rarchise les droits plut  t que les placer en situation d'  quilibre et d'interd  pendance.

La la  cit   de *foi civique* se distingue des autres figures de la  cit   par le fait que la soci  t   se dote de valeurs de nature essentiellement citoyenne, des valeurs r  publicaines notamment. Mais dans ce cas, tr  s souvent l'  tat s'  rige en gardien de la morale publique et contrevient ainsi au principe de la neutralit  .

Derni  re cat  gorie, la la  cit   de *reconnaissance*. Celle-ci accorde la primaut      la justice sociale. Elle met de l'avant l'id  e voulant que « ... la libert   de conscience et de religion de m  me que l'  galit   [soient] des droits inali  nables » (p.63). Le principe de l'autonomie de la personne et celui de r  ciprocit   se retrouvent au c  ur de la vie publique. Ce qui « suppose que l'on accorde    autrui ce que l'on d  sire se voir accorder    soi-m  me » (p.65). Ce type de la  cit  , nous dit Mich  line Milot, est le plus exigeant

socialement, éthiquement et politiquement. C'est celui qui, de son avis, représente la figure la mieux accomplie de la laïcité.

Le cas du Canada et celui du Québec

Cela étant, qu'en est-il du Canada et du Québec? En dépit du fait que la référence à Dieu se retrouve dans le texte de la Constitution de 1982 (que n'a pas signé le Québec), le Canada se tire très bien d'affaire puisqu'il a su, au cours de l'Histoire, accompagner en douceur l'évolution de la laïcité et surtout, en confiant l'arbitrage des droits au pouvoir des juges, l'État a pu se dissocier de toute attitude conflictuelle dans la régulation des rapports sociaux. Un « A » pour le Canada. Ce que ne mérite pas le Québec. Pas tant parce qu'on y retrouve, selon la période historique à laquelle on se réfère, la présence de tous les types de laïcité, mais parce que, surtout au moment de l'épisode des accommodements raisonnables, la population associée au groupe majoritaire a cédé à la tentation d'une certaine forme de laïcité *autoritaire*, cela en réclamant des pouvoirs publics des limites à l'expression religieuse.

Questions diverses

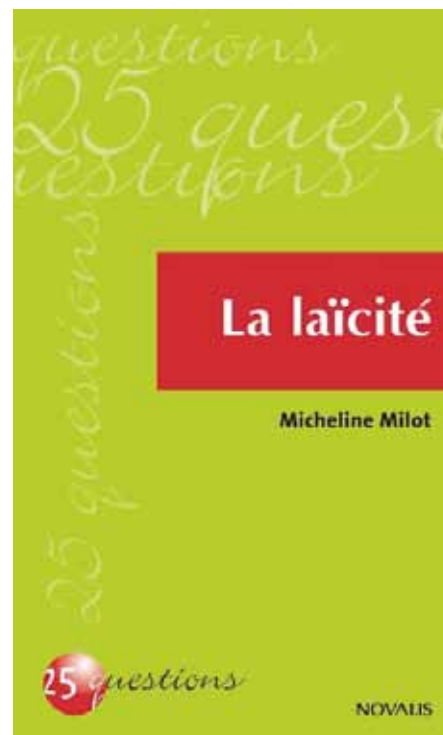
Le reste du livre est consacré, sous forme de questions et de réponses, à plusieurs interrogations couramment entendues ici au Québec depuis quelques années. Par exemple, un croyant peut-il être favorable à la laïcité? Bien sûr, répond Micheline Milot. La laïcité, surtout si elle est accompagnatrice, garantit la liberté de religion tout en étant « *un facteur de pacification sociale et de respect mutuel* » (p.83). Autre question. Les personnes qui travaillent dans les institutions publiques devraient-elles s'abstenir de porter des symboles religieux? Non, selon Micheline Milot. Cela conduirait à l'effacement du religieux de la sphère publique. Et puis, en interdisant le port de symboles religieux, on entretient une présomption de partialité à l'endroit des seules personnes qui adoptent des signes visibles. Enfin, en vertu du principe de neutralité, l'État ne peut pas imposer un code vestimentaire. « *Si la société se veut inclusive et conçoit la diversité comme une richesse, il paraît normal que la fonction publique reflète cette diversité à la fois culturelle et religieuse* » (p.103).

Et les accommodements? Micheline Milot n'y voit que des avantages. Le fait d'instaurer des mesures adaptatives favorise l'intégration. Est-ce que la liberté religieuse menace l'égalité homme/femme? L'interdiction faite aux femmes d'exprimer leur appartenance religieuse n'offre pas

nécessairement le gage d'une application de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le port du foulard islamique, par exemple, n'est pas nécessairement un symbole d'inégalité. Du moins pas de l'avis des femmes qui le portent. Au contraire, l'interdiction pure et simple du voile relève d'un paternalisme étatique dont il conviendrait de se défaire, nous dit Micheline Milot.

Une neutralité toute relative

Et ainsi de suite. Quelle que soit la question envisagée, vous retrouverez Micheline Milot du côté de la laïcité accommodante, respectueuse des différences, encline à prioriser le respect absolu des droits individuels sur l'expression de normes collectives, inconditionnelle d'un monde où l'État évite toute relation de nature conflictuelle avec les citoyens. Un tel monde, idéalisé à souhait, où les rapports sociaux sont d'une parfaite gentillesse, est éminemment souhaitable. Mais la réalité se présente souvent de manière plus abrupte. On aurait aimé que Micheline Milot aborde des sujets plus difficiles, voire même qu'elle pose des questions plus délicates, qu'elle questionne par exemple dans un État laïque la présence de prati-



Milot, Micheline (2009). *La laïcité*, Montréal, Novalis, Collection 25 questions

Vous retrouverez Micheline Milot du côté de la laïcité accommodante, respectueuse des différences, encline à prioriser le [...] respect absolu des droits individuels.

ques religieuses comme la Charia, l'excision ou la polygamie. On aurait aimé qu'elle se demande jusqu'où on peut tolérer certaines sourates du Coran ou certains usages du Sabbat. Qu'elle s'intéresse aussi, pourquoi pas, à la visibilité toute particulière de certaines pratiques de l'église de scientologie. Etc. Après tout, son livre est publié dans une collection qui s'intitule fort à propos *La collection 25 questions*.

Le fait est que Micheline Milot, loin de se placer en situation de neutralité par rapport à la laïcité, ne pose pas tant des questions qu'elle offre des réponses. Et si elle adopte la forme interrogative, elle le fait à la manière du petit catéchisme, avec à la clé des réponses appliquées en orthodoxie parfaite avec ses convictions personnelles.

À la fin, Micheline Milot nous offre son coup de cœur. Elle nous invite à la lecture de *L'œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar. Un

roman grave et sombre, dit-elle, qui s'intéresse à la vie de Zénon, médecin, philosophe et alchimiste du XVI^e siècle, réputé pour sa tolérance et sa compassion dans un monde où sévissaient l'obscurantisme et les préjugés. Quand j'ai refermé le livre, je me suis demandé, étant donné sa grande sagesse, dans quel type de laïcité Zénon aurait choisi de vivre, parmi ceux que propose Micheline Milot? La laïcité séparatiste ou autoritaire à la française où le port du voile est pros crit dans les services publics, ou la laïcité accompagnatrice à la sauce hollandaise où le communautarisme religieux ne rencontre aucun obstacle? Je ne suis pas certain de la réponse. Je soupçonne cependant que Zénon, en matière de lutte contre les préjugés et l'obscurantisme, se serait assurément demandé si le mode *accompagnateur* et les bons sentiments sont les meilleures politiques. **ds**



Occupation Des Territoires
Pour un Québec
fort de ses communautés

Colloque national sur la revitalisation intégrée « Lutte à la pauvreté, les défis d'une collectivité »

Les 22 et 23 avril 2010 aura lieu, à Trois-Rivières, la deuxième édition du colloque national sur la revitalisation intégrée, organisé par la Corporation de développement économique communautaire - Économie communautaire de Francheville (ÉCOF-CDÉC) de Trois-Rivières, la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières (DPQTR) et le Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI).

La revitalisation intégrée se caractérise par la mobilisation concertée de partenaires des milieux communautaire, public, parapublic et économique pour revitaliser des communautés avec, au cœur de ces démarches, la participation citoyenne.

Au menu : plus de trente conférenciers, panels, conférences et ateliers où divers sujets (sociaux, environnementaux, économiques, etc.) relatifs à la revitalisation intégrée et des projets réalisés en territoires urbain et rural seront présentés.

C'est un moment privilégié pour les acteurs du développement social, de l'économie sociale et du développement économique communautaire de partager leur expérience et de susciter diverses réflexions sur les enjeux et les défis de la revitalisation intégrée, vue sous l'angle de la lutte à la pauvreté.

Inscrivez-vous avant le 1^{er} avril et profitez d'une réduction sur le coût d'inscription! 

Informations :

Catherine Lampron-Desaulniers, catherine.lampron@ecof.qc.ca
ecof.qc.ca

Première rencontre du réseau des municipalités en immigration et pour la diversité culturelle au Québec

Une volonté d'aller plus loin, collectivement, dans l'intégration des personnes immigrantes et la promotion des relations inter-culturelles.

par Mourad Benzidane, Ville de Sherbrooke

Sous l'initiative de la Ville de Sherbrooke, les gestionnaires responsables du dossier de l'immigration de neuf municipalités du Québec se sont réunis les 26 et 27 novembre dernier à Sherbrooke. La rencontre se voulait annonciatrice de la création d'un réseau qui facilitera les échanges et la concertation entre municipalités sur le dossier de l'immigration. Étaient représentées les municipalités principalement ciblées par la politique de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec (Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke), ainsi que Laval, Brossard, Trois-Rivières, Lévis et Rawdon. Les échanges ont permis de faire un premier constat des politiques et des orientations stratégiques en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes et de la gestion de la diversité au niveau municipal. Malgré le fait que le dossier de l'immigration soit une responsabilité d'abord fédérale et provinciale, il n'en demeure pas moins que les municipalités se sentent concernées directement, car elles constituent le territoire d'accueil des personnes immigrantes, dont la croissance en nombre est constante au Québec.

Afin d'entretenir une veille et de consolider la base du réseau, les participants ont convenu de tenir régulièrement des rencontres thématiques. La prochaine rencontre du groupe est prévue pour le 17 mars 2010, juste avant le Congrès national Métropolis, qui se tiendra du 18 au 21 mars 2010 à Montréal. 

Conférence nationale sur l'enjeu de l'occupation des territoires

Pour un Québec fort de ses communautés!

Une conférence nationale sur l'enjeu de l'occupation des territoires est prévue les 21 et 22 avril 2010 à Shawinigan. À cette occasion, des leaders issus des communautés et des milieux socioéconomiques et culturels seront appelés à prendre des engagements pour traduire et concrétiser les avenues et propositions convenues. À titre d'instance-conseil, Solidarité rurale du Québec déposera un avis au gouvernement du Québec sur cet enjeu en s'appuyant sur les résultats de la démarche et les engagements pris à l'occasion de la conférence.

Incontestablement, le territoire et ses immenses ressources ont largement servi le développement et la prospérité de la société québécoise. L'avenir dépendra néanmoins de la capacité à faire face à de nouveaux défis, notamment sur les plans de l'économie, de l'environnement et des populations.

L'occupation des territoires offre l'occasion de réfléchir de façon plus globale sur notre développement, et ce, au-delà des débats sectoriels à la pièce. En abordant avec confiance les questions de fond qui s'imposent, une vision largement partagée de l'occupation des territoires pourrait permettre d'asseoir le développement sur des bases durables et d'entrevoir autrement la possibilité de mobiliser les communautés et les citoyens pour sortir de l'impasse économique et environnementale qui se profile.

Cette réflexion globale sur le développement des territoires peut avantageusement contribuer à réduire les fossés de perceptions entre la métropole et le reste du Québec, entre le monde urbain et le monde rural, et favoriser ainsi un rapprochement de toutes les communautés. 

Pour information : territoires.qc.ca

Je voyage avec Éco-voiturage Lotbinière : transport collectif de la MRC de Lotbinière

par Frédéric Desjardins, Éco-voiturage Lotbinière

En Chaudière-Appalaches, bordé par le fleuve Saint-Laurent dans sa limite nord, la MRC de Lotbinière est située à 30 minutes de Québec et de Lévis. D'une population totale de 27 819, répartie inégalement entre 18 municipalités dont les populations varient entre 509 et 4587 âmes, la MRC de Lotbinière, essentiellement rurale, est l'une des rares municipalités régionales au Québec à ne pas compter de centre urbain d'importance sur son territoire.

Qu'importe les défis que pose le transport des personnes en milieu rural, cette MRC a fait le choix de la mobilité. Dès 1999, les acteurs de la MRC relèvent les lacunes sur le plan du transport de personnes en territoire rural et reconnaissent par le fait même l'importance d'agir afin d'améliorer la mobilité des personnes pour la vitalité de leur milieu. En 2000, temps et énergie sont consacrés à la création d'un organisme. Issu d'une action concertée, Éco-voiturage Lotbinière naissait.



Valider les informations pour assurer une liaison vers Québec et Lévis

Depuis le 8 septembre dernier, un autobus assure la liaison entre Laurier-Station, Saint-Apollinaire et le Parc-O-Bus de Saint-Nicolas, sur la Rive-Sud de Québec. À cet endroit, les correspondances, assurées par la Société de transport de Lévis, permettent aux utilisateurs d'accéder à la ville de Québec ou de poursuivre leur itinéraire sur la Rive-Sud, vers la ville de Lévis.

L'idée d'offrir une liaison vers Québec et Lévis ne date pas d'hier, mais il fallait étayer la démarche, afin de s'assurer de la mobilisation adéquate. Le constat est sans équivoque : en sens inverse de l'augmentation de l'utilisation des voitures, l'offre de transport collectif sur le territoire de la MRC de Lotbinière a décliné régulièrement, laissant certaines communautés locales sans aucune solution de rechange à l'automobile privée.

Le *Rapport présentant la problématique, l'offre et les besoins de transport de la Chaudière-Appalaches – Premier volet*, réalisé en 2008 pour le compte de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches fait état, entre autres choses, des habitudes de transport dans la MRC de Lotbinière et les territoires limitrophes. Les déplacements se font majoritairement par l'axe de l'autoroute 20 et proviennent des municipalités situées le long des routes 271 et 273, qui traversent le territoire dans l'axe nord-sud, croisant ainsi l'axe central de l'autoroute. Près de 15 % de la population de la MRC de Lotbinière travaille à Lévis ou à Québec.

Ensuite, Éco-voiturage Lotbinière a pris connaissance du modèle de développement du Transport intermunicipal des Laurentides. Ce service s'articule autour d'un axe central desservi par un autobus et alimenté par des circuits de rabattement de taxibus provenant des municipalités voisines.

Éco-voiturage Lotbinière a finalement conclu sa démarche de validation en réalisant un sondage visant à déterminer l'origine et la destination des personnes intéressées par le nouveau service. La réponse, encore une fois, allait consolider l'hypothèse de départ.

Depuis sa mise en service, quatre mois se sont écoulés et l'Éco-bus connaît une hausse globale de son achalandage. Les contraintes liées aux distances sont toujours présentes dans l'implantation du service. Avec un seul autobus, il n'est pas possible d'offrir, au Parc-O-Bus de Saint-Nicolas, toutes les correspondances requises aux heures stratégiques; le service actuel représente tout de même une nette amélioration à l'offre de transport sur l'ensemble du territoire. Par exemple, la population a désormais accès aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, aux services de santé spécialisés et à un marché de l'emploi élargi.

La mise en œuvre d'un nouveau service s'inscrit dans une réalité territoriale précise, et relève davantage de l'expérimentation que de l'application d'un modèle. Éco-voiturage Lotbinière tâche d'être à l'écoute des besoins des résidents, des fournisseurs, des clientèles et de tous les acteurs qui œuvrent sur le territoire. Il semble important de favoriser la mise en commun des expertises, afin d'identifier des voies d'action concrètes qui répondent de façon efficiente aux besoins de transport de toute la population. 



Portrait d'initiatives québécoises de recherche ayant utilisé une méthode dite d'enquête citoyenne

Boisvert, François et autres (2009),
Cahiers ARUC-économie sociale.

— Ce rapport de recherche présente, dans un premier temps, un cadre de réflexion propice à la réalisation d'activités de recherche qui reposent sur une mobilisation de connaissances détenues par la population d'un territoire local. Dans un deuxième temps, cinq expériences de collecte de données impliquant une participation citoyenne sont présentées. Deux de ces expériences illustrent des démarches ayant pour objectif de mobiliser des citoyennes. Les trois autres sont des exemples où la collecte d'informations détenues par la population locale est vue comme un plus pour définir des projets qui soient mieux ancrés dans leur communauté.



Les coopératives de santé au Québec : du consommateur à l'acteur !

Brassard, Marie-Joëlle, Patrice Leblanc et Olivier Étienne (2009).
Cahiers de l'ARUC - Développement territorial et coopération,
Série « Recherches », no 5, 46 pages.

— Connaître l'évolution des coopératives de santé est devenu incontournable. Ce n'est pas un phénomène isolé. Elles font maintenant partie du paysage québécois dans le domaine de la santé. Il ressort de cette enquête que les coopératives de santé pourront jouer un rôle majeur de transformation sociale à moyen et long termes dans la mesure où l'arrimage au réseau de santé est possible, tout en préservant leur autonomie sur les plans de leur gouvernance et de leur propriété collective.



Développement des territoires, entreprises collectives et politiques publiques : le bilan québécois de la dernière décennie

Favreau, Louis (2009),
Cahiers de l'ARUC-Développement territorial et coopération,
Série « Recherches », no 4, 24 pages.

— Depuis deux décennies, les nouveaux métiers du développement local et régional ont été mis à l'épreuve par différentes transformations : celle de la crise des services collectifs dans nombre de communautés, celle de la crise de l'emploi, celle des territoires (délocalisations, migration des jeunes)... Ce texte cherche à répondre à une question centrale : face à ces transformations, les entreprises collectives et plus globalement le monde de la coopération et de l'économie sociale font-ils partie des réponses appropriées pour la relance des communautés et le développement économique et social du Québec ?

Langue, citoyenneté et identité au Québec

Oakes, Leigh et Jane Warren (2009),
Québec, Les Presses de l'Université Laval.

— La mondialisation s'accompagne de conditions politiques, économiques et sociales qui demandent de nouvelles conceptualisations de l'appartenance dans le contexte de communautés culturellement diversifiées. Dans *Langue, citoyenneté et identité au Québec*, la société québécoise est présentée comme un exemple particulièrement intéressant de ce point de vue. Les auteurs examinent comment le Québec cherche, par la promotion d'une citoyenneté commune avec le français comme élément de base, à favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance parmi les minorités qu'il abrite.



L'Éthique saisie par la mondialisation. La question de l'immigration

Straehle, Christine (dir.) (2009),
Québec, Les Presses de l'Université Laval.

— Le monde d'aujourd'hui est caractérisé par des différences énormes en opportunités et accès au bien-être individuel. Or, nous assistons de plus en plus à un mouvement de jeunes vivant dans des pays démunis vers les pays plus riches pour y trouver un emploi qui leur permettra d'améliorer leurs vies et celles de leurs familles dans les pays d'origine. Quelle position devrions-nous prendre face à cette immigration le plus souvent irrégulière? Est-ce que la solution serait d'ouvrir les frontières ou est-ce que nous devrions promouvoir plus d'aide aux pays démunis? Les participants de cette table ronde discutent des réponses possibles, venant de la perspective du droit, de la philosophie politique, et de l'éthique.



NOUVEAU SITE WEB

La mobilisation pour le développement et le pouvoir d'agir des communautés locales

— Ce site s'adresse à toutes les personnes intéressées par la mobilisation des communautés locales, qu'elles y soient associées ou non. Vous y trouverez les repères qui nous paraissent essentiels pour CONNAÎTRE, COMPRENDRE, RÉUSSIR et ACCOMPAGNER cette mobilisation avec pour objectif le développement du pouvoir d'agir de la communauté. Nous souhaitons partager ici les acquis des expérimentations et des recherches effectuées dans le cadre du projet Vers l'IMPACT et ainsi apporter notre contribution à ce riche mouvement d'idées et de pratiques.

www.mobilisation-communautés.qc.ca



DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Éditeur

Institut national de santé publique
du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

Comité directeur

Angèle-Anne Brouillette, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Marcel Gélinas, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)
Christiane Lussier, Réseau québécois de développement social (RQDS)
Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)
Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec
Marie-Josée Ouellet, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
Louis Poirier, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Nathalie Savard, Conseil du statut de la femme

Comité de rédaction

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Angèle-Anne Brouillette, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Maud Emmanuelle Labesse, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Caroline Mongrain, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
Paule St-Amand, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

Rédactrice en chef par intérim

Angèle-Anne Brouillette

Ont collaboré à ce numéro

Ghislain Anglehart, Rachida Azdouz, Jacques Beauchemin, Mourad Benzidane, Marie-Jules Bergeron, Céline Bernier, Alain Blanchette, Reine Bohbot, Pierre Boisvert, Hélène Brassard, Marie-Thérèse Chicha, Philippe Couton, Magdalena Dembinska, Frédéric Desjardins, Marie-Pier Dion, Emanuelle Dufour, Mathieu Forgues, Mahnaz Fozi, Claire Gagnon, Annie Gauvin, Patrice Godin, Guillaume Hébert, Isabelle Hemlin, Liliana Hernandez, Nathalie Hudon, Saleema Hutchinson, André Jacob, Vania Jiménez, Erol Joseph, Fasal Kanouté, Patrick Lalande, Chantal Lalonde, Lisandra Lannes, Jean-Yves La Rougery, Alain Lavoie, Mehdi Lekehal, Christiane Lussier, Claudie Mompoin, Marie-Andrée Nadeau, Laura Osorio, Marie-Josée Ouellet, Maryse Potvin, Ralph Rouzier, Marie-Laure M. Rozas, Caroline Savard, Richard Sévigny, Doudou Sow, Sylvie Taillefer, Michèle Vatz Laaroussi.

Design

Annick Desormeaux, directrice artistique
Camille Dussault, graphiste

Révision linguistique

Paul Montminy

Soutien technique

Madalina Burtan

Politique éditoriale

La Revue *DÉVELOPPEMENT SOCIAL* vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, à poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social. Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue. Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

Pour nous joindre

Revue Développement social
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E2
Téléphone : 514 864-1600
Télécopieur : 514 864-1616
developpement.social@inspq.qc.ca
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1488-6499

Les partenaires de la Revue

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux
L'Institut national de santé publique du Québec
La Table de coordination nationale de santé publique
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Le Commissaire à la santé et au bien-être
Le Conseil des relations interculturelles
Le Conseil du statut de la femme
Le Conseil de la famille et de l'enfance
Le Conseil permanent de la jeunesse
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)
Le Curateur public du Québec
L'Office des personnes handicapées du Québec
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
La Ville de Montréal
La Fondation Lucie et André Chagnon
Agence de la santé publique du Canada

La Revue compte aussi sur la participation de

L'Association pour la santé publique du Québec
La Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
La Fédération québécoise des municipalités
La Fédération des commissions scolaires du Québec
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé
Le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé
Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé
Le Réseau québécois de développement social
Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Solidarité rurale du Québec
La Table nationale des Corporations de développement communautaire
Conseil de la coopération et de la mutualité

Distribution

Au plan national, la distribution est assurée par l'Institut national de santé publique du Québec. Dans les régions, la tâche revient aux Conférences régionales des élus, aux Directions de santé publique des Agences de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social.

Visitez notre site Internet :

www.inspq.qc.ca/developpementsocial

**Institut national
de santé publique**
Québec

DS
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Accueil | Nous joindre | Site de l'INSPQ | Quoi de neuf ? | Recherche

Production
Distribution
Parutions
Rubriques
Actualités
Réseau RQDS
Boîte à outils

Volume 10 - Numéro 2 - Novembre 2009



Collaborez à la Revue
Développement Social



DOCUMENT 1

Dans le prochain numéro

Les loisirs

Concernant la distribution de cette revue

Cette revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées à l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture ? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

PARUTIONS ANTÉRIEURES



Adressé à :

Adresse de retour :

Revue Développement social
Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2